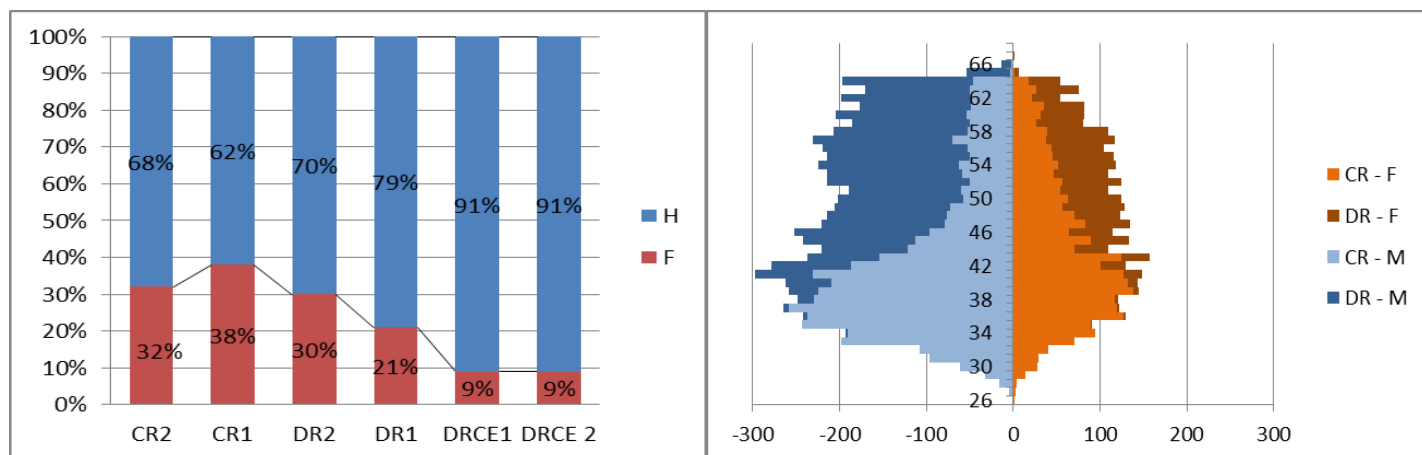




INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Ensemble des sections du Comité national – Mandat 2012-2016

Effectifs par grade au 31/12/2013



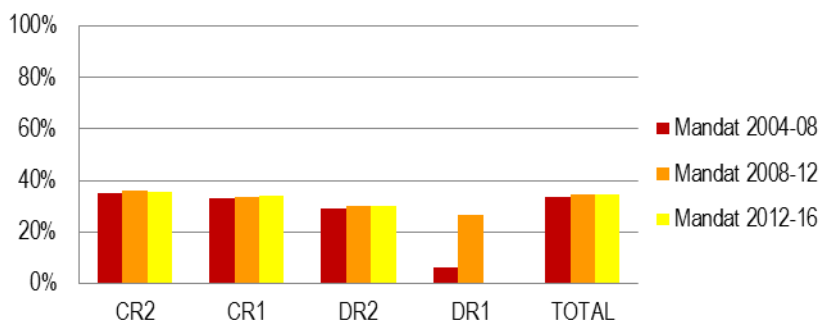
$$\text{Indice d'avantage masculin}^2 = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{46,0\%}{35,0\%} = 1,3$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% F
415	879	1982	3179	1003	2318	265	969	14	135	4	42	3683	7521	32,9%

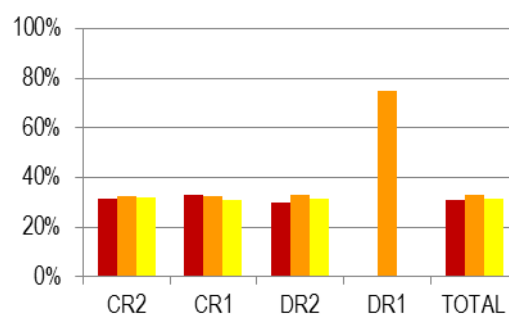
Source : Zento RH et La parité dans les métiers du CNRS 2013³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

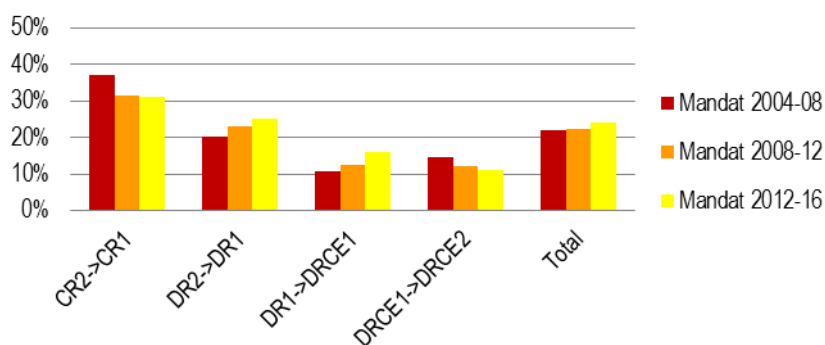
² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Admis-es à concourir	2049	3823	34,9%	573	1075	34,8%	491	1199	29,1%				3113	6097	33,8%
Admis-es à poursuivre	985	1620	37,8%	272	456	37,4%	131	267	32,9%				1388	2343	37,2%
Admissibles	151	268	36,0%	58	103	36,0%	94	185	33,7%				303	556	35,3%
Admis-es	81	130	38,4%	20	46	30,3%	26	58	31,0%				127	234	35,2%
Lauréat-e-s de 2005 à 2013 cumulé-e-s															
	758	1586	32,3%	282	580	32,7%	807	1745	31,6%	3	7	30,0%	1850	3918	32,1%

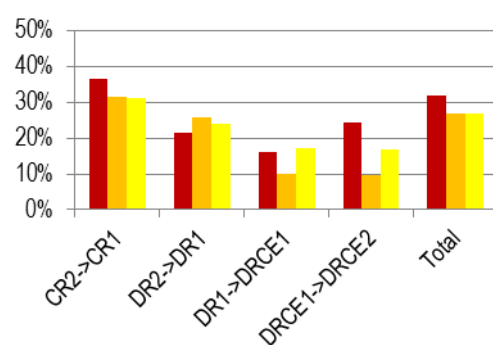
Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Avancements

Évolution de la part des femmes parmi les candidat-e-s



et les promu-e-s



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	93	249	27%	640	1641	28%	257	923	22%	14	134	9%	1 004	2 947	25%
Candidat-e-s	78	219	26%	196	551	26%	53	245	18%	3	60	5%	330	1 075	23%
Promu-e-s	72	214	25%	61	137	31%	4	28	13%	1	20	5%	138	399	26%
Promu-e-s de 2004 à 2012 cumulé-e-s															
	897	1746	33,9%	323	1015	24,1%	351	263	11,7%	18	92	16,4%	1273	3116	29,0%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
1	9	64	130	148	302	213	441	32,6%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition du Comité national

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	F
Mandat 2012-16	170	310	35,4%	132	122	52,0%	47	73	39,2%	349	505	40,9%	9	19
Mandat 2008-12	167	333	33,4%	85	119	41,7%	42	71	37,2%	294	523	36,0%	9	15

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et La parité dans les métiers du CNRS 2013

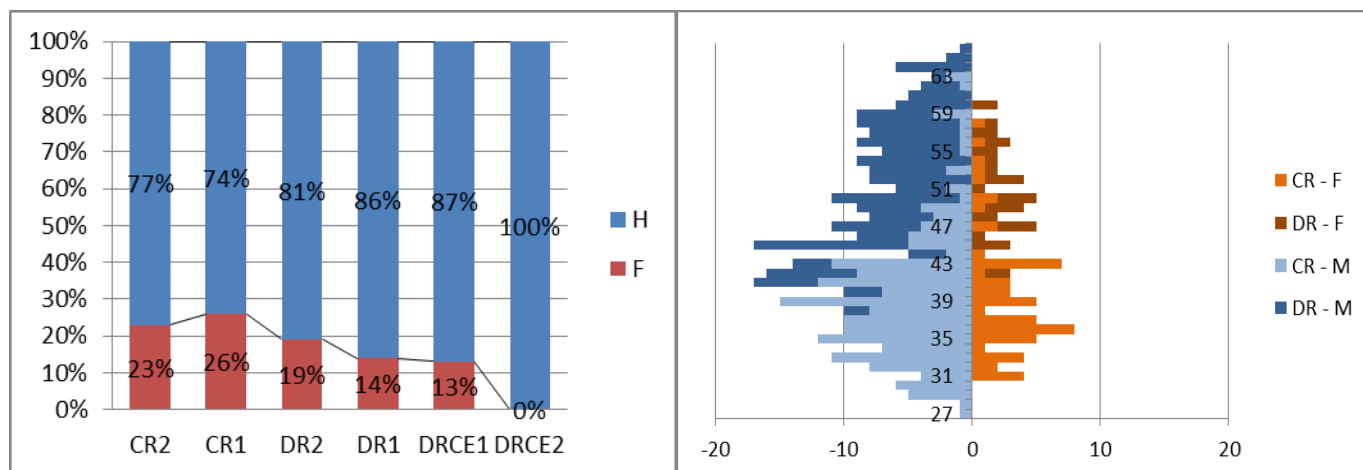
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 1 – Interactions, particules, noyaux, du laboratoire au cosmos

Effectifs par grade au 31/12/2013



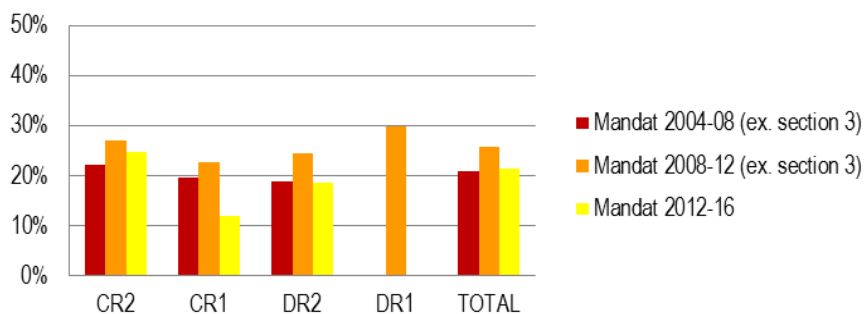
$$\text{Indice d'avantage masculin} = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{46,5\%}{34,8\%} = 1,3$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% F
14	46	46	129	25	106	6	36	1	7		3	92	327	22%

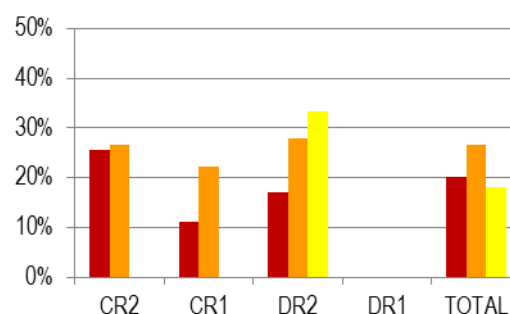
Source : Zento RH et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

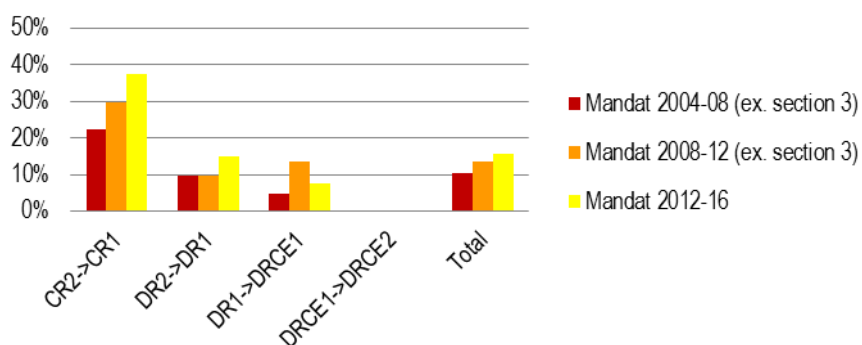
² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	69	169	29,0%										69	169	28,9%
Admis-es à poursuivre	59	99	37,3%				14	58	19,4%				73	157	31,7%
Admissibles	8	13	38,1%				2	13	13,3%				10	26	27,7%
Lauréat-e-s	3	8	27,3%				2	10	16,7%				5	23	21,7%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2013 cumulé-e-s de l'ancienne section 3</i>															
	24	76	26,1%	3	17	15%	27	86	23,9%	0	1	0,0%	54	180	23,1%

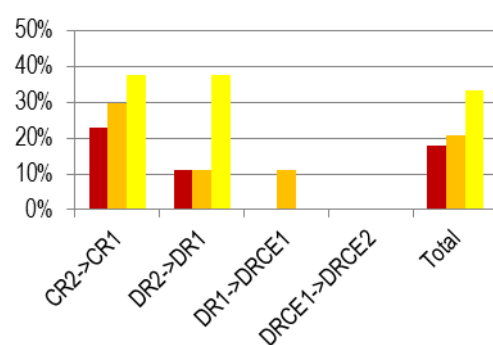
Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Avancements

Évolution de la part des femmes parmi les candidat-e-s



et les promu-e-s



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	6	12	33%	15	70	18%	5	38	12%	1	5	17%	27	125	18%
Candidat-e-s	6	11	35%	3	31	9%	1	12	8%	1	4	20%	11	58	16%
Promu-e-s	6	11	35%	1	8	11%	0	1	0%	0	1	0%	7	21	25%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2011 cumulé-e-s de l'ancienne section 3</i>															
	26	68	27,7%	8	45	15,1%	1	13	7,1%	0	5	0,0%	35	131	21,1%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	0	1	10	3	8	4	18	18,2%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	1	12	7,7%	2	3	40,0%	0	3	0,0%	3	18	14,3%	0	0
Mandat 2008-12 (Ex. section 3)	5	8	38,5%	1	4	20,0%	0	2	0,0%	6	14	30,0%	0	0

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et La parité dans les métiers du CNRS 2013

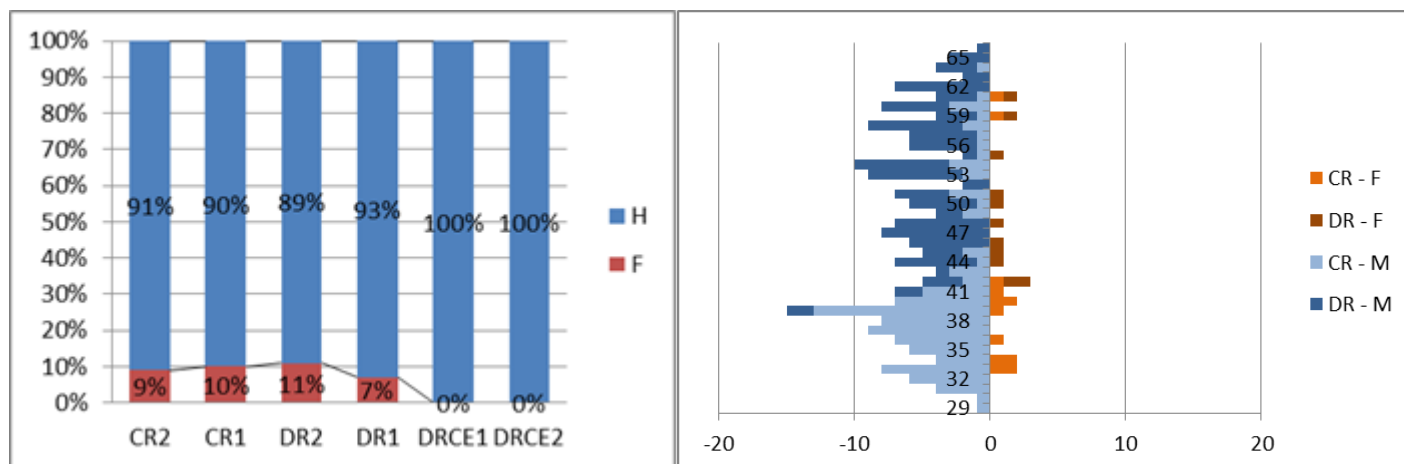
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 2 – Théories physiques : méthodes, modèles et applications

Effectifs par grade au 31/12/2013



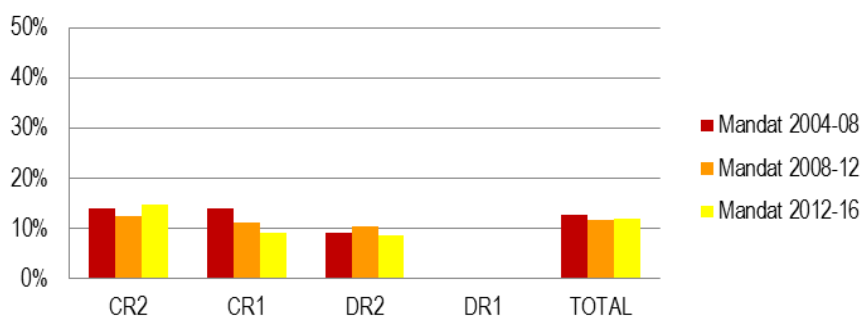
$$\text{Indice d'avantage masculin}^2 = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{50,2\%}{47,8\%} = 1,0$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% F
3	29	9	80	8	63	3	41	5		1		23	219	9,5%

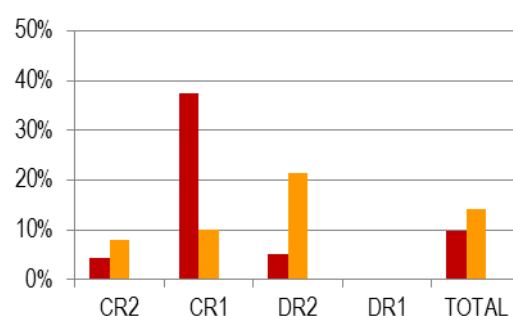
Source : Zento RH et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

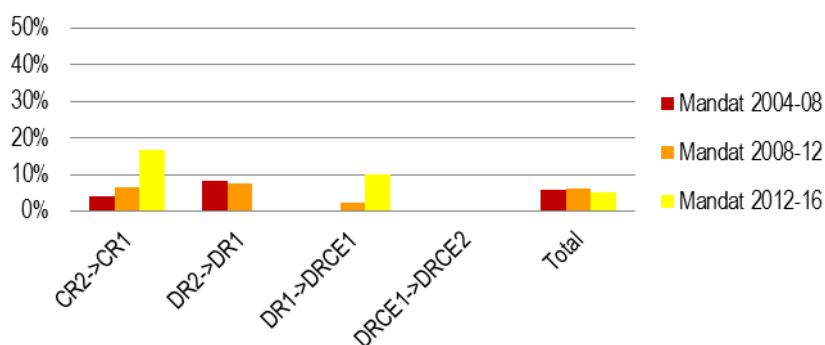
² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	27	158	14,8%	7	66	9,6%							34	224	13,2%
Admis-es à poursuivre	11	44	20,0%		16	0,0%	7	48	12,7%				18	108	14,3%
Admissibles	1	7	12,5%		3	0,0%	1	8	11,1%				2	18	10,0%
Lauréat-e-s	1	4	25,0%		1	0,0%	1	5	16,7%				2	10	16,7%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2013 cumulés</i>															
	3	49	5,7%	4	16	20,0%	7	46	13,2%	0	0		14	111	12,2%

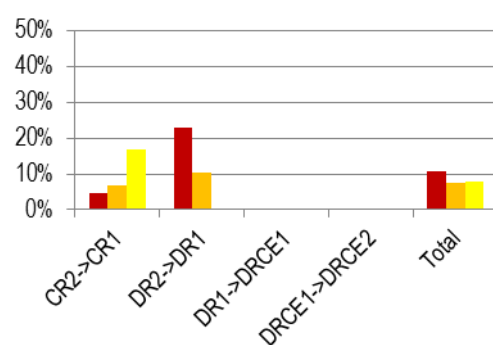
Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Avancements

Évolution de la part des femmes parmi les candidat-e-s



et les promu-e-s



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	1	9	10%	3	51	6%	3	41	7%	0	5	0,0%	7	106	6%
Candidat-e-s	0	7	0%	0	22	0%	1	14	7%	0	2	0,0%	1	45	2%
Promu-e-s	0	5	0%	0	5	0%	0	2	0%	0	1	0,0%	0	13	0%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2012 cumulés</i>															
	4	52	7,1%	5	33	13,2%	0	7	0,0%	0	2	0,0%	9	95	8,7%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	0	0	5	1	9	1	14	6,7%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	4	8	33,3%	1	5	16,7%	0	3	0,0%	5	16	23,8%	0	0
Mandat 2008-12	3	11	21,4%	0	4	0,0%	1	1	50,0%	4	16	20,0%	0	0

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et La parité dans les métiers du CNRS 2013

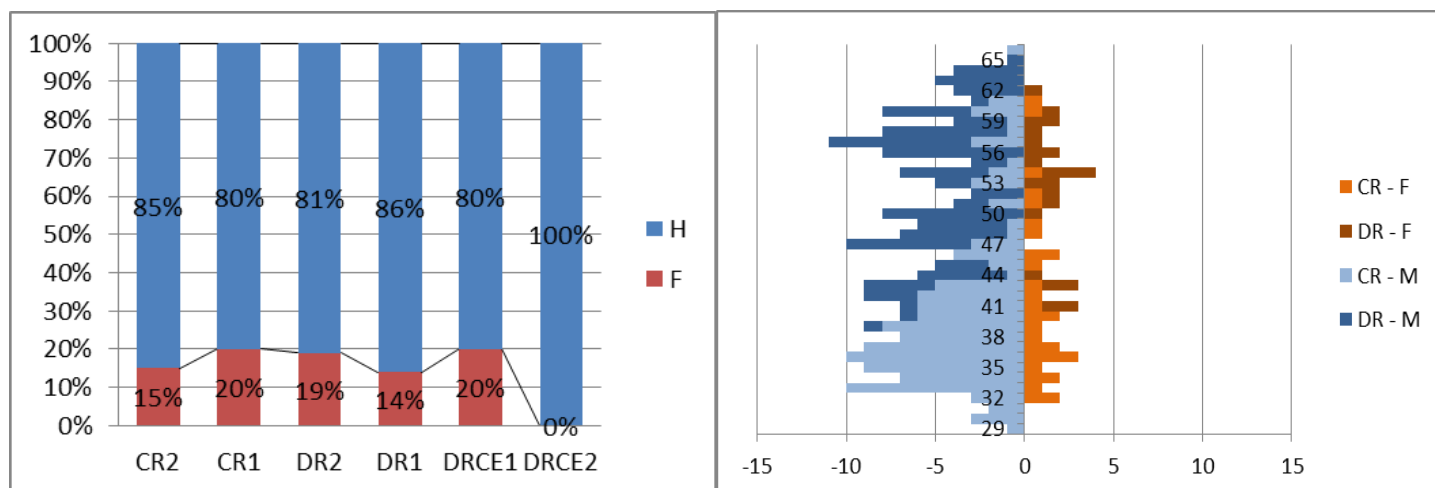
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 3 – Matière condensée : structures et propriétés électroniques

Effectifs par grade au 31/12/2013



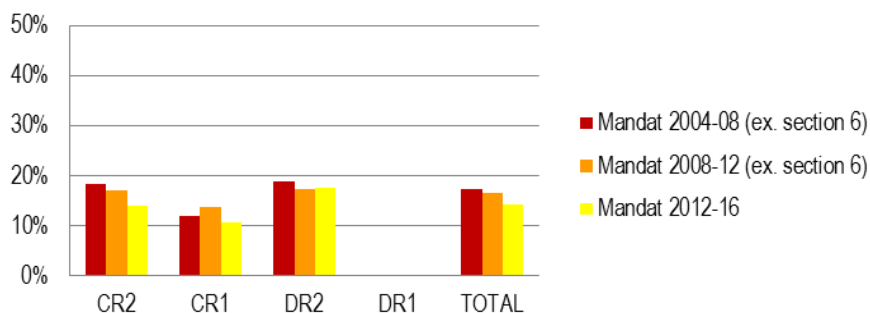
$$\text{Indice d'avantage masculin} = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{45,8\%}{44,0\%} = 1,0$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% F
5	29	23	94	16	67	5	32	1	4	0	1	50	227	18,1%

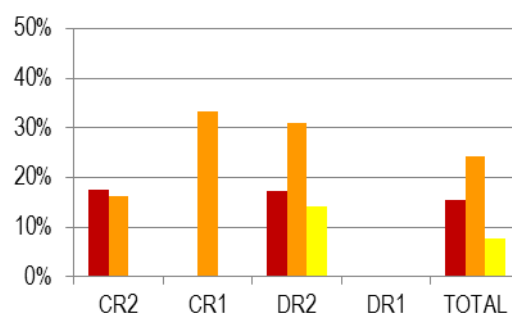
Source : Zento RH et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

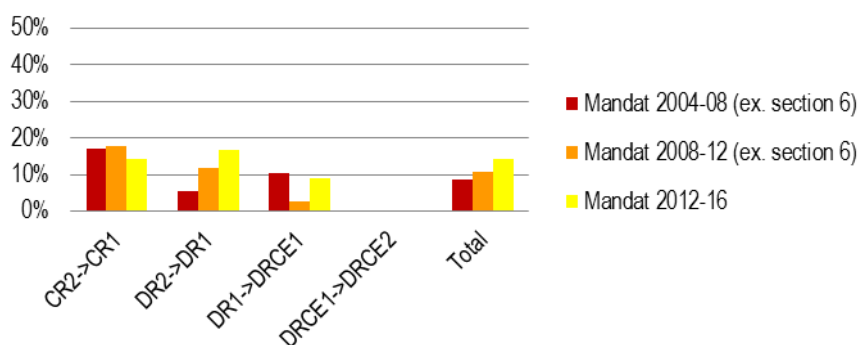
² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	7	68	9,3%	3	32	8,6%							10	100	9,1%
Admis-es à poursuivre	2	35	5,4%	1	13	7,1%	8	32	22,2%				11	80	12,1%
Admissibles	0	5	0,0%	0	1	0,0%	2	7	22,2%				2	13	13,3%
Lauréat-e-s	0	4	0,0%	0	1	0,0%	1	6	16,7%				1	11	8,3%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2013 cumulé-e-s de l'ancienne section 6</i>															
	11	58	15,9%	2	12	14,3%	15	50	23,1%	0	2	0,0%	28	122	18,7%

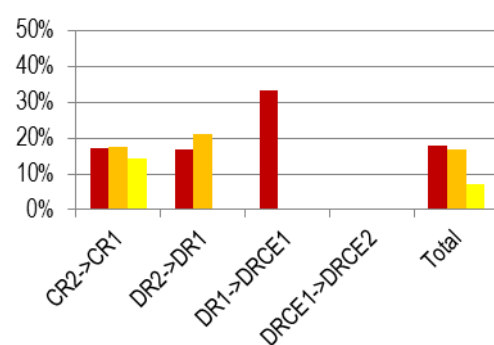
Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Avancements

Évolution de la part des femmes parmi les candidat-e-s



et les promu-e-s



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	1	9	10%	3	51	6%	3	41	7%	0	5	0,0%	7	106	6%
Candidat-e-s	0	7	0%	0	22	0%	1	14	7%	0	2	0,0%	1	45	2%
Promu-e-s	0	5	0%	0	5	0%	0	2	0%	0	1	0,0%	0	13	0%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2012 cumulé-e-s de l'ancienne section 6</i>															
	12	58	17,1%	6	30	16,7%	1	10	9,1%	0	2	0,0%	19	100	16,0%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	0	3	2	1	10	4	12	25,0%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	3	11	21,4%	2	2	50,0%	1	2	33,3%	6	15	28,6%	0	1
Mandat 2008-12 (Ex. section 6)	3	10	23,1%	0	5	0,0%	1	2	33,3%	4	17	19,0%	0	0

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et La parité dans les métiers du CNRS 2013

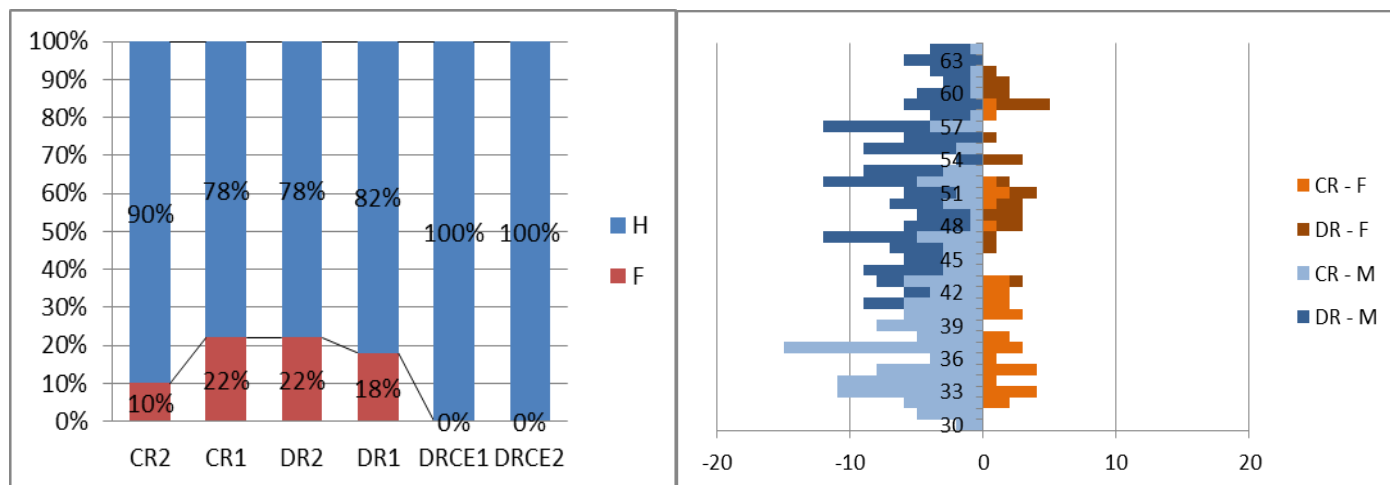
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 4 – Atomes et molécules, optique et lasers, plasmas chauds

Effectifs par grade au 31/12/2013



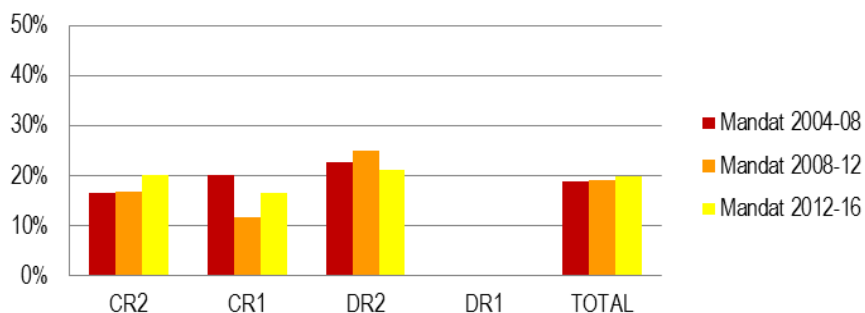
$$\text{Indice d'avantage masculin} = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{43,9\%}{44,1\%} = 0,9$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% F
4	35	29	102	20	70	6	28	0	8	0	1	59	244	19,5%

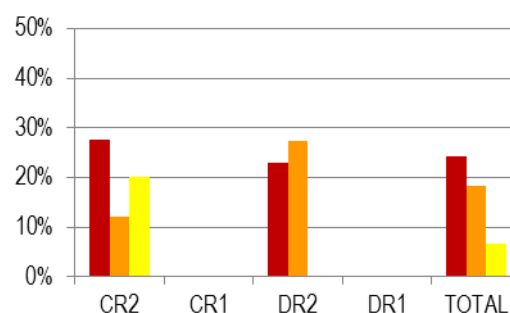
Source : Zento RH et La parité dans les métiers du CNRS 2013³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

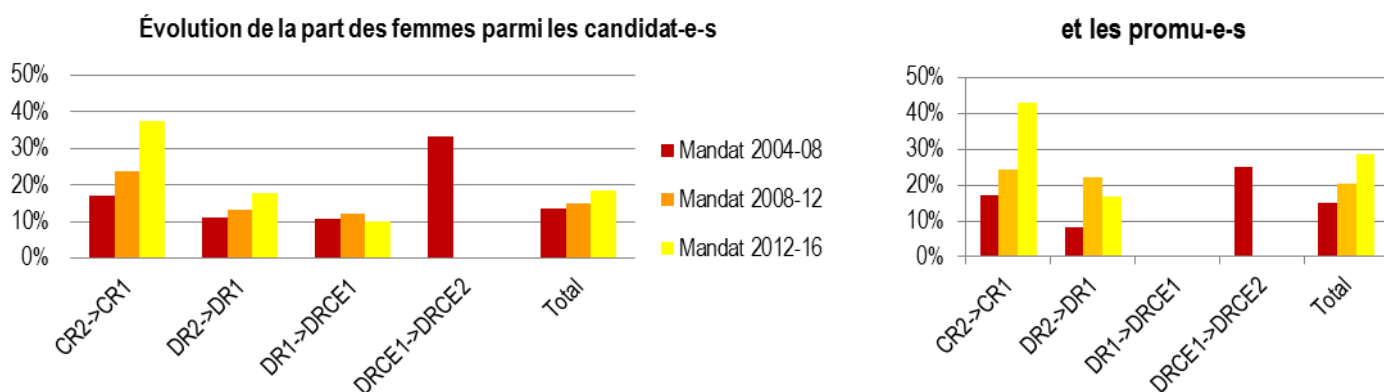
¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	20	79	20,2%	4	30	11,8%							24	109	18,0%
Admis-es à poursuivre	11	38	22,4%	3	16	15,8%	12	33	26,7%				26	87	23,0%
Admissibles	1	6	14,3%	1	1	50,0%	2	7	22,2%				4	14	22,2%
Lauréat-e-s	1	3	25,0%	1	0	100%	2	5	28,6%				4	8	33,3%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2013cumulé-e-s</i>															
	16	62	20,5%	0	11	0,0%	15	52	22,4%	0	0		31	125	19,9%

Source : DRH/SDPC et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*

Avancements



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	0	12	0,0%	15	45	25,0%	6	26	19,0%	0	7	0,0%	21	90	19,0%
Candidat-e-s	0	12	0,0%	3	20	13,0%	2	7	22,0%	0	4	0,0%	5	43	10,0%
Promu-e-s	0	12	0,0%	1	4	20,0%	0	1	0,0%	0	1	0,0%	1	18	5,0%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2012cumulé-e-s</i>															
	18	61	22,8%	6	30	16,7%	0	11	0,0%	1	4	20,0%	25	106	19,1%

Source : DRH/SDPC et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	2	1	4	4	7	5	13	27,8%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	5	9	35,7%	1	3	25,0%	0	3	0,0%	6	15	28,6%	0	0
Mandat 2008-12	3	10	23,1%	3	1	75,0%	1	2	33,3%	7	13	35,0%	0	0

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*

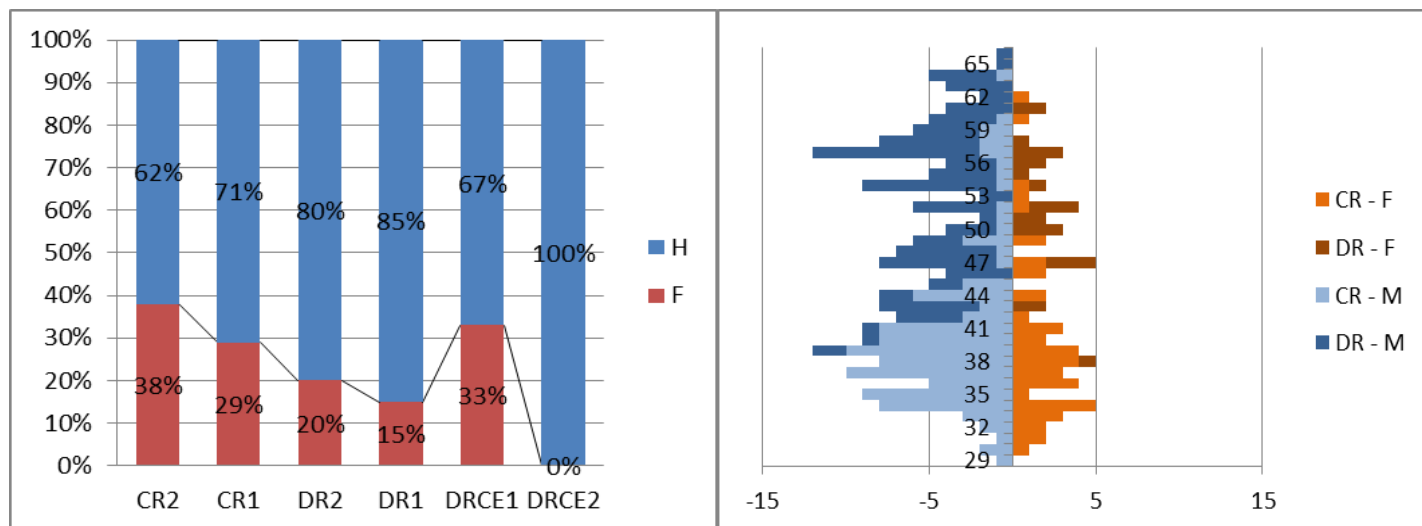
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 5 – Matière condensée : organisation et dynamique

Effectifs par grade au 31/12/2013



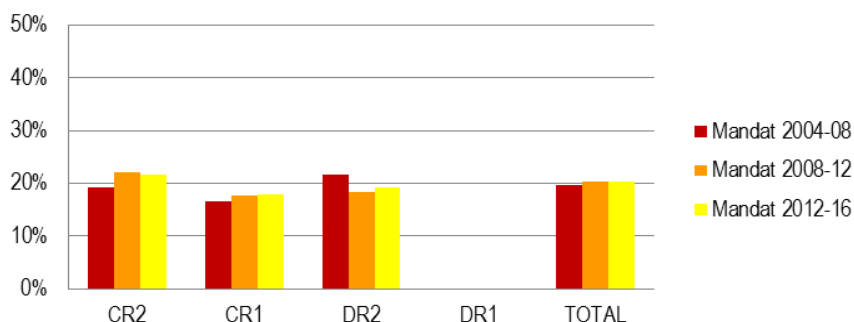
$$\text{Indice d'avantage masculin} = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{49,5\%}{33,3\%} = 1,4$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		% F
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	
14	23	34	83	18	76	5	28	1	2	1	1	72	210	25,5%

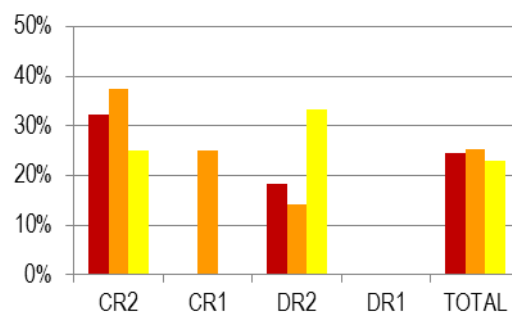
Source : Zento RH et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

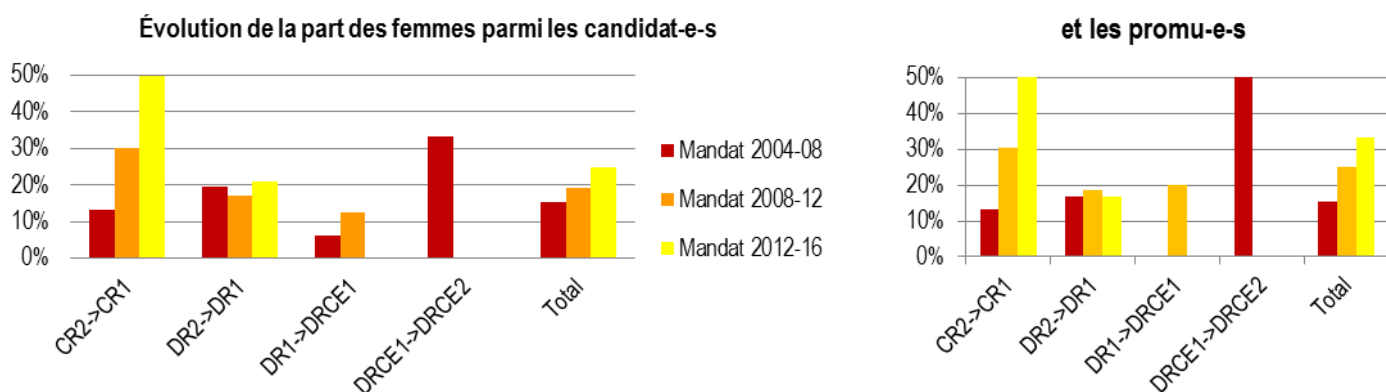
¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	17	91	15,7%	3	35	7,9%							20	143	12,3%
Admis-es à poursuivre	10	35	22,2%	3	10	23,1%	7	46	13,2%				20	101	16,5%
Admissibles	2	7	22,2%	2	1	66,7%	1	7	12,5%				5	17	22,7%
Lauréat-e-s	2	3	40,0%	1	0	100%	1	6	14,3%				4	11	26,7%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2013cumulé-e-s</i>															
	24	46	34,2%	1	11	8,3%	11	52	17,4%	0	0		36	109	24,8%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Avancements



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2-->CR1			DR2-->DR1			DR1-->DRCE1			DRCE1-->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	3	7	30%	13	50	21%	5	25	17%	1	2	33%	22	84	20,8%
Candidat-e-s	2	7	22%	4	19	17%	0	4	0%	1	0	100%	7	30	18,9%
Promu-e-s	1	7	13%	2	4	33%	0	1	0%	1	0	100%	4	12	25,0%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2012cumulé-e-s</i>															
	18	53	23,6%	6	28	17,6%	1	5	16,7%	1	4	20,0%	26	90	22,4%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	0	2	2	3	9	5	11	31,3%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	4	10	28,6%	1	3	25,0%	1	2	33,3%	6	15	28,6%	1	0
Mandat 2008-12	4	9	30,8%	0	5	0,0%	1	2	33,3%	5	16	23,8%	0	0

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et La parité dans les métiers du CNRS 2013

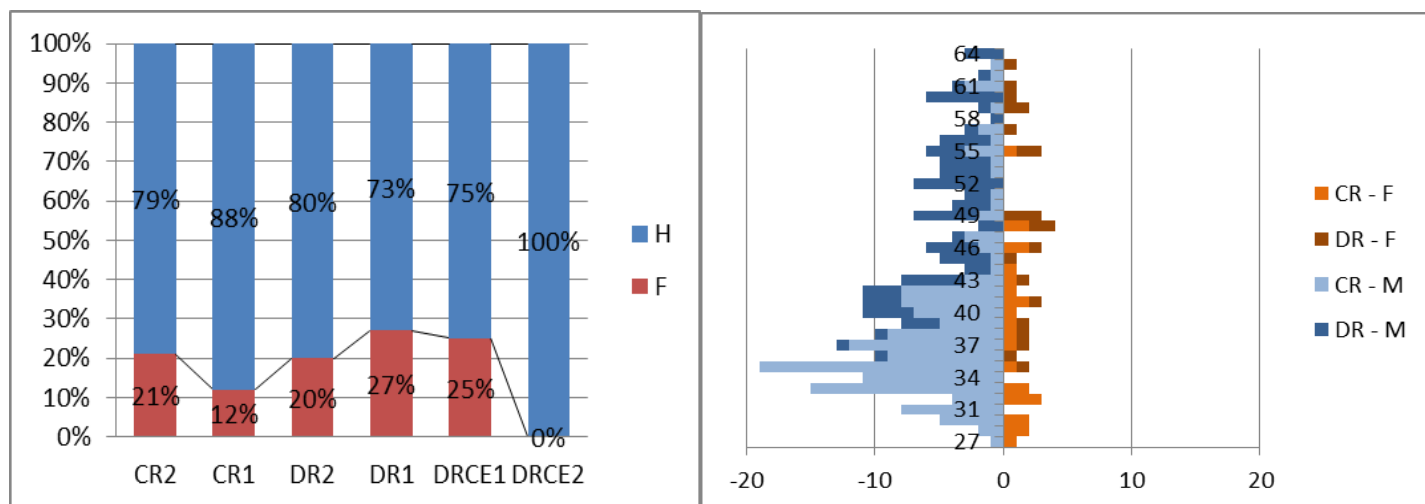
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 6 – Sciences de l'information : fondements de l'informatique, calculs, algorithmes, représentations, exploitations

Effectifs par grade au 31/12/2013



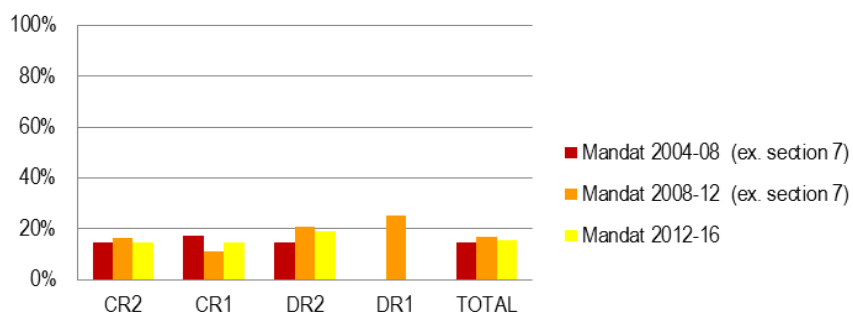
$$\text{Indice d'avantage masculin} = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{34,6\%}{46,8\%} = 0,7$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% F
9	34	16	117	15	60	6	16	1	3	0	1	47	231	16,9%

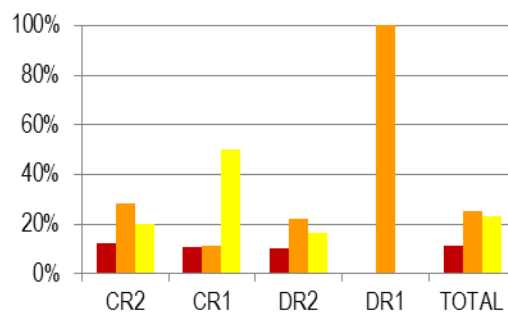
Source : Zento RH et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

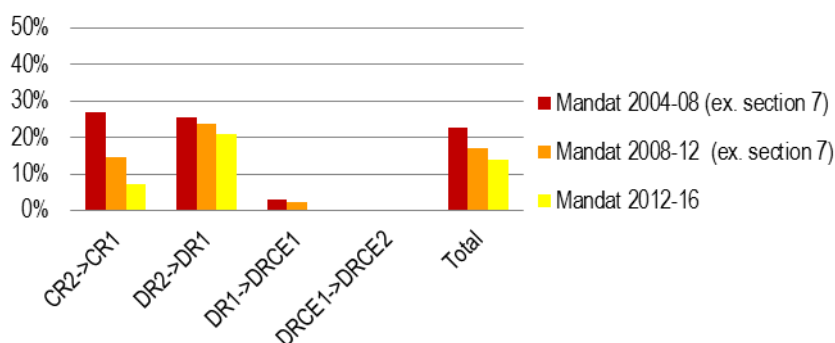
² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	33	208	13,7%	4	54	6,9%							37	262	12,4%
Admis-es à poursuivre	15	83	15,3%	2	16	11,1%	7	46	13,2%				24	145	14,2%
Admissibles	3	14	17,6%	0	6	0%	2	8	20,0%				5	28	15,2%
Lauréat-e-s	1	6	14,3%	0	2	0%	2	7	28,6%				3	15	16,7%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2013 cumulé-e-s de l'ancienne section 7</i>															
	32	133	19,4%	5	34	12,8%	19	94	16,8%	1	0	100%	57	261	17,9%

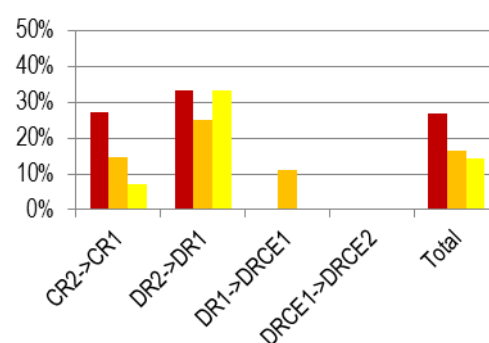
Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Avancements

Évolution de la part des femmes parmi les candidat-e-s



et les promu-e-s



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	3	10	23%	5	45	10%	5	17	23%	1	2	33%	14	74	15,9%
Candidat-e-s	2	9	18%	1	17	6%	0	3	0%	0	2	0%	3	31	8,8%
Promu-e-s	2	9	18%	0	4	0%	0	1	0%	0	0	0%	2	14	12,5%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2012 cumulé-e-s de l'ancienne section 7</i>															
	40	168	19,2%	15	37	28,8%	1	12	7,7%	0	5	0,0%	56	222	20,2%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	2	2	6	2	6	4	14	22,2%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	F
Mandat 2012-16	7	6	53,8%	1	4	20,0%	2	1	66,7%	10	11	47,6%	1	0
Mandat 2008-12 (Ex. section 7)	3	10	23,1%	1	4	20,0%	0	3	0,0%	4	17	19,0%	0	0

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et La parité dans les métiers du CNRS 2013

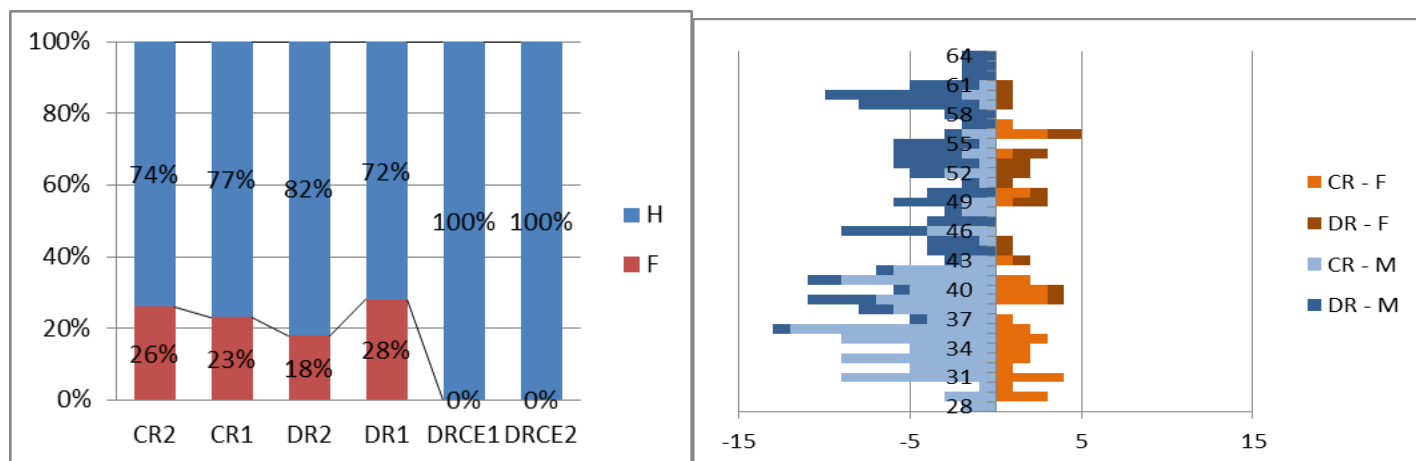
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 7 – Sciences de l'information : traitements, systèmes intégrés matériel-logiciel, robots, commandes, images, contenus, interactions, signaux et langues

Effectifs par grade au 31/12/2013

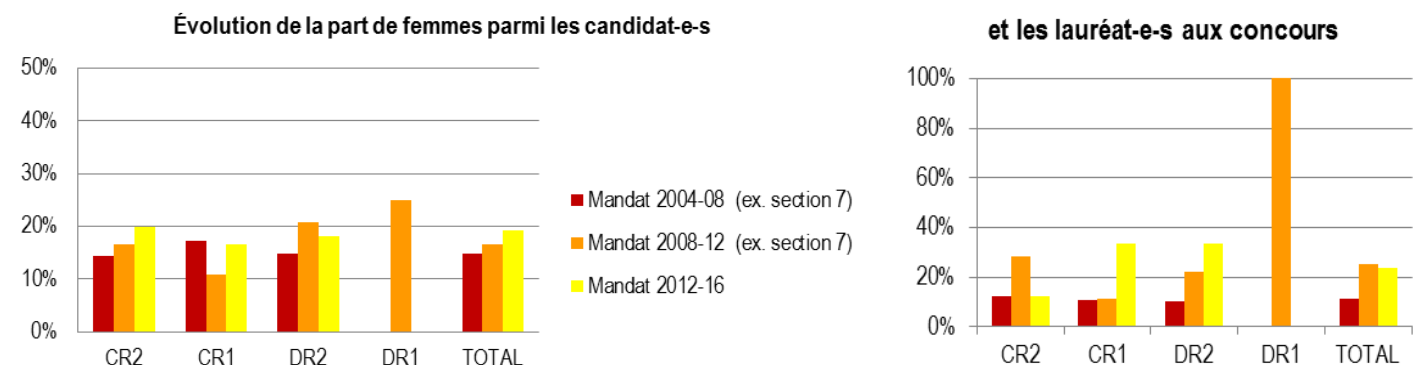


$$\text{Indice d'avantage masculin} = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{42,4\%}{35,7\%} = 1,1$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% F
12	35	24	82	12	56	8	21	0	6	0	3	56	203	21,6%

Source : Zento RH et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*³

Concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

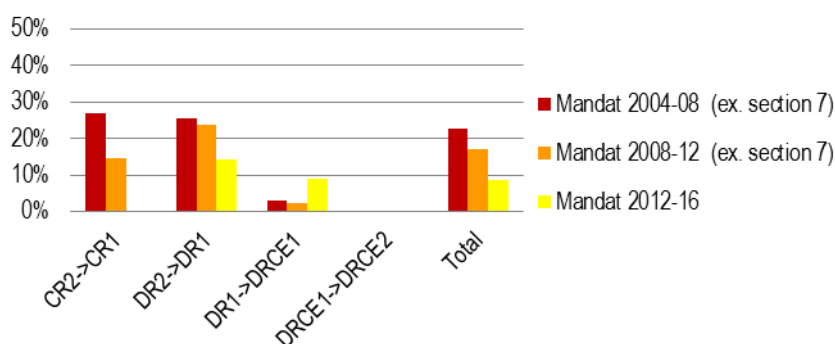
² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	42	233	18,0%	3	45	6,7%							46	278	14,2%
Admis-es à poursuivre	9	53	17,0%	2	17	11,8%	5	43	11,6%				16	113	12,4%
Admissibles	3	14	21,4%	0	5	0%	1	8	12,5%				4	27	12,9%
Lauréat-e-s	1	6	16,7%	0	2	0%	1	7	14,3%				2	17	10,5%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2013 cumulé-e-s de l'ancienne section 7</i>															
	32	136	19,0%	5	35	12,5%	20	93	17,7%	1	0	100%	58	264	18,1%

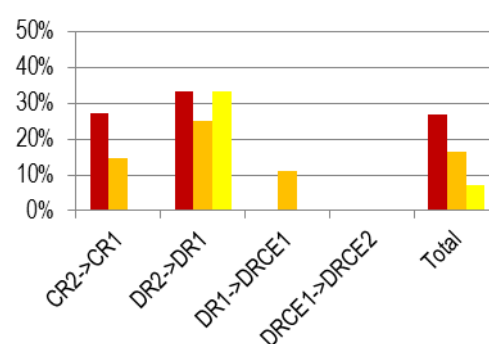
Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Avancements

Évolution de la part des femmes parmi les candidat-e-s



et les promu-e-s



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	3	10	23%	5	45	10%	5	17	23%	1	2	33%	14	74	15,9%
Candidat-e-s	2	9	18%	1	17	6%	0	3	0%	0	2	0%	3	31	8,8%
Promu-e-s	2	9	18%	0	4	0%	0	1	0%	0	0	0%	2	14	12,5%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2012 cumulé-e-s de l'ancienne section 7</i>															
	40	168	19,2%	15	37	28,8%	1	12	7,7%	0	5	0,0%	56	222	20,2%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	0	1	5	0	9	1	14	6,7%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	3	10	23,1%	2	3	40,0%	1	2	33,3%	6	15	28,6%	1	1
Mandat 2008-12 (Ex. section 7)	3	10	23,1%	1	4	20,0%	0	3	0,0%	4	17	19,0%	0	0

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et La parité dans les métiers du CNRS 2013

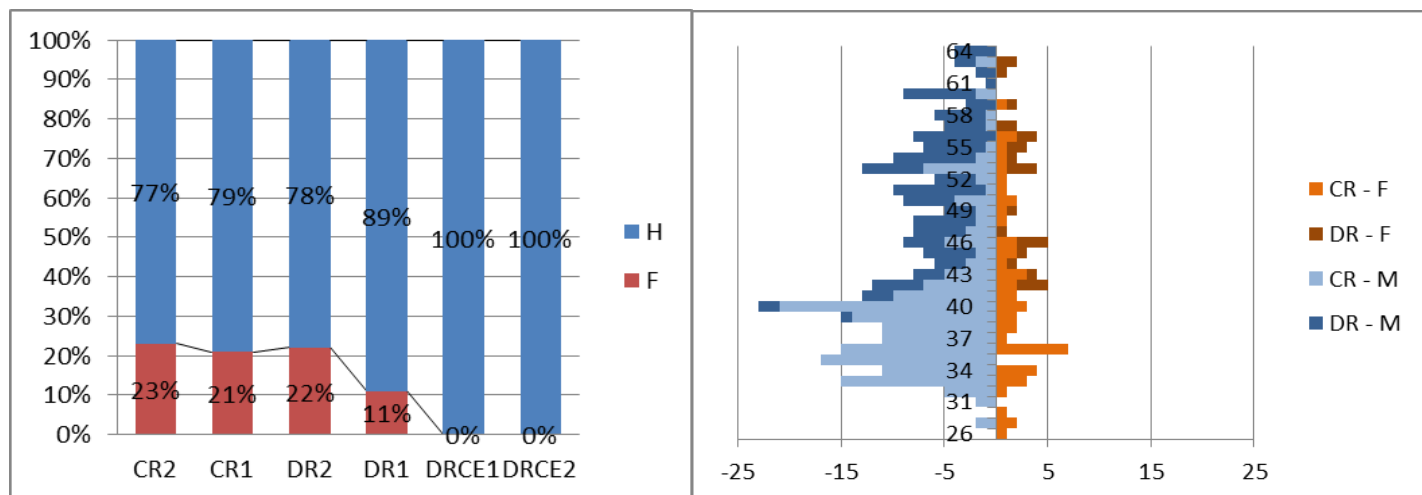
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 8 – Micro- et nanotechnologies, micro- et nanosystèmes, photonique, électronique, électromagnétisme, énergie électrique

Effectifs par grade au 31/12/2013



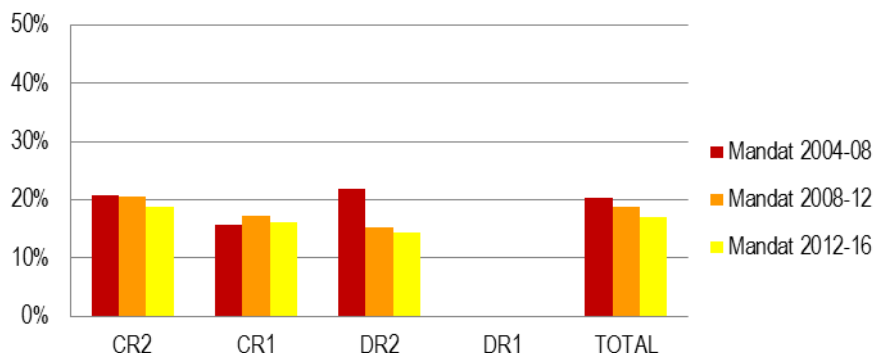
$$\text{Indice d'avantage masculin} = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{38,0\%}{32,9\%} = 1,1$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% F
11	37	40	149	21	73	4	33	0	7	0	1	76	300	20,2%

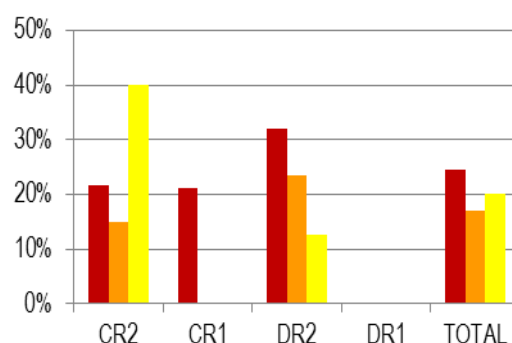
Source : Zento RH et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

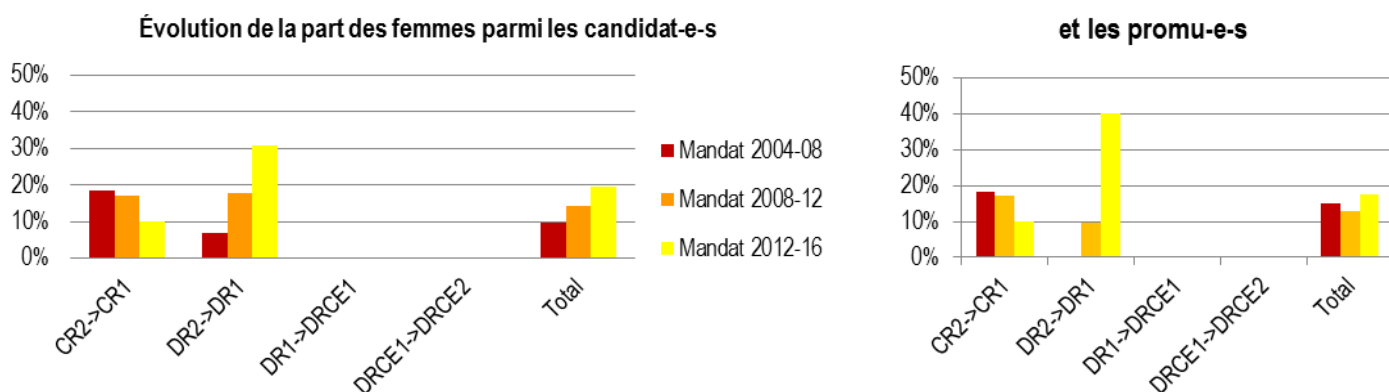
¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	19	139	13,7%	6	49	12,2%							25	188	11,7%
Admis-es à poursuivre	8	68	11,8%	3	6	18,8%	13	74	17,6%				24	148	14,0%
Admissibles	0	8	0,0%	1	3	33,3%	3	11	27,3%				4	22	15,4%
Lauréat-e-s	0	5	0,0%	0	2	0,0%	2	9	22,2%				2	16	11,1%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2013 cumulé-e-s</i>															
	19	77	19,8%	4	25	13,8%	18	52	25,7%	0	0		41	154	21,0%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Avancements



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	1	10	9%	14	50	22%	4	32	11%	0	7	0,0%	19	99	16,1%
Candidat-e-s	2	9	18%	6	15	29%	0	8	0%	0	4	0,0%	8	36	18,2%
Promu-e-s	2	9	18%	3	3	50%	0	1	0%	0	1	0,0%	5	14	26,3%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2012 cumulé-e-s</i>															
	20	97	17,9%	4	33	10,8%	0	10	0,0%	0	4	0,0%	24	144	14,3%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	0	0	5	4	7	4	12	25,0%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	F
Mandat 2012-16	3	10	23,1%	1	4	20,0%	0	3	0,0%	4	17	19,0%	0	1
Mandat 2008-12	3	10	23,1%	0	4	0,0%	0	3	0,0%	3	17	15,0%	0	0

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et La parité dans les métiers du CNRS 2013

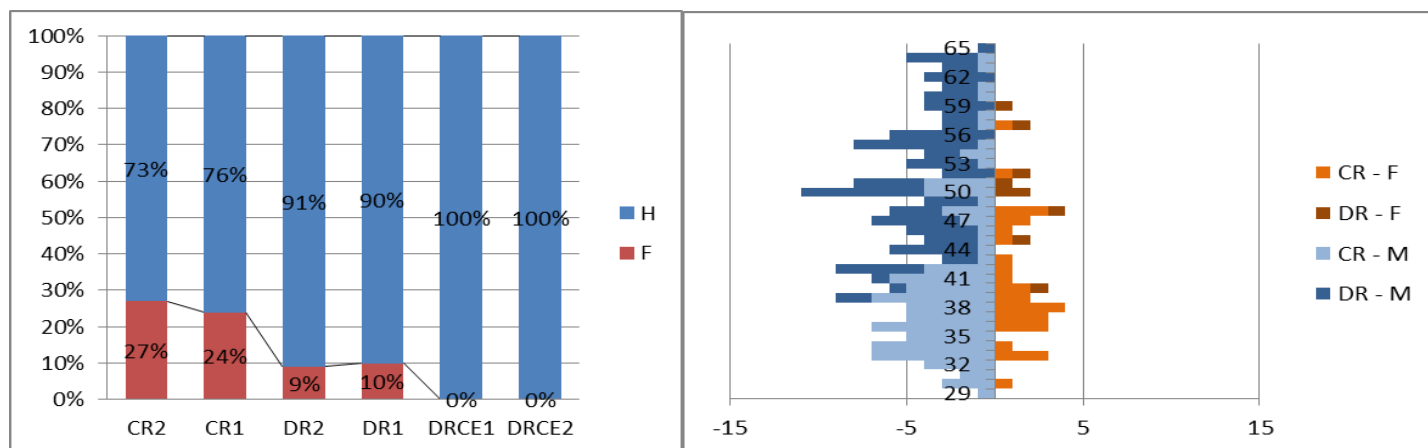
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 9 – Ingénierie des matériaux et des structures, mécanique des solides, biomécanique, acoustique

Effectifs par grade au 31/12/2013



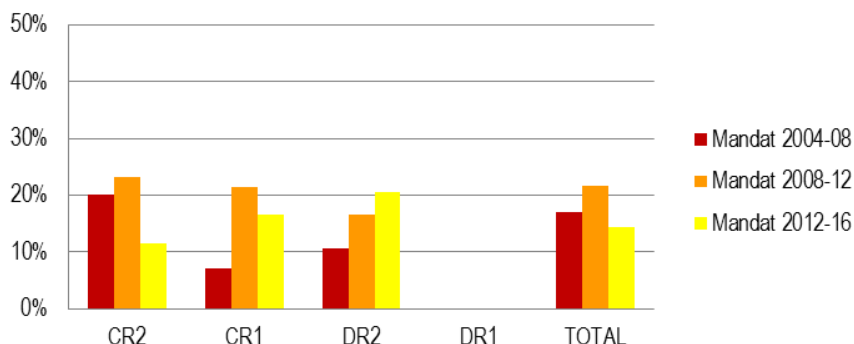
$$\text{Indice d'avantage masculin}^2 = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{48,7\%}{22,5\%} = 2,1$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% F
8	22	23	74	6	61	3	27	0	1	0	2	40	187	17,6%

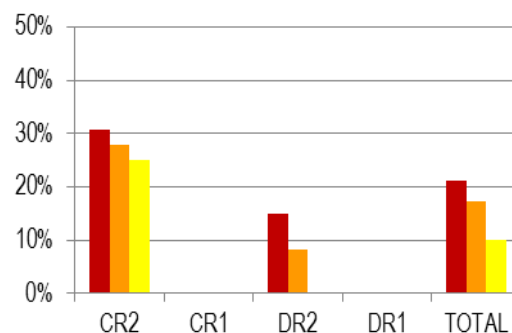
Source : Zento RH et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

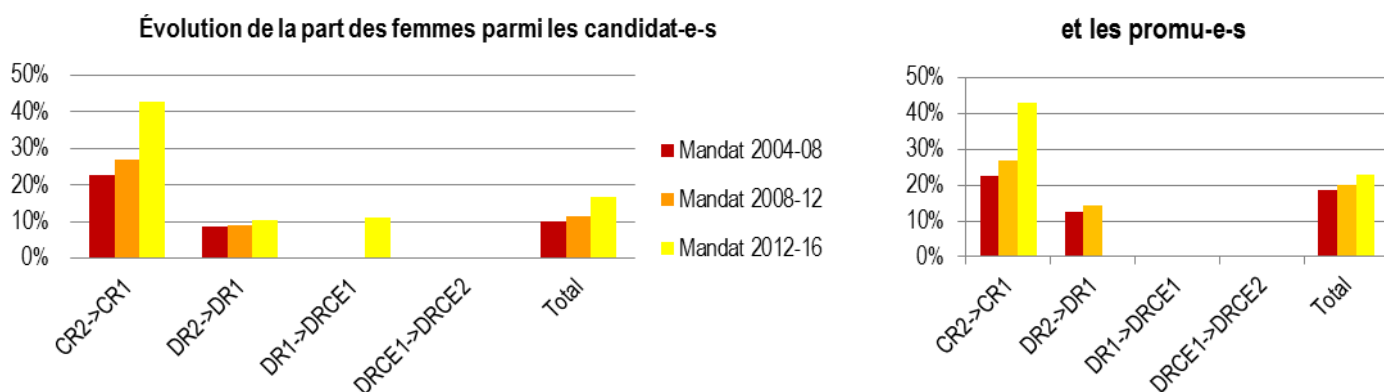
¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	11	56	16,4%	1	18	5,3%							12	74	14,0%
Admis-es à poursuivre	7	31	18,4%	0	14	0,0%	7	22	24,1%				14	67	17,3%
Admissibles	0	6	0,0%	0	2	0,0%	1	6	14,3%				3	14	17,6%
Lauréat-e-s	0	4	0,0%	0	1	0,0%	1	4	20,0%				1	9	10,0%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2013 cumulé-e-s</i>															
	16	39	29,0%	0	9	0,0%	5	44	10,2%	0	1	0,0%	21	93	18,4%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Avancements



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	1	6	14,3%	4	42	8,7%	3	22	12,0%	0	1	0,0%	8	71	10,1%
Candidat-e-s	1	7	12,5%	1	18	5,3%	1	6	14,3%	0	0	0,0%	3	31	8,8%
Promu-e-s	1	6	14,3%	1	4	20,0%	0	1	0,0%	0	0	0,0%	2	11	15,4%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2012 cumulé-e-s</i>															
	15	40	27,3%	3	24	11,1%	0	6	0,0%	0	2	0,0%	15	62	19,5%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	0	0	5	2	9	2	14	12,5%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	2	9	18,2%	3	3	50,0%	2	1	66,7%	7	13	35,0%	0	0
Mandat 2008-12	2	10	16,7%	2	4	33,3%	0	3	0,0%	4	17	19,0%	0	0

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et La parité dans les métiers du CNRS 2013

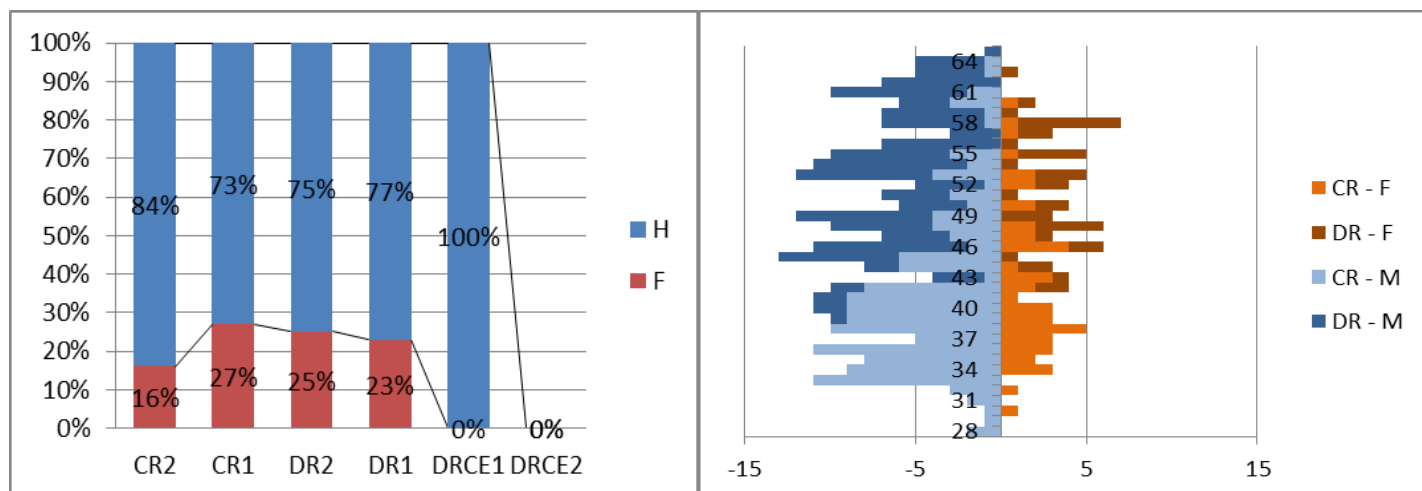
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 10 – Milieux fluides et réactifs : transports, transferts, procédés de transformation

Effectifs par grade au 31/12/2013



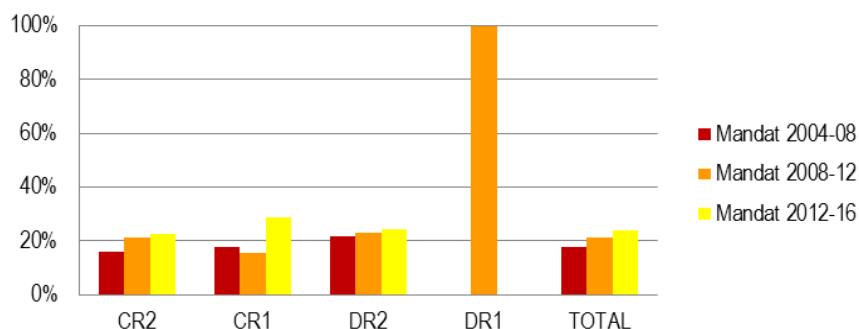
$$\text{Indice d'avantage masculin}^2 = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{47,0\%}{45,6\%} = 1,0$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% F
7	36	42	112	30	92	11	36	0	3	0	0	90	279	24,4%

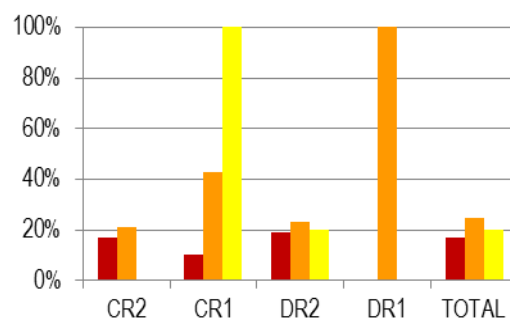
Source : Zento RH et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

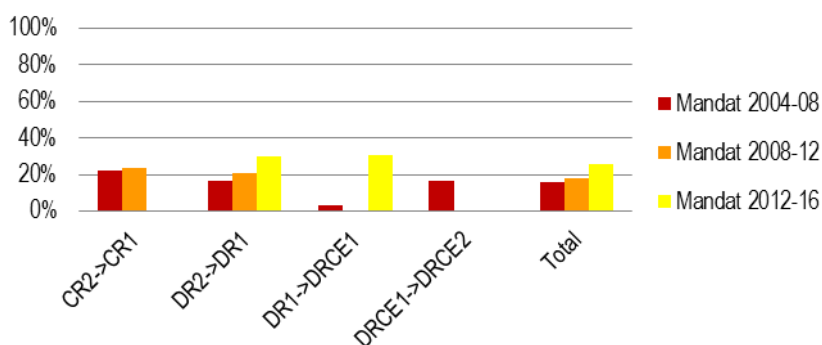
² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	18	79	18,6%	3	23	11,5%							21	102	17,1%
Admis-es à poursuivre	9	48	15,8%	2	13	13,3%	13	37	26,0%				24	98	19,7%
Admissibles	1	8	11,1%	0	2	0,0%	2	8	20,0%				3	18	14,3%
Lauréat-e-s	1	5	16,7%	0	1	0,0%	2	6	25,0%				3	12	20,0%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2013 cumulé-e-s</i>															
	14	63	18,2%	5	13	27,8%	21	78	21,2%	1	0	100%	41	154	21,0%

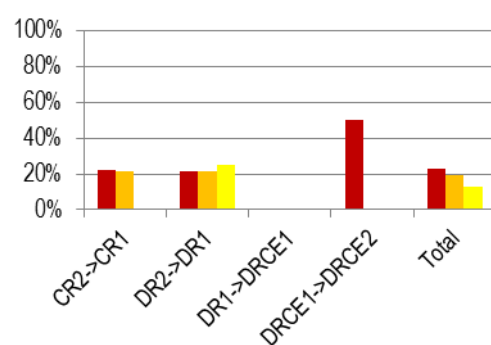
Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Avancements

Évolution de la part des femmes parmi les candidat-e-s



et les promu-e-s



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	1	13	7,1%	17	62	21,5%	11	38	22,4%	0	4	0,0%	29	117	19,9%
Candidat-e-s	1	12	7,7%	8	22	27,6%	2	11	15,4%	0	2	0,0%	11	47	19,0%
Promu-e-s	1	12	7,7%	1	6	14,3%	0	1	0%	0	1	0,0%	2	20	9,1%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2012 cumulé-e-s</i>															
	16	64	20,0%	11	39	22,0%	0	9	0,0%	1	1	50,0%	28	113	19,9%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	1	2	4	3	8	5	13	27,8%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	3	10	23,1%	2	3	40,0%	0	3	0,0%	5	16	23,8%	0	0
Mandat 2008-12	5	10	33,3%	2	1	66,7%	0	3	0,0%	7	14	33,3%	0	1

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et La parité dans les métiers du CNRS 2013

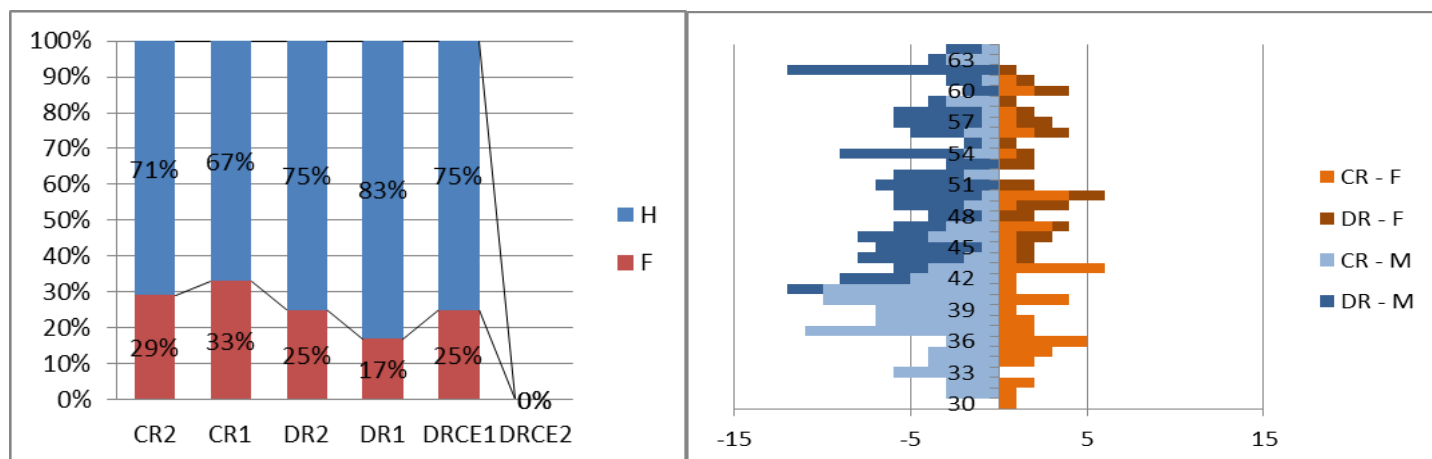
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 11 – Systèmes et matériaux supra et macromoléculaires : élaboration, propriétés, fonctions

Effectifs par grade au 31/12/2013



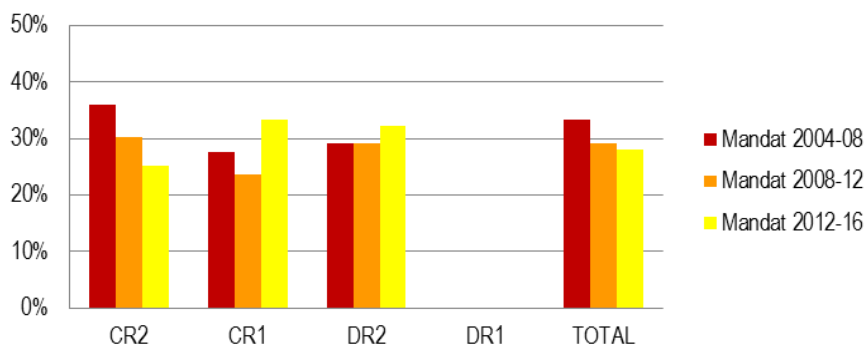
$$\text{Indice d'avantage masculin}^2 = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{46,5\%}{35,9\%} = 1,2$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% F
10	25	40	83	22	66	5	25	1	3	0	0	78	202	27,9%

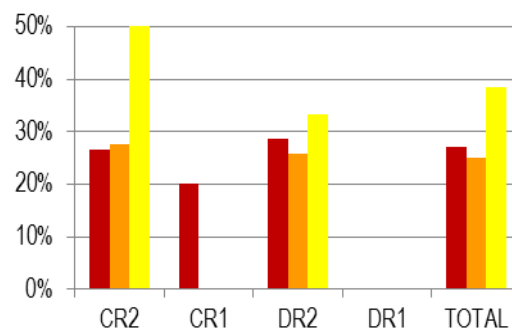
Source : Zento RH et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

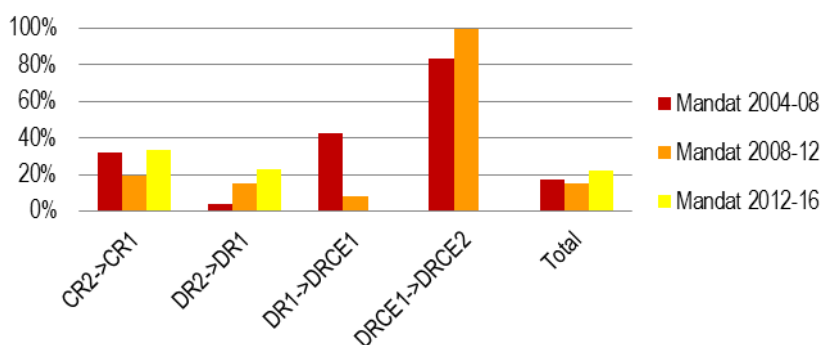
² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	17	60	22,1%										17	60	22,1%
Admis-es à poursuivre	11	27	28,9%				8	24	25,0%				19	51	27,1%
Admissibles	2	8	20,0%				1	5	16,7%				3	13	18,8%
Lauréat-e-s	2	3	40,0%				1	4	20,0%				3	7	30,0%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2013 cumulé-e-s</i>															
	19	46	29,2%	1	9	10,0%	17	44	29,7%	0	0	0%	37	99	27,2%

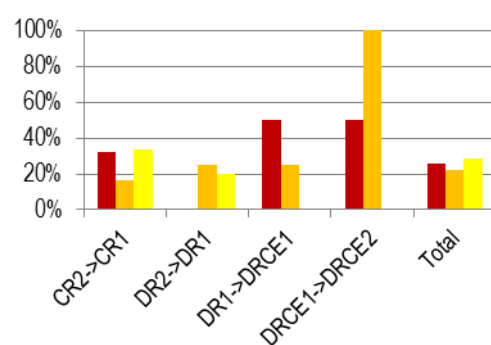
Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Avancements

Évolution de la part des femmes parmi les candidat-e-s



et les promu-e-s



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	3	8	27,3%	14	49	22,2%	5	29	14,7%	1	4	20,0%	23	90	20,4%
Candidat-e-s	2	5	28,6%	3	16	15,8%	1	5	16,7%	0	0	0,0%	6	26	18,8%
Promu-e-s	2	6	25,0%	1	4	20,0%	0	1	0,0%	0	0	0,0%	3	11	21,4%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2012 cumulé-e-s</i>															
	18	49	26,9%	5	29	14,7%	2	4	33,3%	2	1	66,7%	27	83	24,5%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	0	3	3	2	9	5	12	29,4%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	7	6	53,8%	2	3	40,0%	0	3	0,0%	9	12	42,9%	0	1
Mandat 2008-12	5	8	38,5%	1	4	20,0%	0	3	0,0%	6	15	28,6%	0	0

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et La parité dans les métiers du CNRS 2013

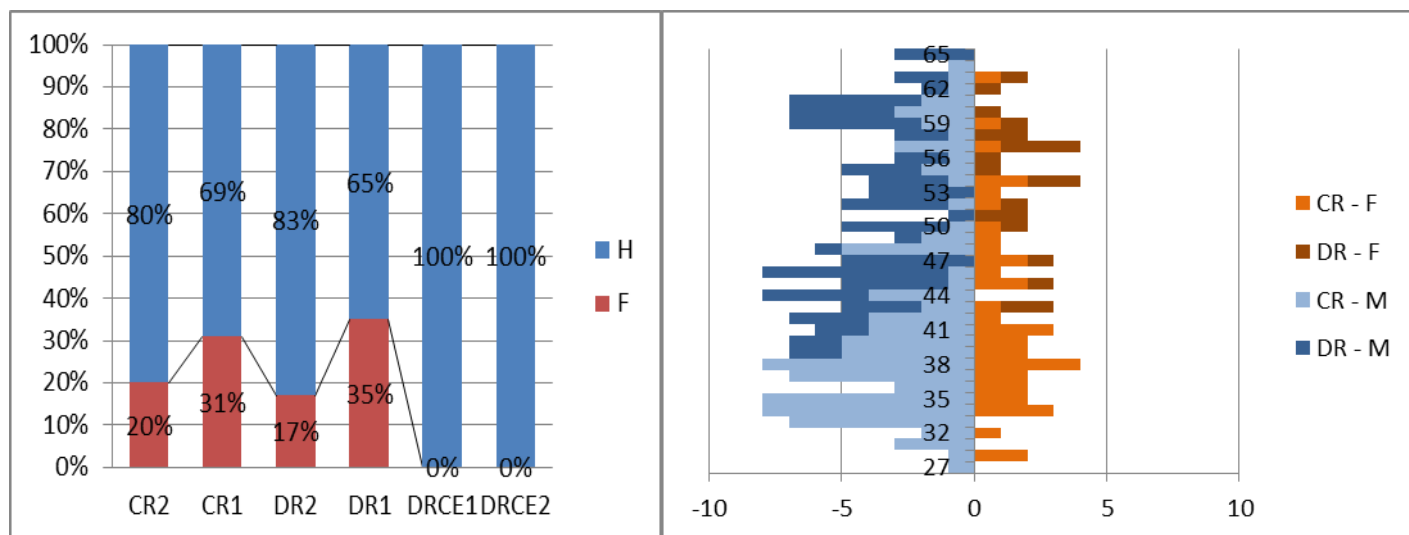
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 12 – Architectures moléculaires : synthèses, mécanismes et propriétés

Effectifs par grade au 31/12/2013



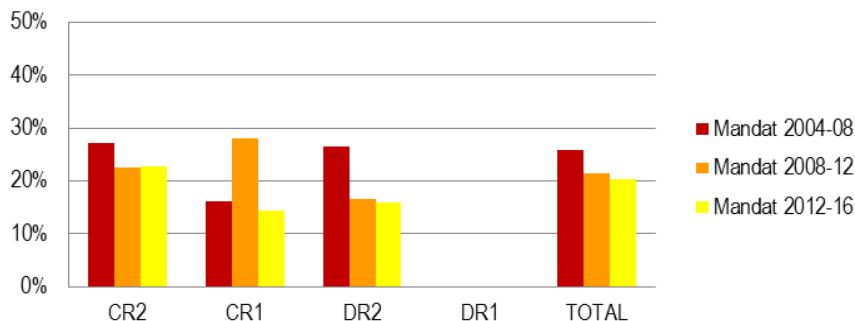
$$\text{Indice d'avantage masculin} = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{43,3\%}{34,4\%} = 1,2$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% F
6	24	34	77	12	57	9	17	0	2	0	1	61	178	25,5%

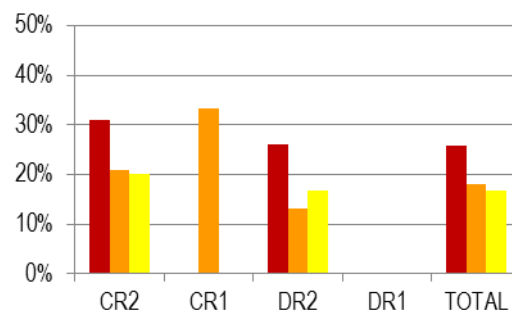
Source : Zento RH et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

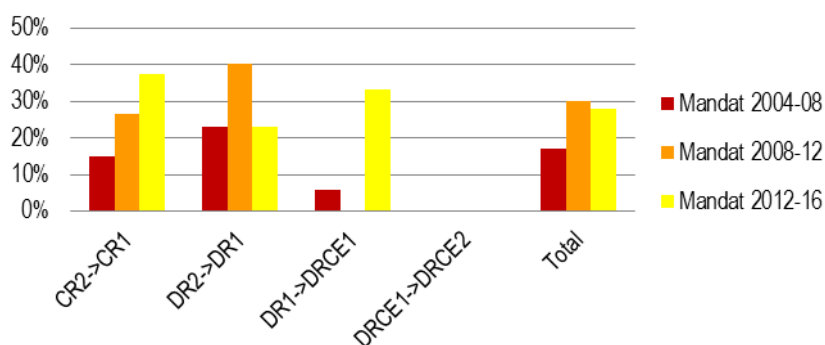
² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	13	56	18,8%										13	56	18,8%
Admis-es à poursuivre	11	47	19,0%				6	23	20,7%				17	70	19,5%
Admissibles	1	8	11,1%				2	4	33,3%				3	12	20,0%
Lauréat-e-s	1	4	20,0%				2	2	50,0%				3	6	33,3%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2013 cumulé-e-s</i>															
	15	43	25,9%	1	9	10,0%	10	42	19,2%	0	0	0,0%	24	84	22,2%

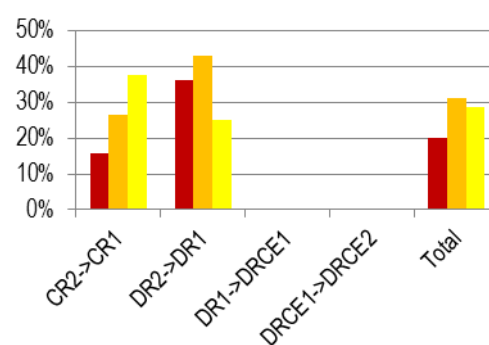
Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Avancements

Évolution de la part des femmes parmi les candidat-e-s



et les promu-e-s



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	1	7	12,5%	12	39	23,5%	7	15	31,8%	0	1	0,0%	20	62	24,4%
Candidat-e-s	1	7	12,5%	4	11	26,7%	2	2	50,0%	0	0	0,0%	7	20	25,9%
Promu-e-s	1	7	12,5%	0	4	0,0%	0	0	0,0%	0	0	0,0%	1	11	8,3%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2012 cumulé-e-s</i>															
	16	54	22,9%	18	15	37,9%	0	3	0,0%	0	2	0,0%	27	77	26,0%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	0	1	4	4	7	5	11	31,3%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	3	7	30,0%	2	6	25,0%	0	3	0,0%	5	16	23,8%	0	0
Mandat 2008-12	3	10	23,1%	1	4	20,0%	0	3	0,0%	4	17	19,0%	0	0

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et La parité dans les métiers du CNRS 2013

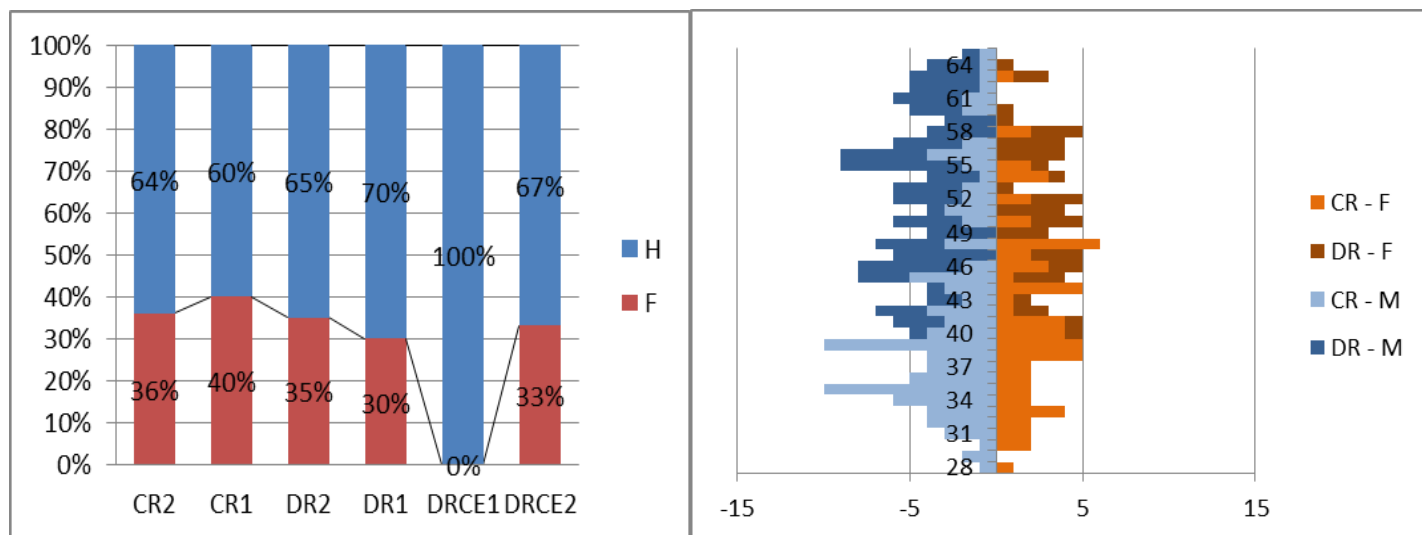
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 13 – Chimie physique, théorique et analytique

Effectifs par grade au 31/12/2013



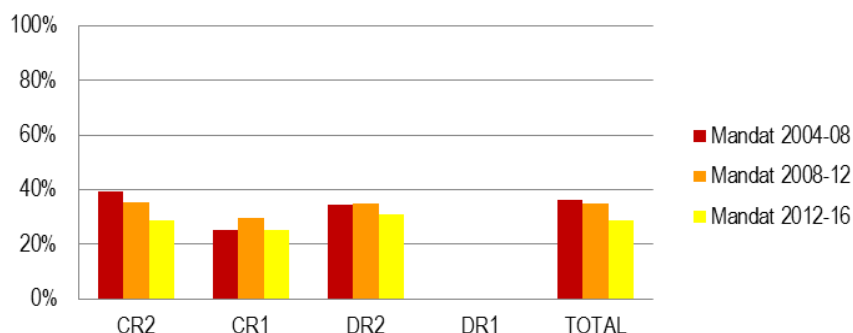
$$\text{Indice d'avantage masculin}^2 = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{46,2\%}{39,8\%} = 1,1$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% F
14	25	54	81	35	66	9	21	0	2	1	2	113	197	36,5%

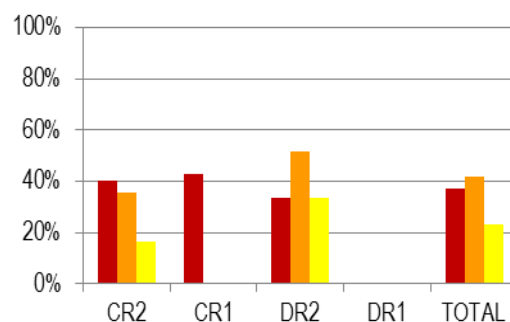
Source : Zento RH et La parité dans les métiers du CNRS 2013³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

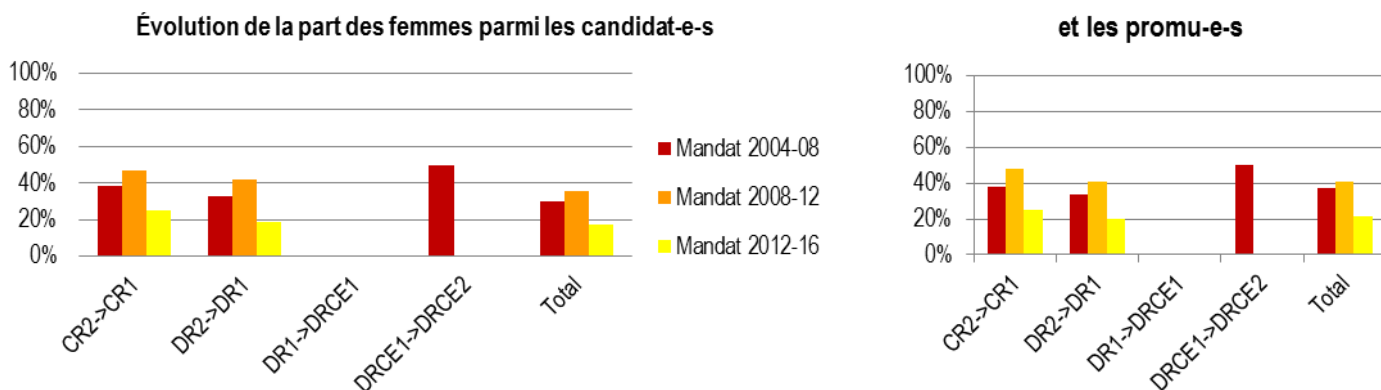
¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	15	63	19,2%	7	22	24,1%							22	85	20,6%
Admis-es à poursuivre	12	31	27,9%	6	13	31,6%	12	24	33,3%				30	68	30,6%
Admissibles	2	5	28,6%	1	1	50,0%	2	7	22,2%				5	13	27,8%
Lauréat-e-s	1	4	20,0%	0	1	0,0%	2	6	25,0%				3	11	21,4%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2013 cumulé-e-s</i>															
	24	43	35,8%	3	8	27,3%	28	39	41,8%	0	0	0,0%	55	90	37,9%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Avancements



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	3	10	23,1%	26	54	32,5%	9	21	30,0%	0	2	0,0%	38	87	30,4%
Candidat-e-s	2	9	18,2%	5	14	26,3%	0	4	0,0%	0	2	0,0%	7	29	19,4%
Promu-e-s	2	9	18,2%	1	4	20,0%	0	1	0,0%	0	1	0,0%	3	15	16,7%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2012 cumulé-e-s</i>															
	29	42	40,8%	12	22	35,3%	0	5	0,0%	1	2	33,3%	42	72	36,8%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	0	0	4	2	9	2	13	13,3%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	6	7	46,2%	1	4	20,0%	0	3	0,0%	7	14	33,3%	0	1
Mandat 2008-12	3	10	23,1%	2	3	40,0%	0	3	0,0%	5	16	23,8%	0	0

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et La parité dans les métiers du CNRS 2013

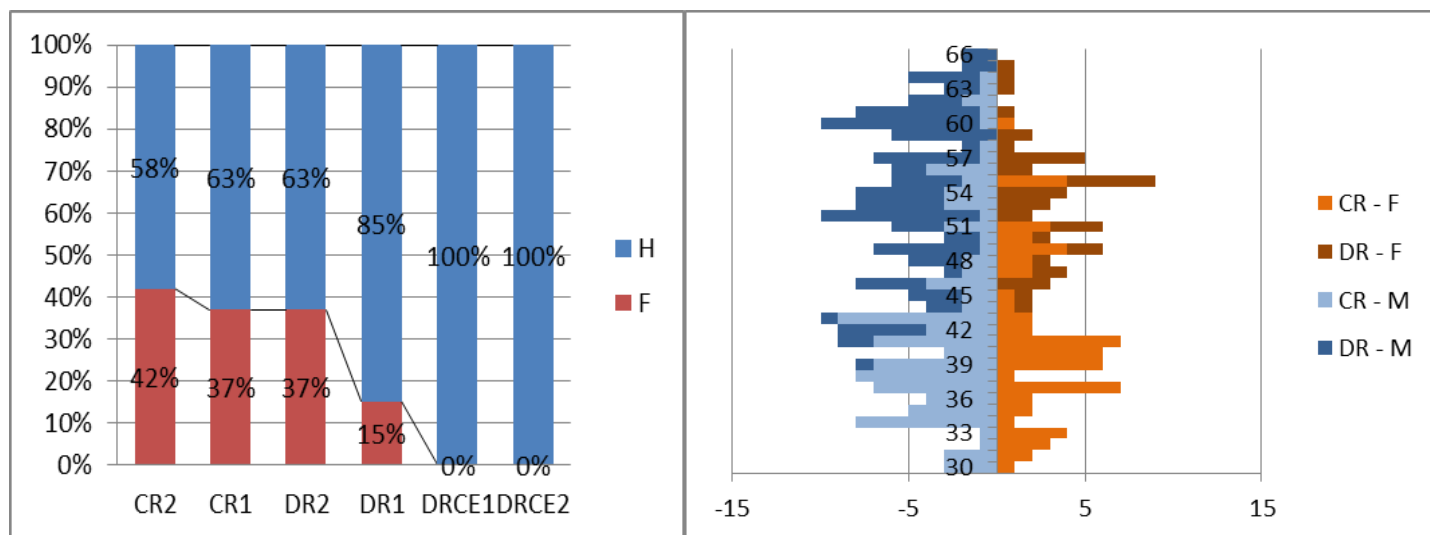
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 14 – Chimie de coordination, catalyse, interfaces et procédés

Effectifs par grade au 31/12/2013



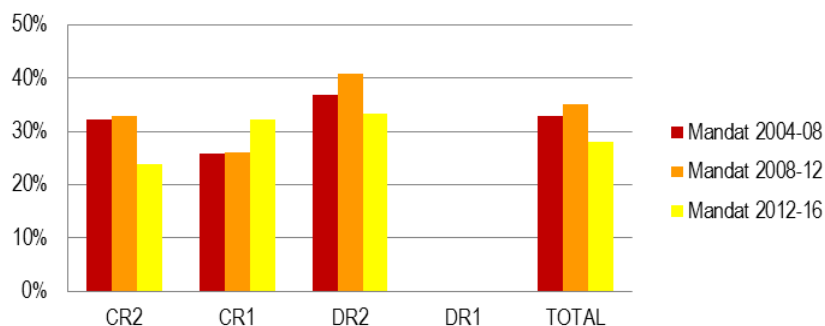
$$\text{Indice d'avantage masculin} = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{48,1\%}{38,9\%} = 1,2$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% F
13	18	53	90	37	64	5	29	0	4	0	3	108	208	34,2%

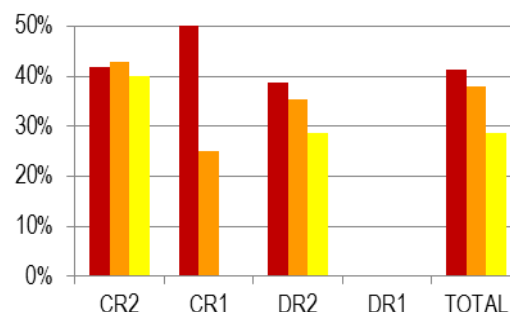
Source : Zento RH et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

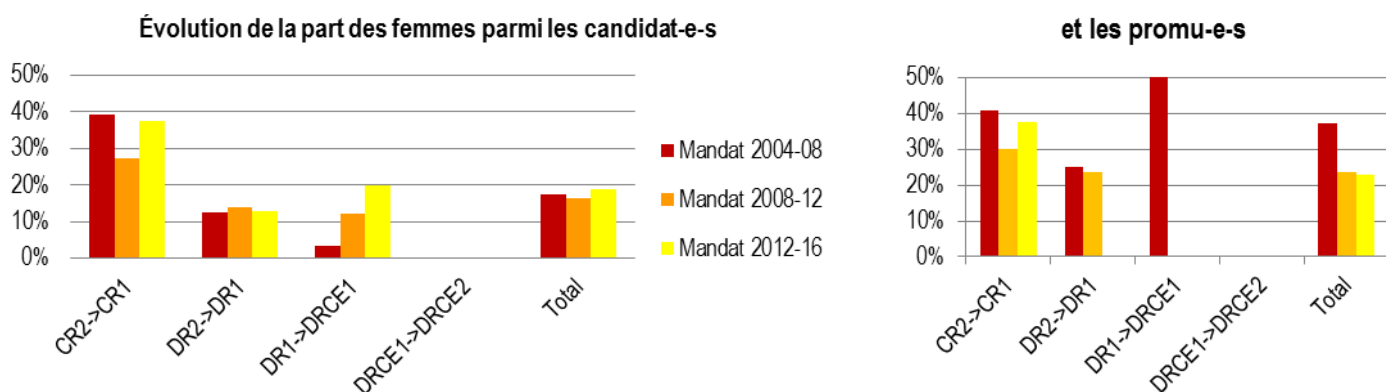
¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	20	60	24,4%	7	18	28,0%							27	78	27,5%
Admis-es à poursuivre	17	46	27,0%	5	14	26,3%	12	25	32,4%				34	85	28,6%
Admissibles	0	7	0,0%	1	1	50,0%	3	4	42,9%				4	12	25,0%
Lauréat-e-s	0	4	0,0%	1	1	50,0%	2	4	33,3%				3	9	25,0%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2013 cumulé-e-s</i>															
	27	37	42,2%	5	9	35,7%	25	44	36,2%	0	0	0,0%	57	90	38,8%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Avancements



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2-->CR1			DR2-->DR1			DR1-->DRCE1			DRCE1-->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	4	5	44,0%	28	45	38,0%	6	28	18,0%	0	4	0,0%	38	82	32,0%
Candidat-e-s	2	5	29,0%	3	13	19,0%	1	6	14,0%	0	3	0,0%	6	27	18,0%
Promu-e-s	2	5	29,0%	1	4	20,0%	0	0	0,0%	0	1	0,0%	3	10	23,0%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2012 cumulé-e-s</i>															
	30	52	36,6%	7	27	20,6%	1	7	12,5%	0	3	0,0%	38	89	29,9%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	1	0	3	7	4	7	8	46,7%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	6	7	46,2%	2	3	40,0%	2	1	66,7%	10	11	47,6%	0	0
Mandat 2008-12	5	8	38,5%	2	3	40,0%	1	2	33,3%	8	13	38,1%	0	0

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et La parité dans les métiers du CNRS 2013

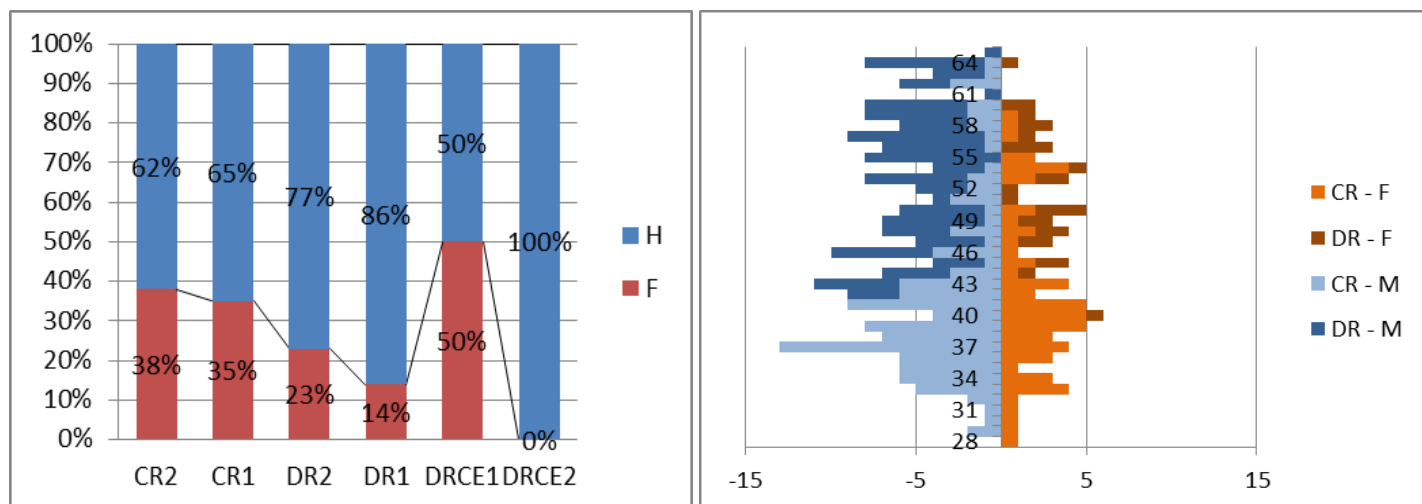
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 15 – Chimie des matériaux, nanomatériaux et procédés

Effectifs par grade au 31/12/2013



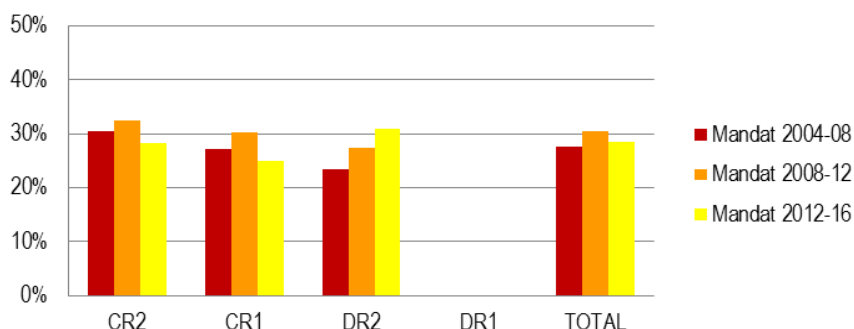
$$\text{Indice d'avantage masculin} = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{47,5\%}{30,1\%} = 1,5$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% F
12	20	53	97	22	72	5	32	1	1	0	1	93	223	29,4%

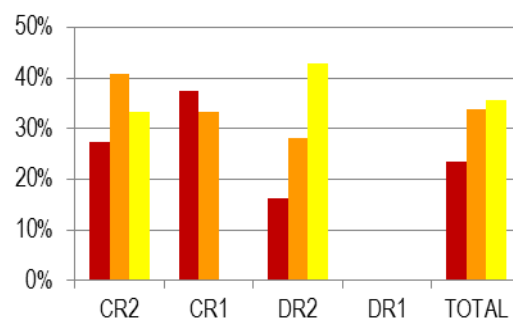
Source : Zento RH et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

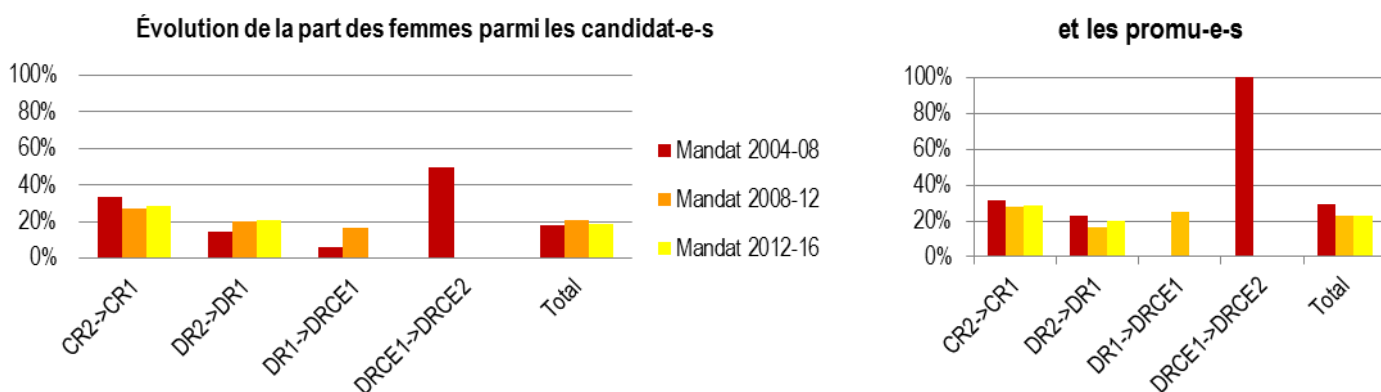
¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	12	55	17,9%	6	23	20,7%							18	78	18,8%
Admis-es à poursuivre	7	34	17,1%	3	11	21,4%	12	36	25,0%				22	81	21,4%
Admissibles	3	5	37,5%	0	1	0,0%	4	5	44,4%				7	11	38,9%
Lauréat-e-s	1	4	20,0%	0	1	0,0%	3	4	42,9%				4	9	30,8%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2013 cumulé-e-s</i>															
	22	44	33,3%	4	8	33,3%	17	53	24,3%	0	0	0,0%	43	105	29,1%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Avancements



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	2	7	22,2%	12	58	17,1%	5	31	13,9%	1	1	50,0%	20	97	17,1%
Candidat-e-s	2	7	22,2%	6	23	20,7%	0	7	0,0%	0	1	0,0%	8	38	17,4%
Promu-e-s	2	6	25,0%	3	3	50,0%	0	1	0,0%	0	0	0,0%	5	10	33,3%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2012 cumulé-e-s</i>															
	24	57	29,6%	7	29	19,4%	1	7	12,5%	1	4	20,0%	33	97	25,4%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	0	2	1	3	8	5	9	35,7%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	4	9	30,8%	3	2	60,0%	0	3	0,0%	7	14	33,3%	0	0
Mandat 2008-12	2	11	15,4%	0	5	0,0%	0	3	0,0%	2	19	9,5%	0	0

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et La parité dans les métiers du CNRS 2013

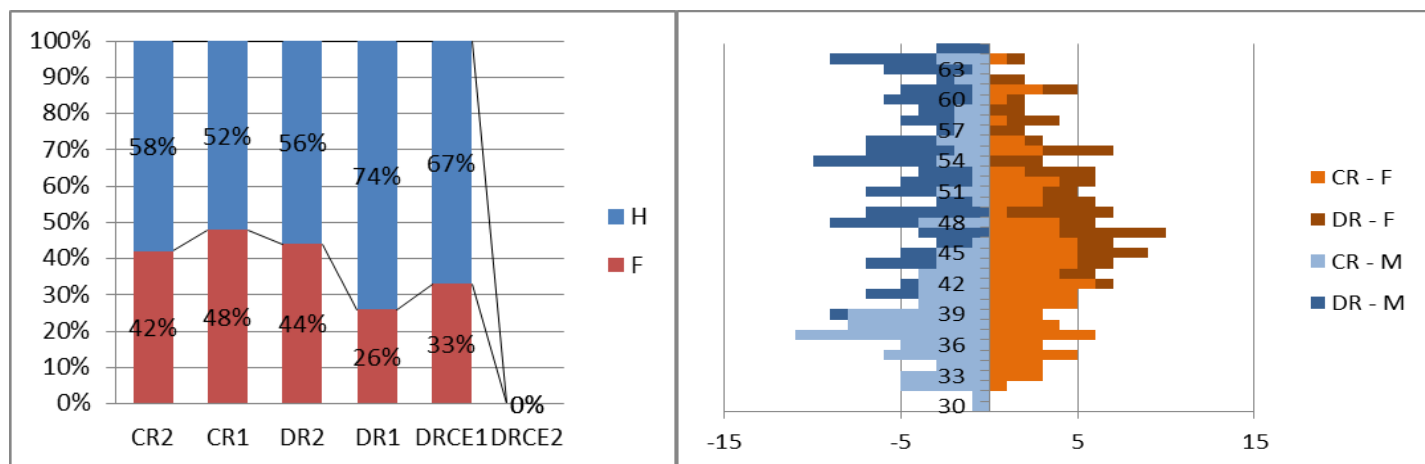
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 16 – Chimie du vivant et pour le vivant : conception et propriétés de molécules d'intérêt biologique

Effectifs par grade au 31/12/2013



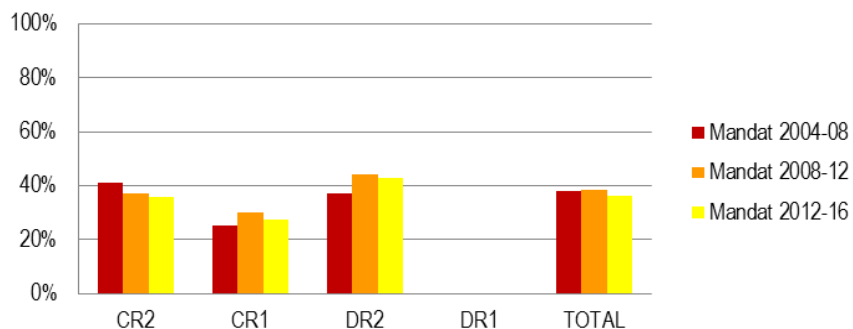
$$\text{Indice d'avantage masculin}^2 = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{44,9\%}{37,5\%} = 1,2$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% F
13	18	82	90	47	60	9	26	1	2	0	0	152	196	43,6%

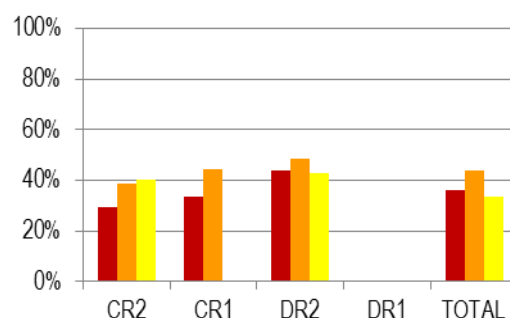
Source : Zento RH et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

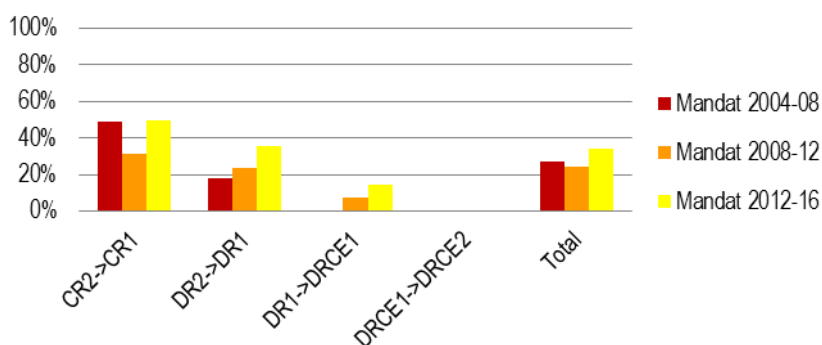
² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	39	61	39,0%	13	23	36,1%							52	84	38,2%
Admis-es à poursuivre	21	35	37,5%	4	6	33,3%	19	24	42,9%				44	65	40,4%
Admissibles	4	9	30,8%	1	1	50,0%	4	6	50,0%				9	16	36,0%
Lauréat-e-s	2	3	40,0%	1	1	50,0%	3	5	42,9%				6	9	40,0%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2013 cumulé-e-s</i>															
	22	43	33,8%	6	12	33,3%	31	37	45,6%	0	0	0,0%	59	92	39,1%

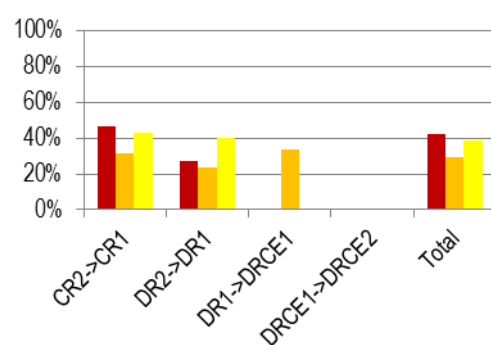
Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Avancements

Évolution de la part des femmes parmi les candidat-e-s



et les promu-e-s



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	3	5	37,5%	30	49	38,0%	8	23	26%	2	1	66,6%	43	78	35,5%
Candidat-e-s	3	5	37,5%	5	6	45,5%	1	5	17%	0	0	0,0%	9	16	36,0%
Promu-e-s	3	5	37,5%	4	1	80,0%	0	0	0,0%	0	0	0,0%	7	6	53,8%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2012 cumulé-e-s</i>															
	35	52	40,2%	9	24	27,3%	1	4	20,0%	0	0	0,0%	45	80	36,0%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	0	3	3	4	7	7	10	41,2%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	6	7	46,2%	2	3	40,0%	0	3	0,0%	8	13	38,1%	1	1
Mandat 2008-12	7	6	53,8%	3	2	60,0%	0	3	0,0%	10	11	47,6%	1	1

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et La parité dans les métiers du CNRS 2013

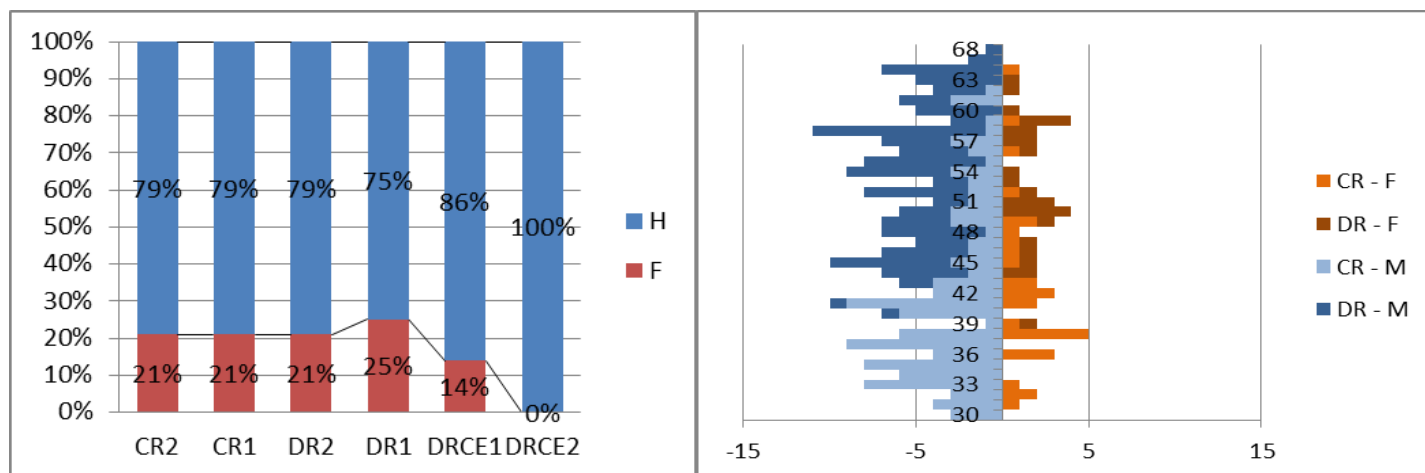
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 17 – Système solaire et univers lointain

Effectifs par grade au 31/12/2013



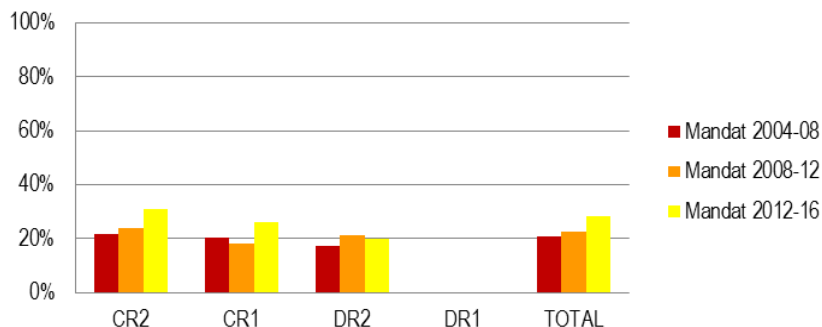
$$\text{Indice d'avantage masculin}^2 = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{48,6\%}{48,3\%} = 1,0$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% F
6	22	24	90	20	77	7	21	1	6	0	2	58	218	21,0%

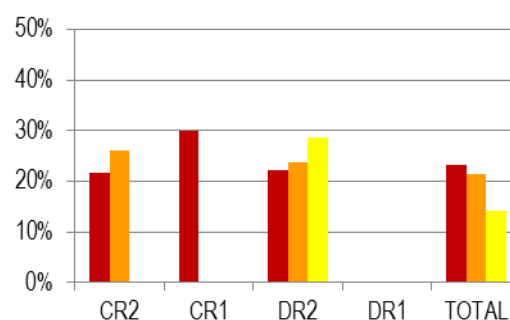
Source : Zento RH et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

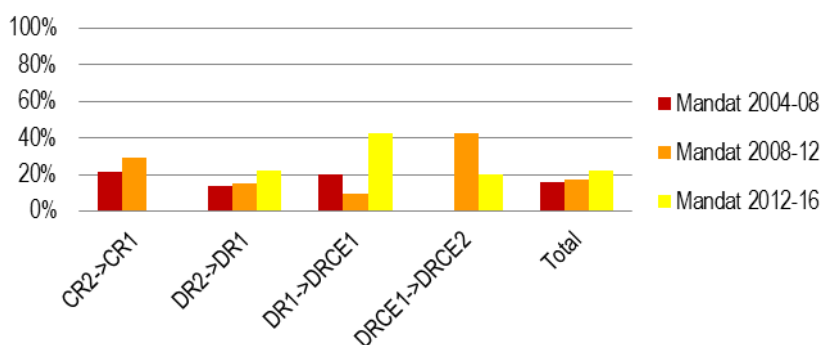
² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	61	110	35,7%	10	31	24,4%							71	141	33,5%
Admis-es à poursuivre	20	46	30,3%	2	14	12,5%	13	35	27,1%				35	95	26,9%
Admissibles	2	3	40,0%	0	2	0,0%	2	7	22,2%				4	13	23,5%
Lauréat-e-s	2	2	50,0%	0	1	0,0%	2	6	25,0%				4	9	30,8%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2013 cumulé-e-s</i>															
	11	40	21,6%	3	18	14,3%	17	55	23,6%	0	0	0,0%	31	113	21,5%

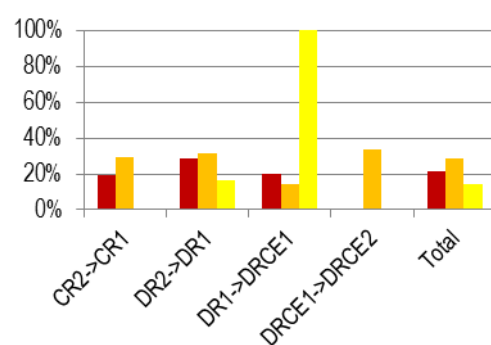
Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Avancements

Évolution de la part des femmes parmi les candidat-e-s



et les promu-e-s



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	1	6	14,3%	14	55	20,3%	7	22	24,1%	1	6	14,3%	23	89	20,5%
Candidat-e-s	1	6	14,3%	9	25	26,5%	2	4	33,3%	0	2	0,0%	12	37	24,5%
Promu-e-s	1	6	14,3%	2	5	28,6%	0	1	0,0%	0	1	0,0%	3	13	18,8%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2012 cumulé-e-s</i>															
	11	40	21,6%	12	30	28,6%	3	10	23,1%	1	5	16,7%	27	85	24,1%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	0	3	5	2	9	5	14	26,3%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	4	7	36,4%	3	4	42,9%	2	1	66,7%	9	12	42,9%	0	0
Mandat 2008-12	5	8	38,5%	2	2	50,0%	0	3	0,0%	7	13	35,0%	1	1

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et La parité dans les métiers du CNRS 2013

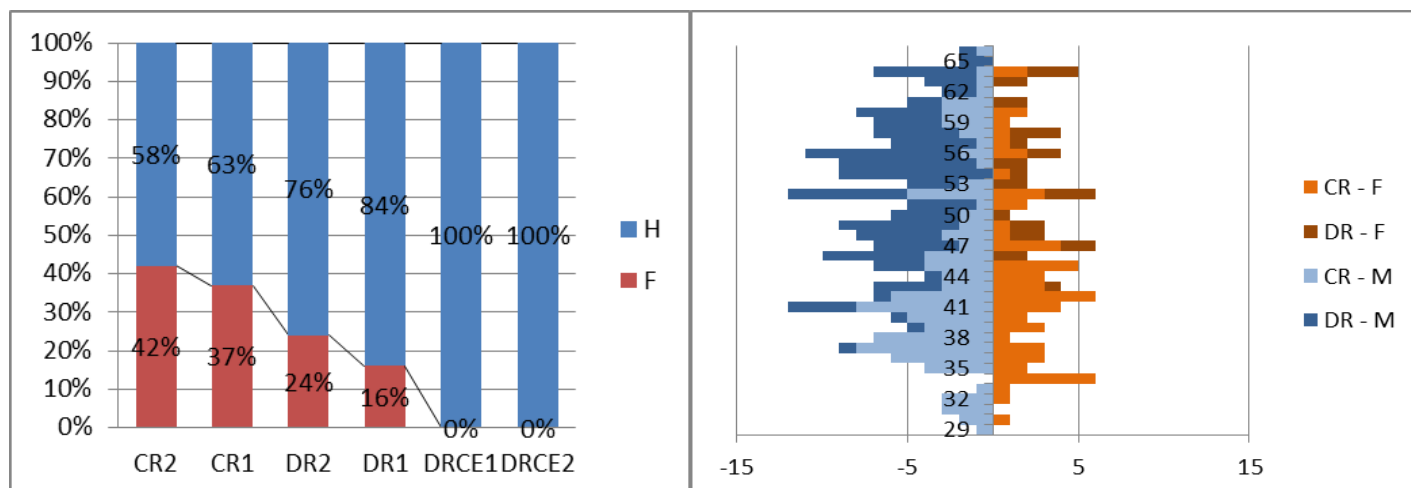
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 18 – Terre et planètes telluriques : structure, histoire, modèles

Effectifs par grade au 31/12/2013



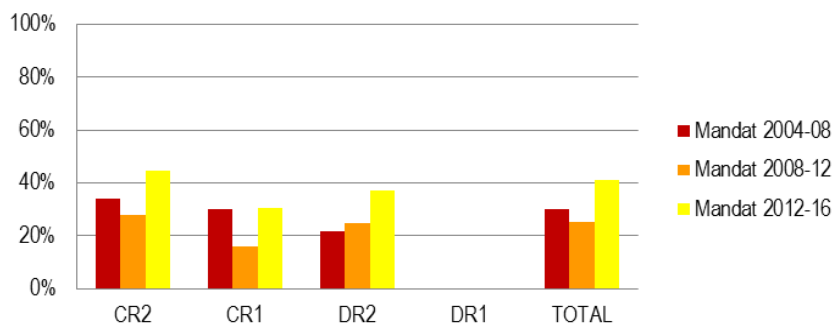
$$\text{Indice d'avantage masculin}^2 = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{52,2\%}{32,3\%} = 1,6$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% F
11	15	54	93	24	75	7	37	0	5	0	1	96	226	29,8%

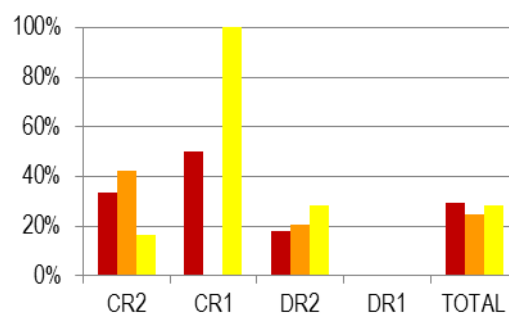
Source : Zento RH et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

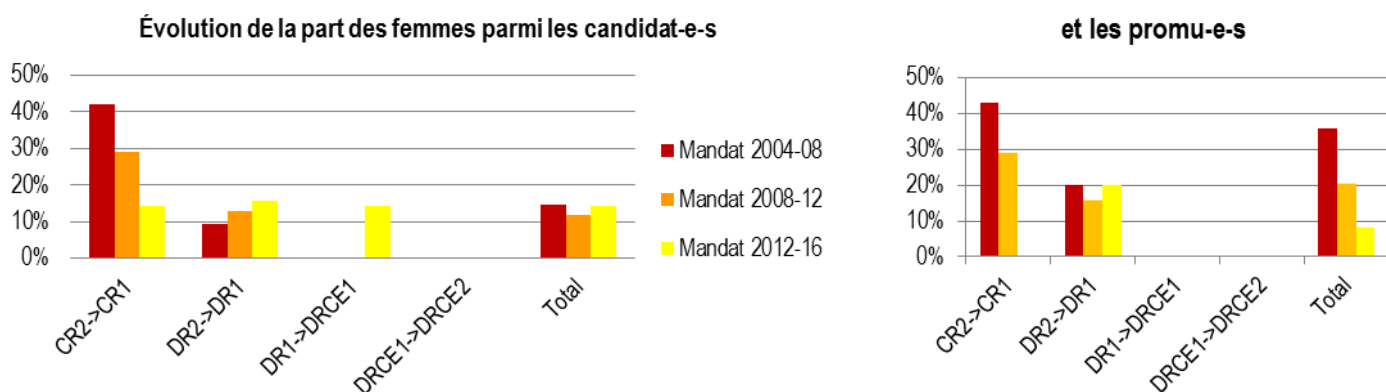
¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	32	45	41,6%	3	16	15,8%							35	61	36,5%
Admis-es à poursuivre	17	25	40,5%	2	11	15,4%	10	25	28,6%				29	61	32,2%
Admissibles	2	3	40,0%	0	2	0,0%	3	4	42,9%				5	9	35,7%
Lauréat-e-s	2	2	50,0%	0	1	0,0%	2	4	33,3%				4	7	36,4%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2013 cumulé-e-s</i>															
	16	30	34,8%	7	14	33,3%	14	55	20,3%	0	0		37	99	27,2%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Avancements



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2-->CR1			DR2-->DR1			DR1-->DRCE1			DRCE1-->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	4	3	57,1%	16	54	22,9%	7	36	16,3%	0	6	0,0%	27	99	21,4%
Candidat-e-s	2	2	50,0%	5	22	18,5%	1	12	7,7%	0	2	0,0%	8	38	17,4%
Promu-e-s	1	2	33,3%	1	5	16,7%	0	1	0,0%	0	0	0,0%	2	8	20,0%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2012 cumulé-e-s</i>															
	19	39	32,8%	6	28	17,6%	0	7	0,0%	0	1	0,0%	25	75	25,0%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	0	2	3	2	10	4	13	23,5%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	4	8	33,3%	5	1	83,3%	0	3	0,0%	9	12	42,9%	0	1
Mandat 2008-12	2	10	16,7%	2	4	33,3%	0	3	0,0%	4	17	19,0%	0	0

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et La parité dans les métiers du CNRS 2013

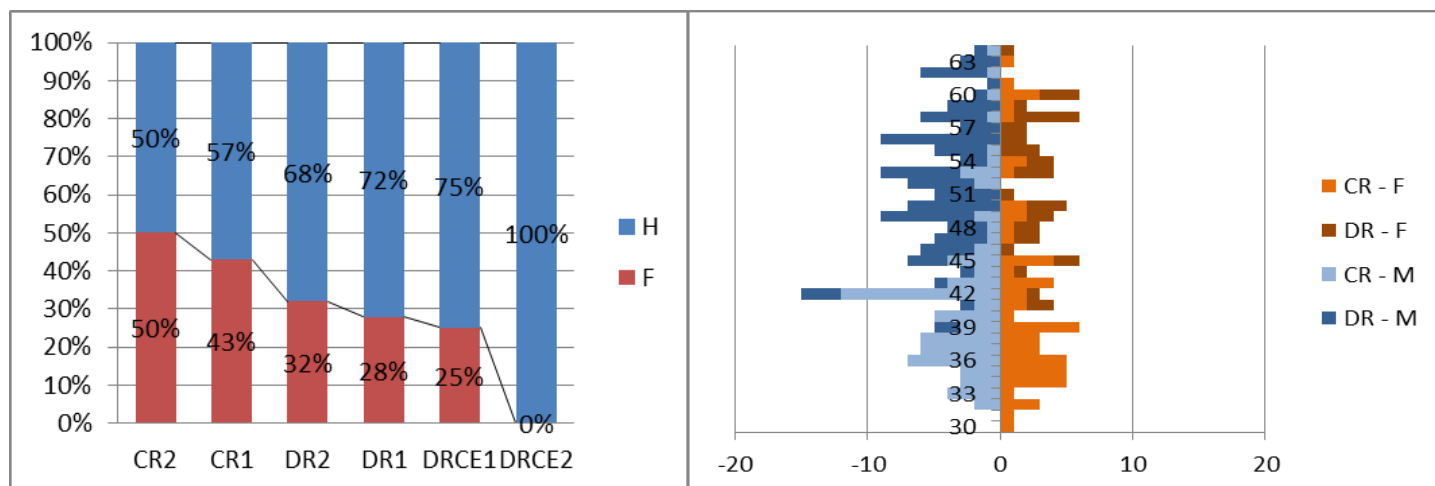
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 19 – Système Terre : enveloppes superficielles

Effectifs par grade au 31/12/2013



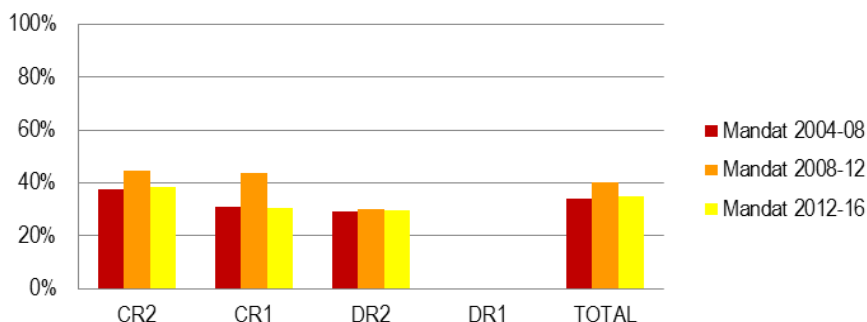
$$\text{Indice d'avantage masculin} = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{52,9\%}{38,2\%} = 1,3$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% F
13	13	50	67	29	63	9	23	1	3	0	1	102	170	37,5%

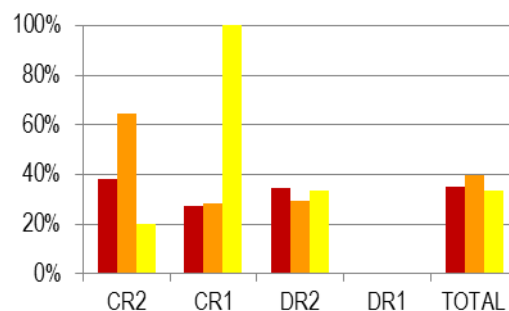
Source : Zento RH et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

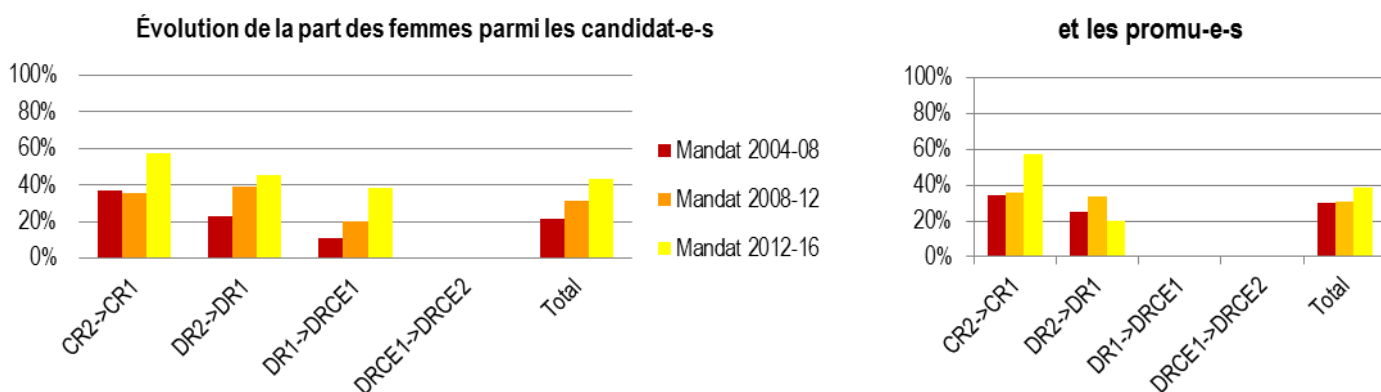
¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	33	37	47,1%	9	15	37,5%							51	95	34,9%
Admis-es à poursuivre	18	20	47,4%	4	8	33,3%	9	28	32,1%				37	73	33,6%
Admissibles	4	0	100%	1	1	50,0%	3	8	37,5%				6	11	35,3%
Lauréat-e-s	3	0	100%	0	1	0,0%	3	8	37,5%				4	8	33,3%
Lauréat-e-s de 2005 à 2013 cumulé-e-s															
	23	28	45,1%	6	13	31,6%	21	45	31,8%	0	0	0,0%	50	86	36,8%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Avancements



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	3	6	33,3%	17	42	28,8%	11	23	32,4%	1	4	20,0%	32	75	29,9%
Candidat-e-s	3	5	37,5%	7	15	31,8%	3	10	23,1%	0	3	0,0%	13	33	28,3%
Promu-e-s	3	5	37,5%	2	3	40,0%	0	1	0,0%	0	1	0,0%	5	10	33,3%
Promu-e-s de 2004 à 2012 cumulé-e-s															
	23	38	37,7%	10	25	28,6%	0	6	0,0%	0	3	0,0%	33	72	31,4%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	0	0	4	3	8	3	12	20,0%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	3	9	25,0%	3	3	50,0%	2	1	66,7%	8	13	38,1%	1	0
Mandat 2008-12	3	10	23,1%	3	2	60,0%	0	3	0,0%	6	15	28,6%	0	0

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et La parité dans les métiers du CNRS 2013

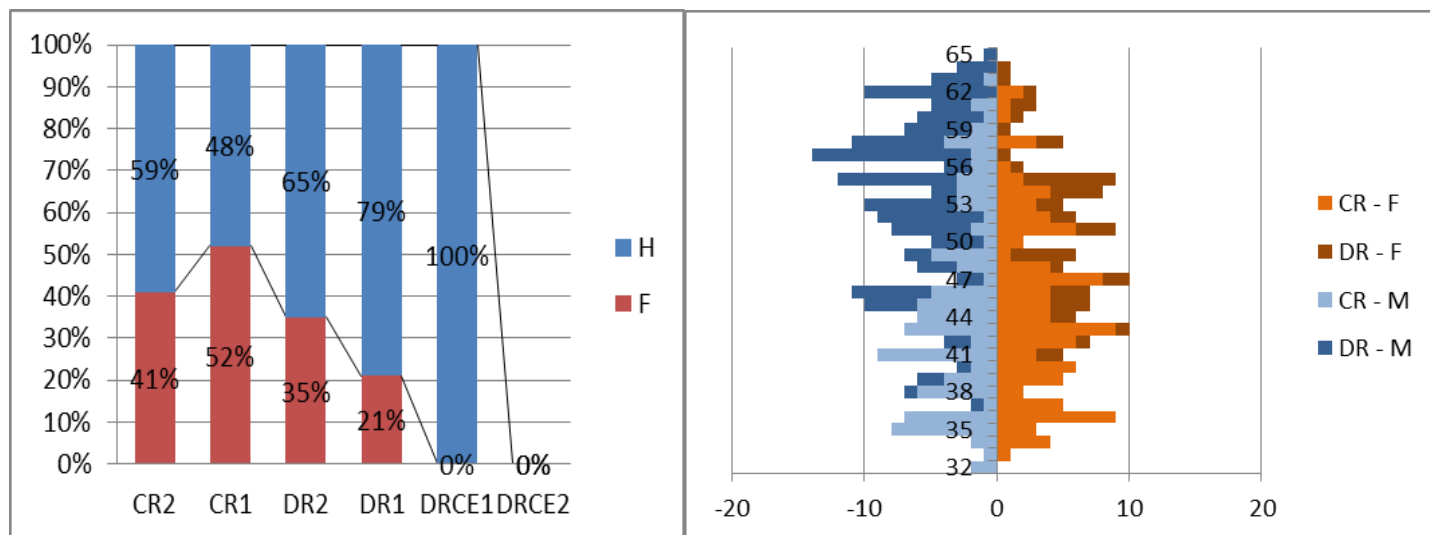
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 20 – Biologie moléculaire et structurale, biochimie

Effectifs par grade au 31/12/2013



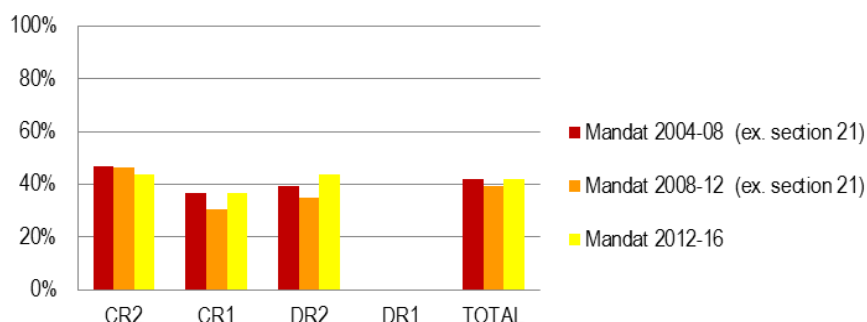
$$\text{Indice d'avantage masculin}^2 = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{51,9\%}{31,4\%} = 1,6$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% F
12	17	95	87	41	76	8	30	0	6	0	0	156	216	41,9%

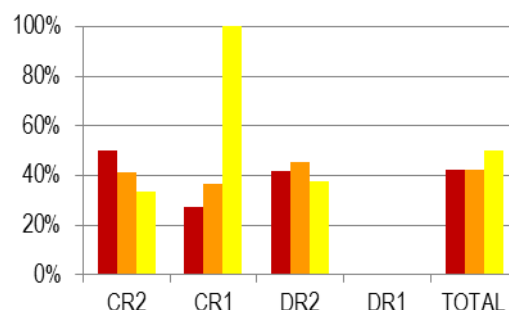
Source : Zento RH et La parité dans les métiers du CNRS 2013³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

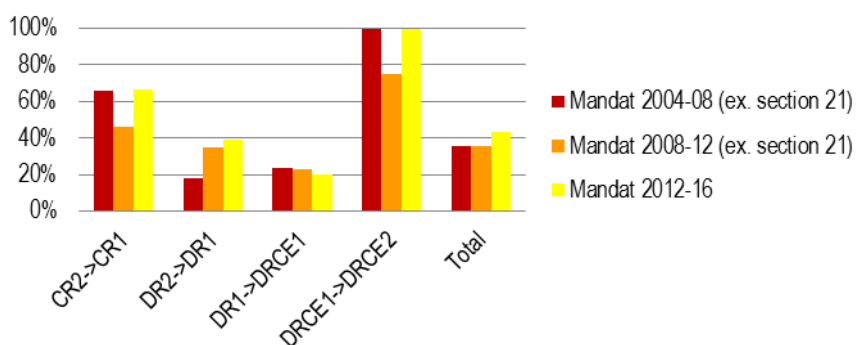
² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	39	57	40,6%	24	37	39,3%							63	94	40,1%
Admis-es à poursuivre	16	19	45,7%	12	18	40,0%	19	31	38,0%				47	68	40,9%
Admissibles	5	2	71,4%	1	6	14,3%	6	6	50,0%				12	14	46,2%
Lauréat-e-s	1	2	33,3%	0	3	0,0%	4	4	50,0%				5	9	35,7%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2013 cumulé-e-s de l'ancienne section 21</i>															
	19	23	45,2%	10	15	40,0%	27	36	42,9%	0	0		56	74	43,1%

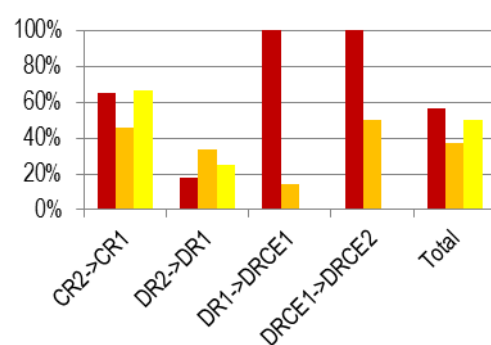
Source : DRH/SDPC et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*

Avancements

Évolution de la part des femmes parmi les candidat-e-s



et les promu-e-s



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	6	4	60,0%	27	58	31,8%	4	29	12,1%	1	8	11,1%	38	99	27,7%
Candidat-e-s	5	4	55,6%	8	9	47,1%	2	6	25,0%	0	3	0,0%	15	22	40,5%
Promu-e-s	5	4	55,6%	2	3	40,0%	0	0	0,0%	0	1	0,0%	7	8	46,7%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2012 cumulé-e-s de l'ancienne section 21</i>															
	39	28	58,2%	9	24	27,3%	3	6	33,3%	2	1	66,7%	53	59	47,3%

Source : DRH/SDPC et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	0	4	2	2	10	6	12	33,3%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	5	7	41,7%	3	3	50,0%	0	3	0,0%	8	13	38,1%	1	1
Mandat 2008-12 (Ex. section 21)	5	8	38,5%	3	2	60,0%	2	1	66,7%	10	11	47,6%	0	1

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*

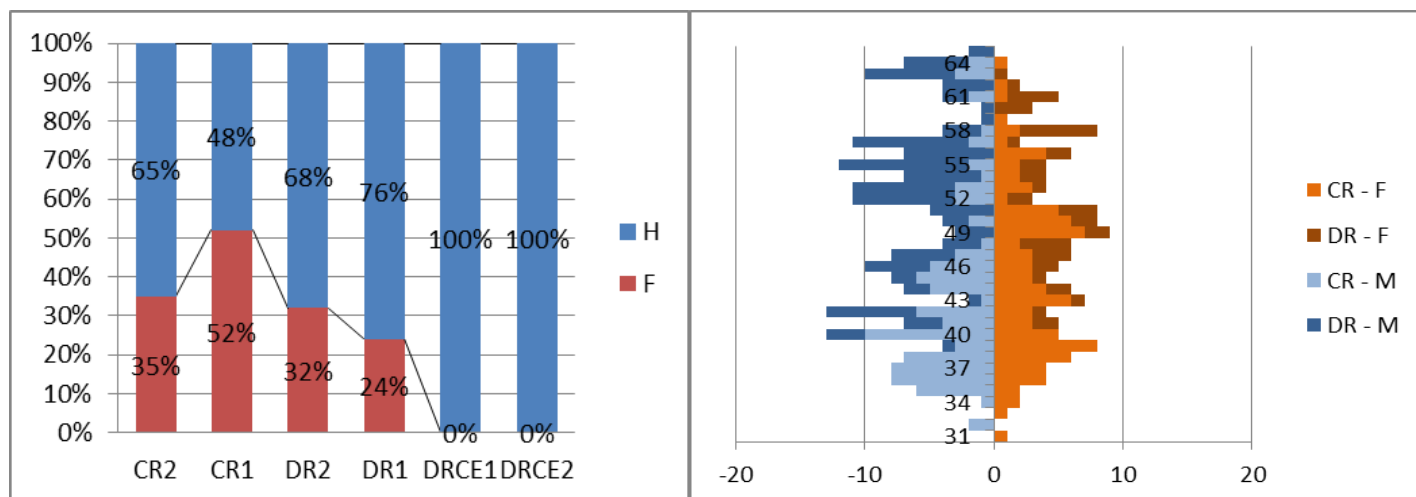
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 21 – Organisation, expression, évolution des génomes. Bioinformatique et biologie des systèmes

Effectifs par grade au 31/12/2013



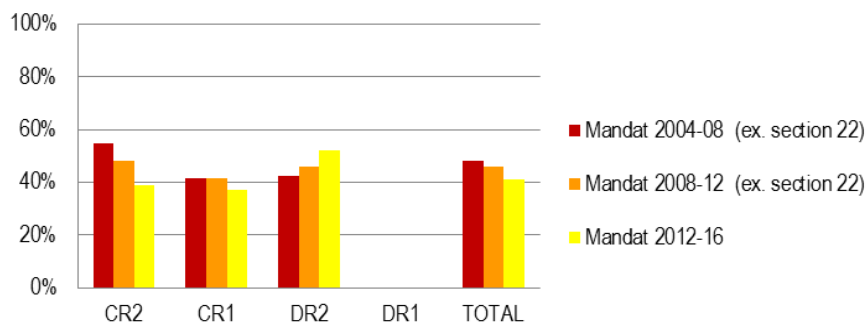
$$\text{Indice d'avantage masculin}^2 = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{54,2\%}{33,1\%} = 1,6$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% F
8	15	89	82	38	79	10	32	0	2	0	2	145	212	40,6%

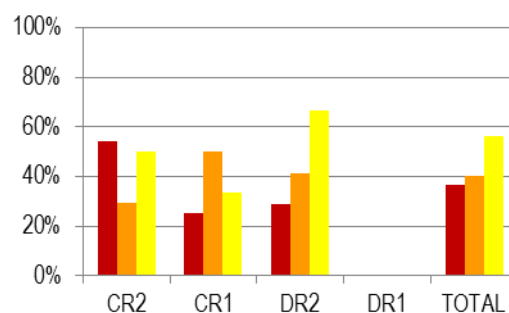
Source : Zento RH et La parité dans les métiers du CNRS 2013³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

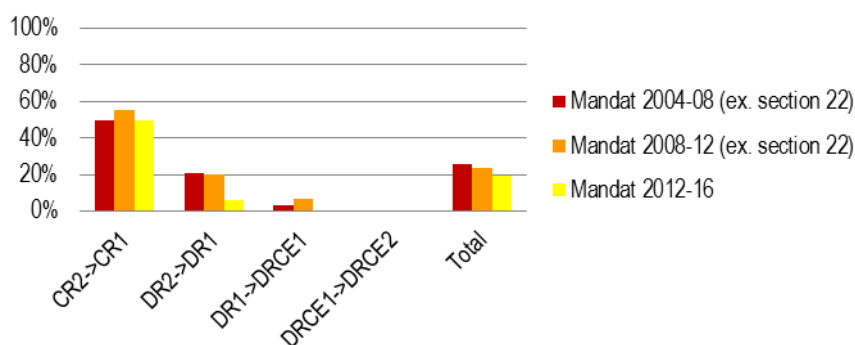
² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	46	72	39,0%	26	49	34,7%							68	121	36,0%
Admis-es à poursuivre	15	23	39,5%	7	16	30,4%	15	28	34,8%				37	67	35,6%
Admissibles	4	11	26,7%	3	4	42,9%	6	8	42,8%				13	23	36,1%
Lauréat-e-s	1	3	25,0%	1	2	33,3%	2	7	22,2%				4	13	23,5%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2013 cumulé-e-s de l'ancienne section 22</i>															
	20	25	44,4%	12	21	36,3%	32	49	39,5%	0	0	0,0%	64	95	40,2%

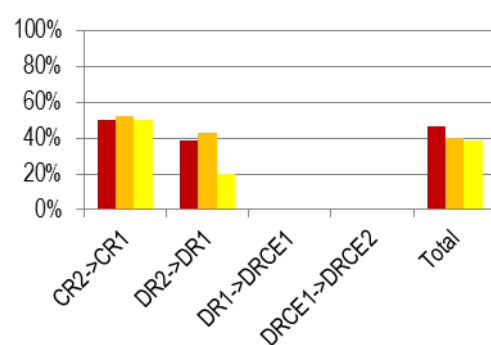
Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Avancements

Évolution de la part des femmes parmi les candidat-e-s



et les promu-e-s



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	3	5	37,5%	37	52	41,6%	10	28	26,3%	0	4	0,0%	50	89	36,0%
Candidat-e-s	3	3	50,0%	7	8	46,7%	2	8	20,0%	0	0	0,0%	12	19	38,7%
Promu-e-s	2	2	50,0%	3	3	50,0%	1	0	100%	0	0	0,0%	6	5	54,5%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2012 cumulé-e-s de l'ancienne section 22</i>															
	38	37	50,7%	15	24	38,5%	0	7	0,0%	0	3	0,0%	53	71	42,7%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	1	1	3	7	6	8	10	44,4%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	3	7	30,0%	6	1	85,7%	1	2	33,3%	10	10	50,0%	0	0
Mandat 2008-12 (Ex. section 22)	3	10	23,1%	5	0	100%	2	1	66,7%	10	11	47,6%	0	0

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et La parité dans les métiers du CNRS 2013

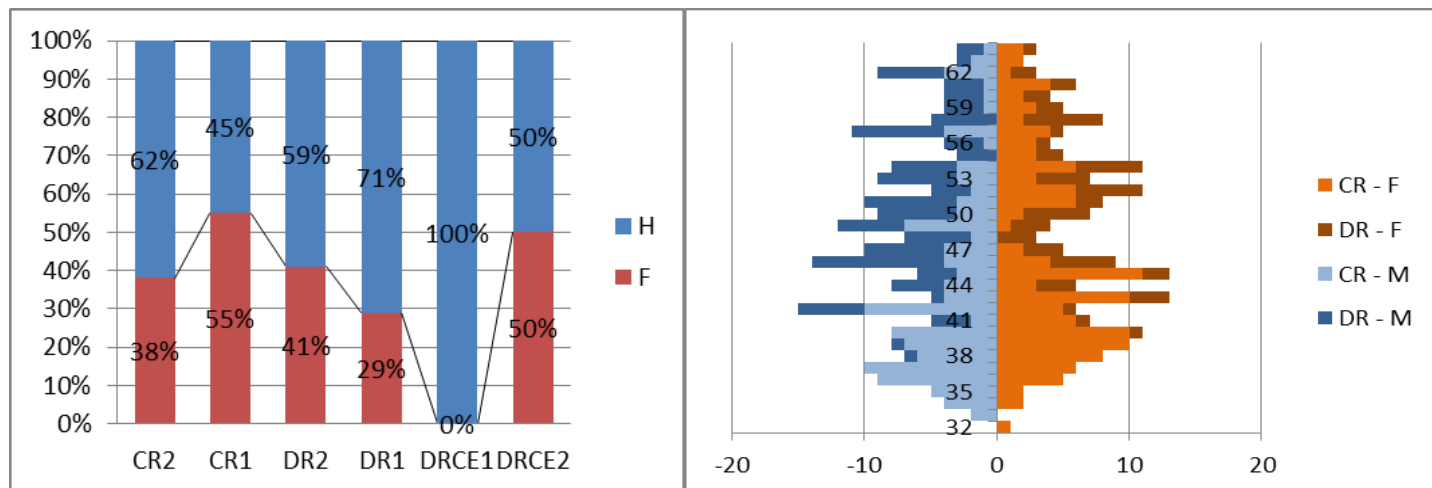
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 22 – Biologie cellulaire, développement, évolution-développement, reproduction

Effectifs par grade au 31/12/2013



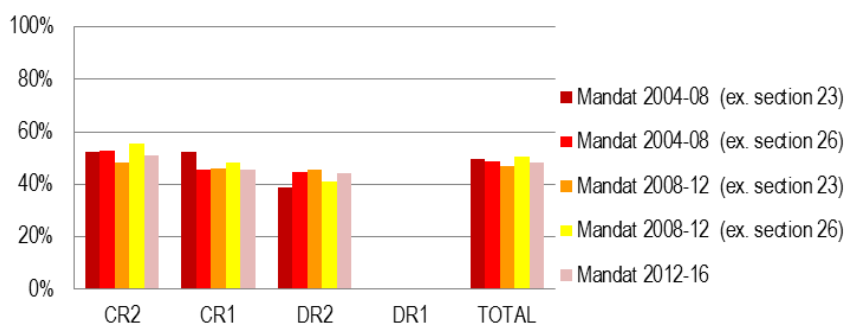
$$\text{Indice d'avantage masculin} = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{46,9\%}{32,5\%} = 1,5$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% F
10	16	125	104	52	74	12	29	0	2	1	1	200	226	46,9%

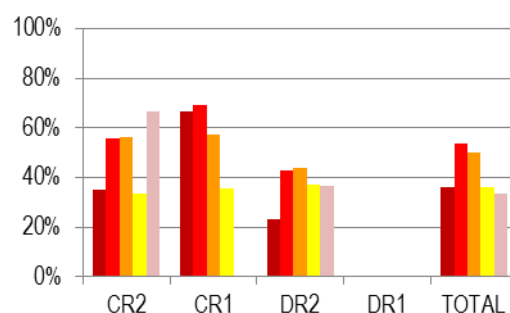
Source : Zento RH et La parité dans les métiers du CNRS 2013³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

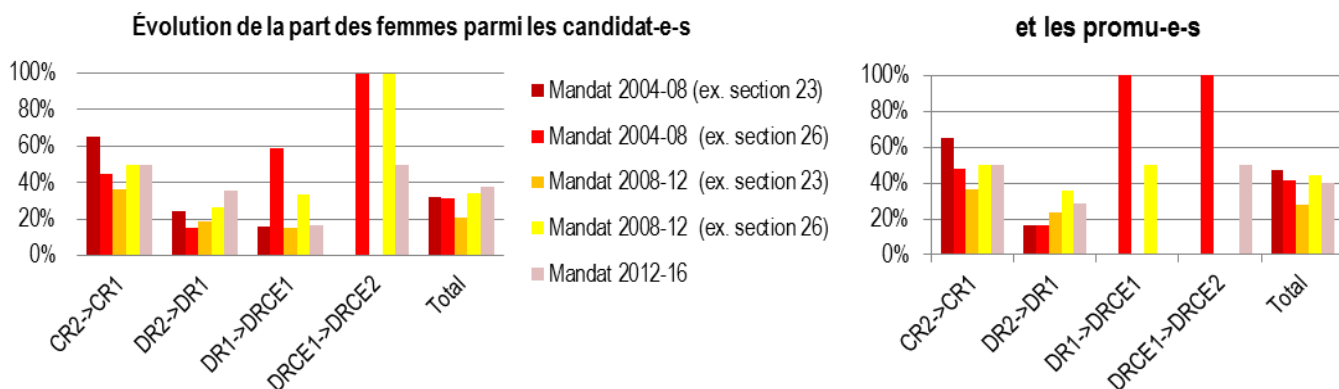
¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	68	74	47,9%	42	58	42,0%							110	132	45,5%
Admis-es à poursuivre	15	17	46,9%	15	14	51,7%	17	29	36,9%				47	60	43,9%
Admissibles	6	6	50,0%	7	5	58,3%	1	16	5,8%				14	27	34,1%
Lauréat-e-s	3	2	60,0%	2	2	50,0%	1	9	10,0%				6	13	31,6%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2013 cumulé-e-s des anciennes sections 23 et 26</i>															
	32	37	46,4%	30	27	52,6%	44	75	37,0%	0	0	0,0%	106	139	43,3%

Source : DRH/SDPC et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*

Avancements



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	3	5	37,5%	37	52	41,6%	10	28	26,3%	0	4	0,0%	50	89	36,0%
Candidat-e-s	3	3	50,0%	7	8	46,7%	2	8	20,0%	0	0	0,0%	12	19	38,7%
Promu-e-s	2	2	50,0%	3	3	50,0%	1	0	100%	0	0	0,0%	6	5	54,5%
<i>Promu-e-s de 2004 à 20 cumulé-e-s des anciennes sections 23 et 26</i>															
	52	51	50,5%	15	47	24,2%	3	8	27,3%	2	2	50,0%	72	108	40,0%

Source : DRH/SDPC et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
1	0	3	5	6	11	10	16	38,5%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	4	6	40,0%	6	2	75,0%	0	3	0,0%	10	11	47,6%	0	1
Mandat 2008-12 (Ex. section 23)	5	9	35,7%	3	1	75,0%	1	1	50,0%	9	11	45,0%	0	1
Mandat 2008-12 (Ex. section 26)	4	9	30,8%	1	4	20,0%	0	3	0,0%	5	16	23,8%	1	0

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*

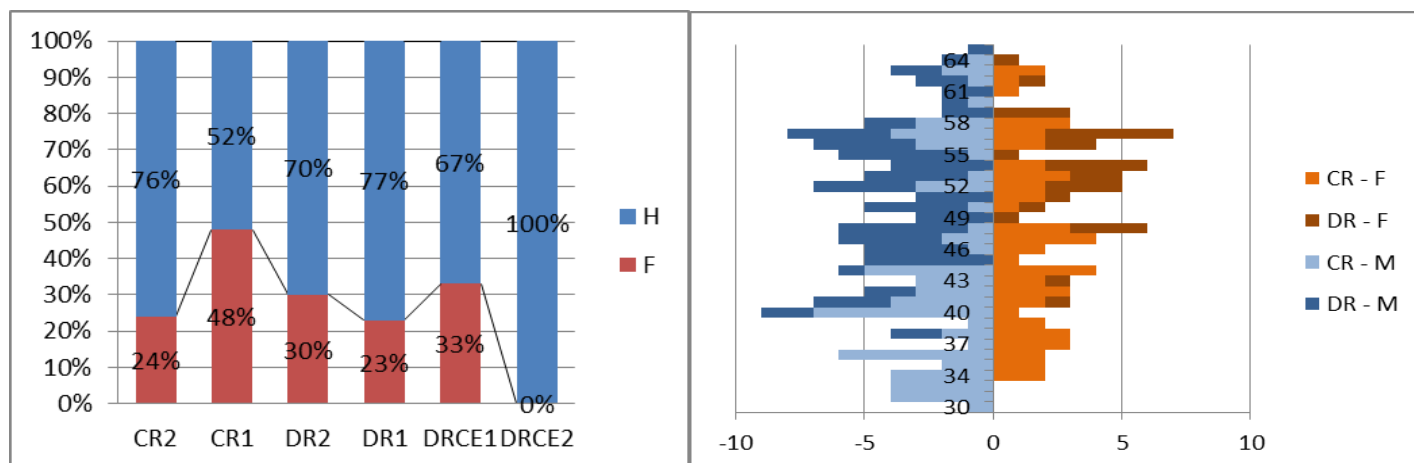
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 23 – Biologie végétale intégrative

Effectifs par grade au 31/12/2013



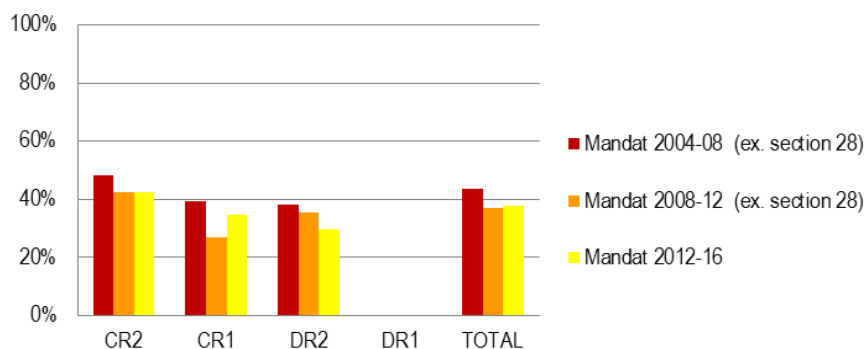
$$\text{Indice d'avantage masculin}^2 = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{51,4\%}{34,5\%} = 1,5$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% F
5	16	52	56	23	53	6	20	1	2	0	1	87	148	37,0%

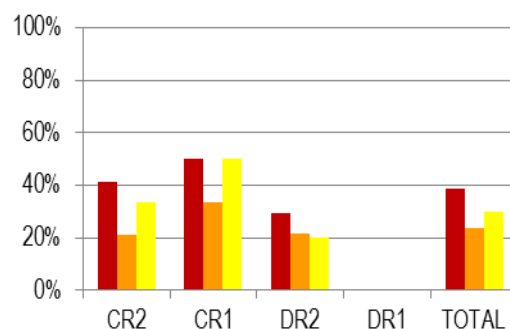
Source : Zento RH et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

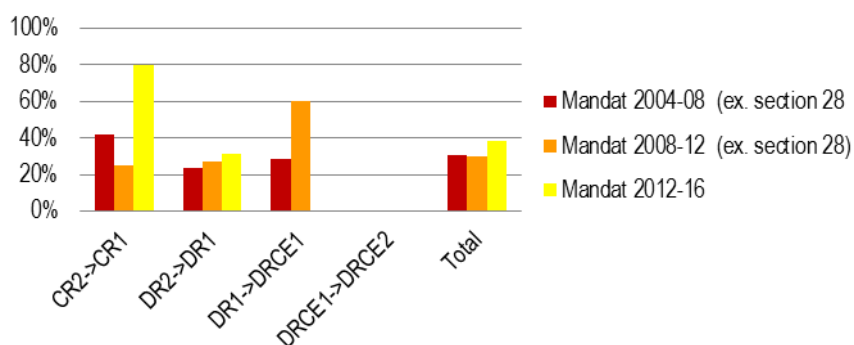
² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	24	32	42,9%	13	19	40,6%							37	51	42,0%
Admis-es à poursuivre	18	21	46,2%	10	13	43,5%	8	14	36,3%				36	48	42,9%
Admissibles	1	4	20,0%	0	3	0,0%	3	5	37,5%				4	12	25,0%
Lauréat-e-s	1	2	33,3%	0	2	0,0%	1	4	20,0%				2	8	20,0%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2012 cumulé-e-s de l'ancienne section 28</i>															
	12	27	30,7%	9	12	42,8%	11	34	24,4%	0	0	0,0%	32	73	30,4%

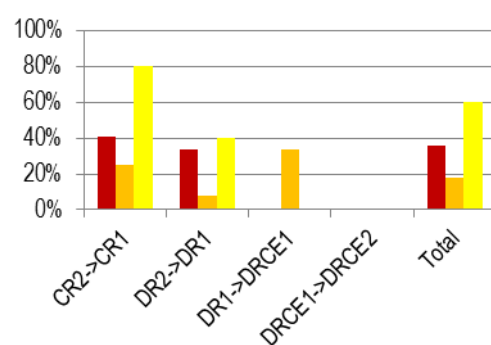
Source : DRH/SDPC et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*

Avancements

Évolution de la part des femmes parmi les candidat-e-s



et les promu-e-s



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	2	5	28,6%	17	39	30,4%	6	17	26,1%	1	2	33,3%	26	63	29,2%
Candidat-e-s	2	5	28,6%	4	9	30,8%	1	2	33,3%	0	2	0,0%	7	18	28,0%
Promu-e-s	2	5	28,6%	1	3	25,0%	0	0	0,0%	0	1	0,0%	3	9	25,0%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2012 cumulé-e-s de l'ancienne section 28</i>															
	19	29	39,5%	6	21	22,2%	1	3	25,0%	0	3	0,0%	26	56	31,7%

Source : DRH/SDPC et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	0	0	2	2	9	2	11	15,4%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	4	9	30,8%	4	1	80,0%	0	3	0,0%	8	13	38,1%	0	0
Mandat 2008-12 (Ex. section 28)	5	9	35,7%	3	1	75,0%	1	1	50,0%	9	11	45,0%	1	0

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*

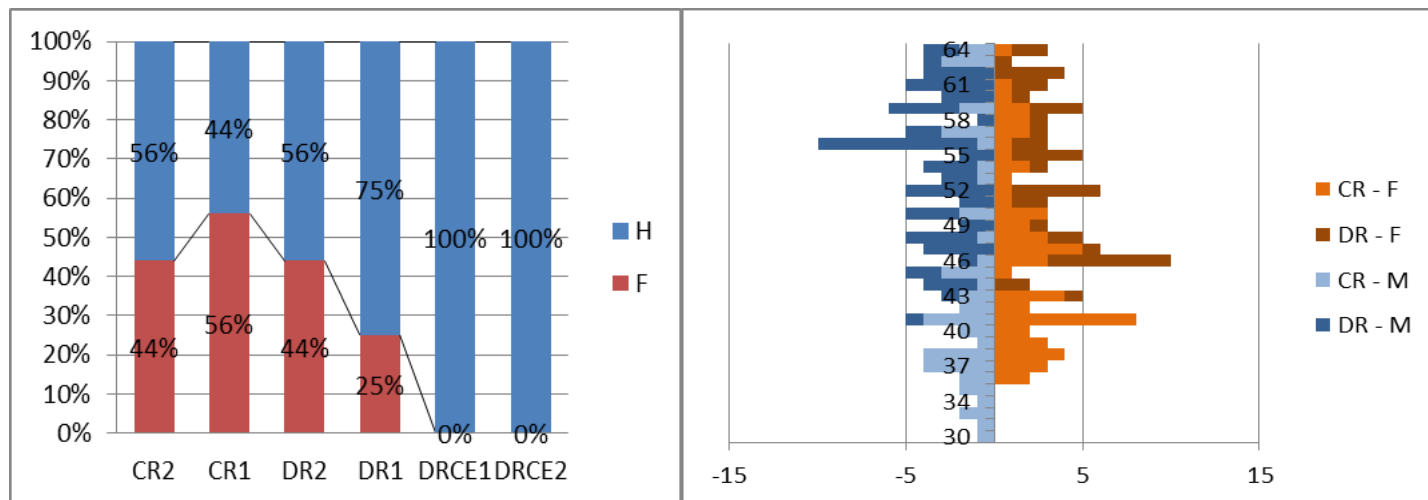
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 24 – Physiologie, vieillissement, tumorigenèse

Effectifs par grade au 31/12/2013



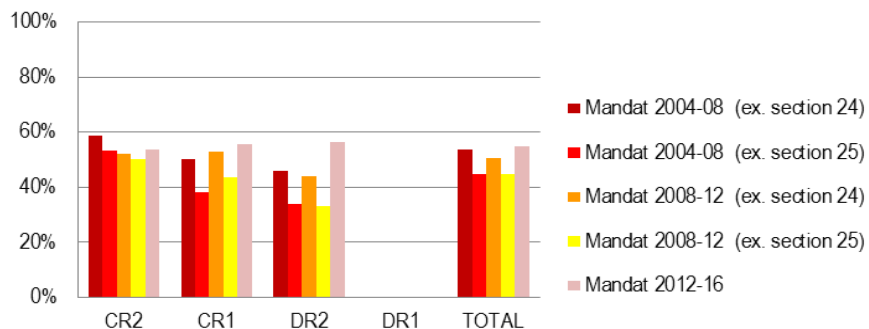
$$\text{Indice d'avantage masculin}^2 = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{57,4\%}{41,3\%} = 1,4$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% F
4	5	57	44	37	47	6	18	0	1	0	0	104	115	47,5%

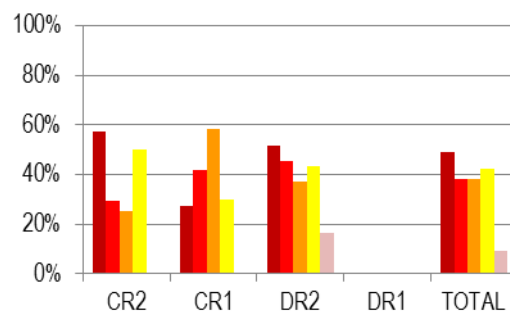
Source : Zento RH et La parité dans les métiers du CNRS 2013³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

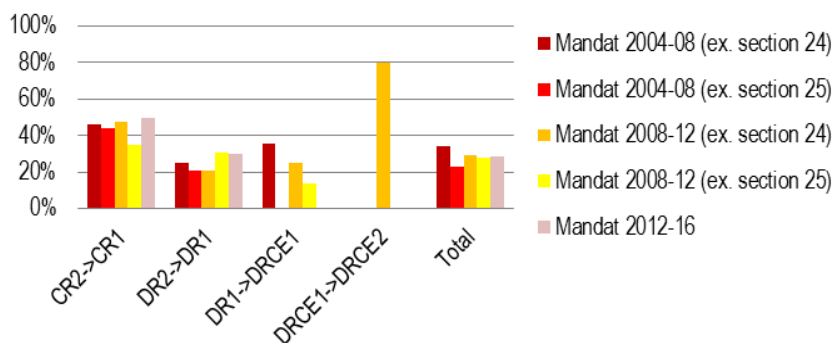
² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	56	43	56,6%	40	34	54,1%							96	77	55,5%
Admis-es à poursuivre	20	18	52,6%	16	12	57,1%	18	17	51,4%				54	47	53,5%
Admissibles	5	4	55,6%	4	6	40,0%	6	3	66,7%				15	13	53,6%
Lauréat-e-s	2	1	66,7%	1	1	50,0%	4	2	66,7%				7	4	63,6%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2013 cumulé-e-s des anciennes sections 24 et 25</i>															
	29	47	38,1%	18	29	38,3%	52	70	42,6%	0	0	0,0%	99	146	40,4%

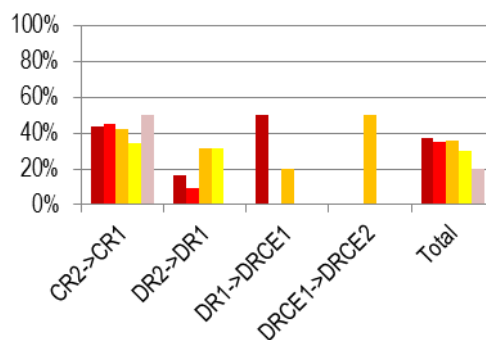
Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Avancements

Évolution de la part des femmes parmi les candidat-e-s



et les promu-e-s



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	1	0	100%	25	30	45,5%	6	15	28,6%	0	1	0,0%	32	46	41,0%
Candidat-e-s	1	0	100%	6	5	54,5%	0	4	0,0%	0	0	0,0%	7	9	43,8%
Promu-e-s	1	0	100%	2	1	66,7%	0	1	0,0%	0	0	0,0%	3	2	60,0%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2012 cumulé-e-s des anciennes sections 25 et 25</i>															
	50	69	42,2%	15	49	23,4%	2	10	16,6%	1	4	20,0%	68	132	34,0%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	0	0	2	7	2	7	4	63,6%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	8	4	66,7%	2	4	33,3%	1	1	50,0%	11	9	55,0%	0	1
Mandat 2008-12 (Ex. section 24)	5	7	41,7%	2	4	33,3%	2	0	100,0%	9	11	45,0%	0	0
Mandat 2008-12 (Ex. section 25)	4	8	33,3%	3	3	50,0%	1	2	33,3%	8	13	38,1%	1	1

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et La parité dans les métiers du CNRS 2013

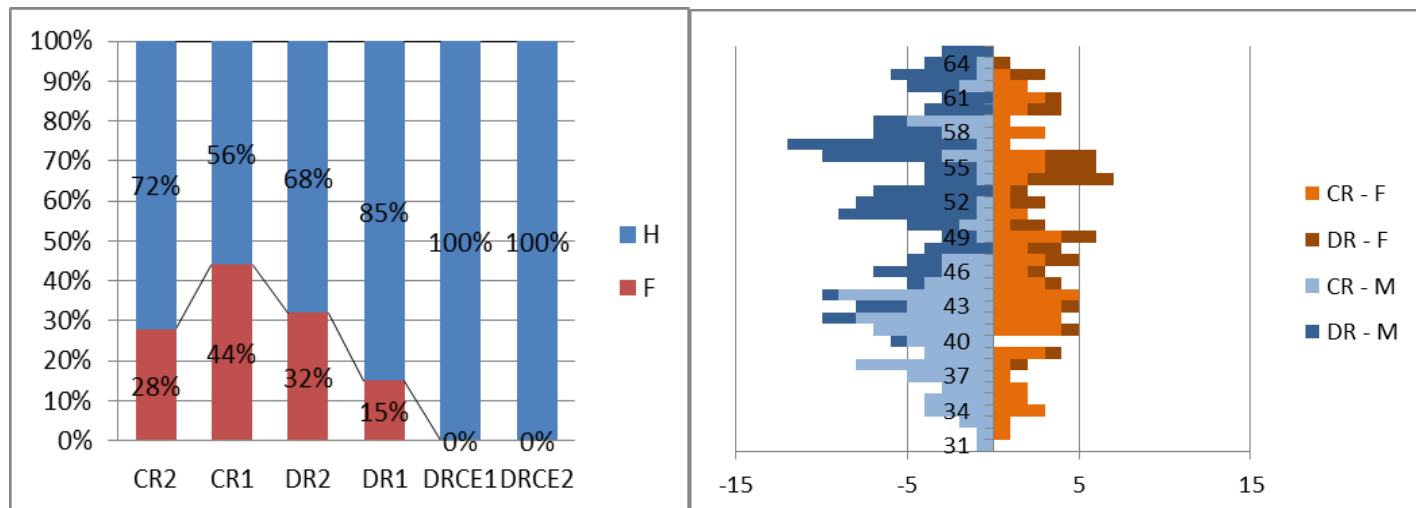
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 25 – Neurobiologie moléculaire et cellulaire, neurophysiologie

Effectifs par grade au 31/12/2013



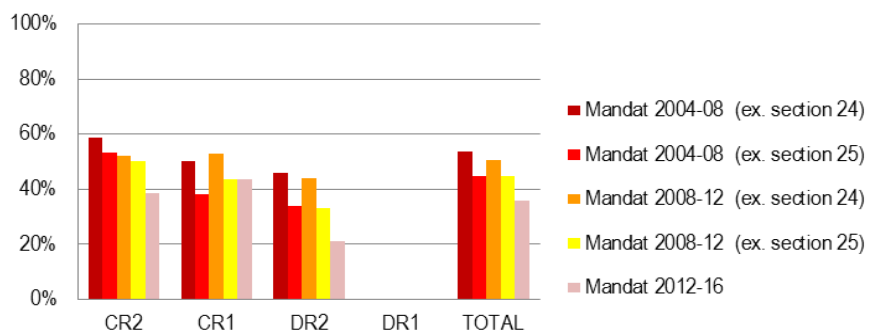
$$\text{Indice d'avantage masculin}^2 = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{49,2\%}{32,4\%} = 1,5$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% F
7	18	64	81	28	59	6	34	0	3	0	0	105	195	35,0%

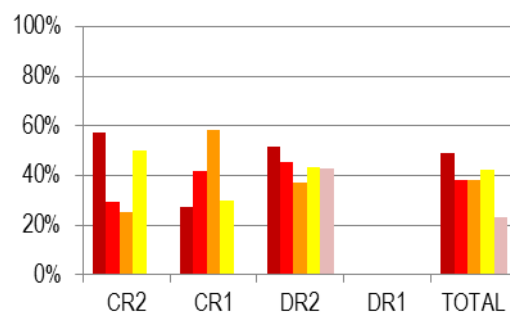
Source : Zento RH et La parité dans les métiers du CNRS 2013³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

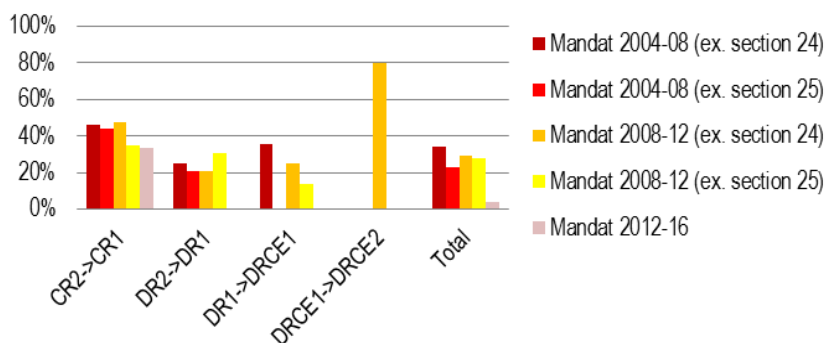
² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	42	37	53,2%	17	28	37,8%							59	65	47,6%
Admis-es à poursuivre	19	16	54,3%	8	13	38,1%	8	25	24,2%				35	54	39,3%
Admissibles	4	9	30,8%	2	7	22,2%	2	10	16,7%				8	26	23,5%
Lauréat-e-s	1	3	25,0%	0	2	0,0%	1	6	14,3%				2	11	15,4%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2012 cumulé-e-s des anciennes sections 24 et 25</i>															
	29	47	38,1%	18	30	37,5%	54	69	43,9%	0	0	0,0%	101	146	40,8%

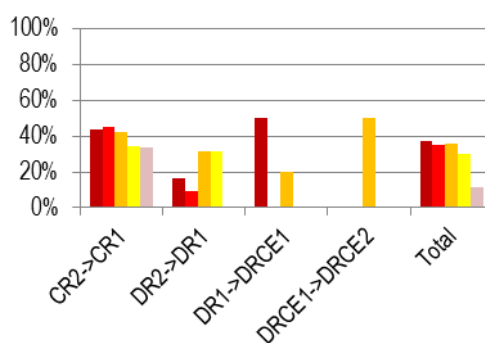
Source : DRH/SDPC et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*

Avancements

Évolution de la part des femmes parmi les candidat-e-s



et les promu-e-s



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	0	7	0,0%	18	43	29,5%	6	32	15,8%	0	2	0,0%	24	84	22,2%
Candidat-e-s	1	7	12,5%	1	13	7,1%	1	11	8,3%	0	0	0,0%	3	31	8,8%
Promu-e-s	1	6	14,3%	1	3	25,0%	0	1	0,0%	0	0	0,0%	2	10	16,7%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2012 cumulé-e-s des anciennes sections 24 et 25</i>															
	50	70	41,6%	15	51	22,7%	2	11	15,3%	1	4	20,0%	68	136	33,3%

Source : DRH/SDPC et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	0	1	3	3	6	4	9	30,8%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	5	8	38,5%	3	2	60,0%	1	2	33,3%	9	12	42,9%	0	1
Mandat 2008-12 (Ex. section 24)	5	7	41,7%	2	4	33,3%	2	0	100,0%	9	11	45,0%	0	0
Mandat 2008-12 (Ex. section 25)	4	8	33,3%	3	3	50,0%	1	2	33,3%	8	13	38,1%	1	1

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*

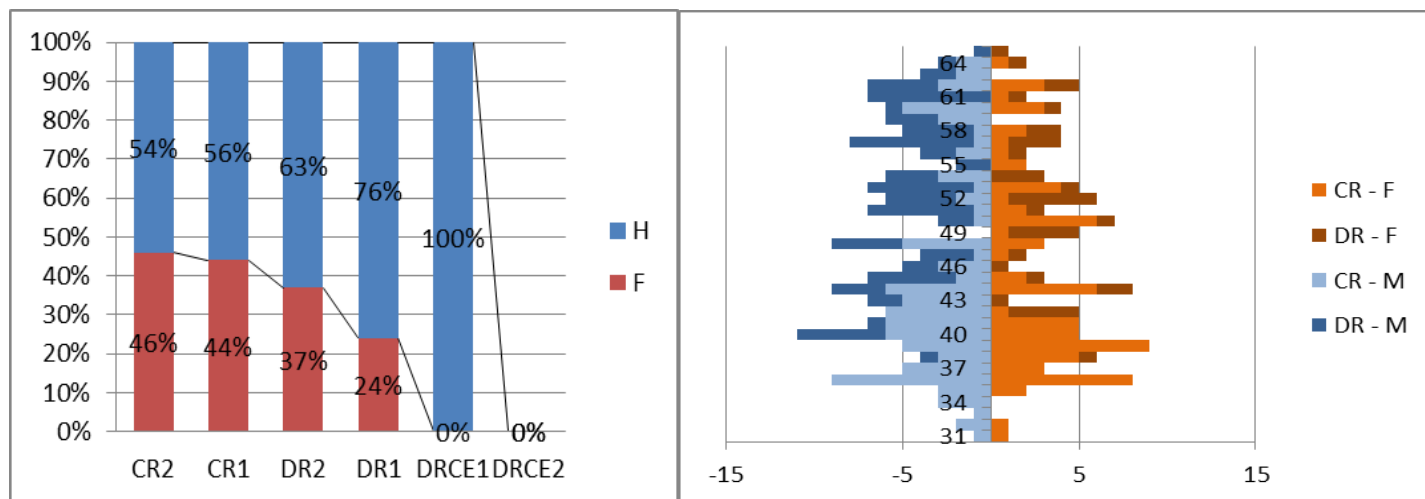
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 26 – Cerveau, cognition et comportement

Effectifs par grade au 31/12/2013

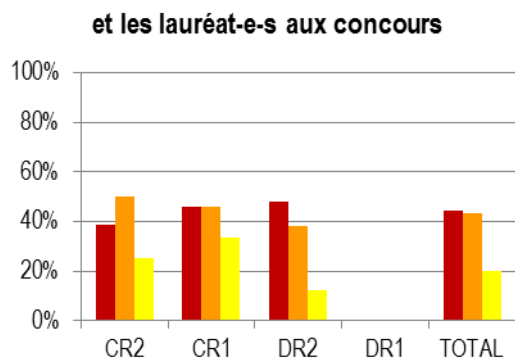
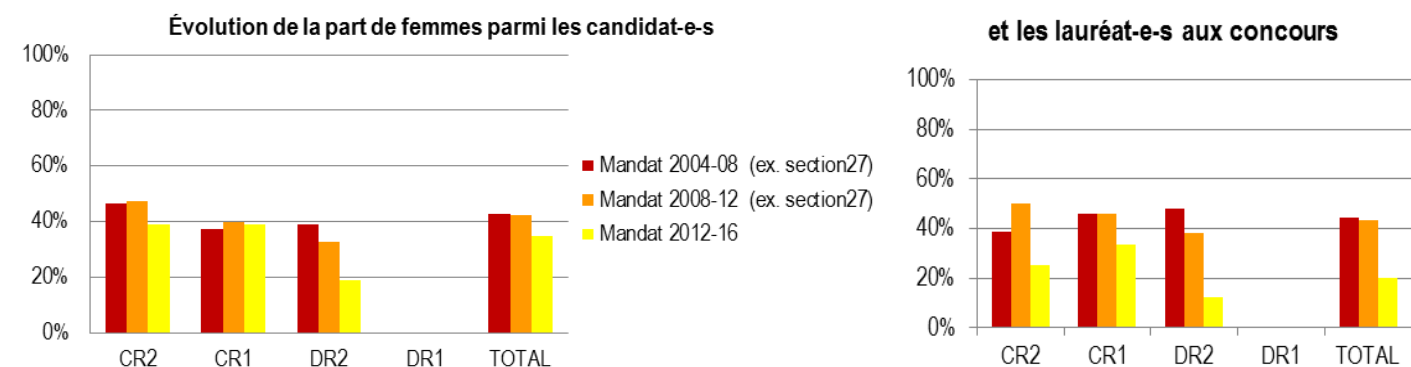


$$\text{Indice d'avantage masculin} = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{45,0\%}{32,2\%} = 1,4$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% F
12	14	68	85	30	52	8	25	0	4	0	0	118	180	39,6%

Source : Zento RH et La parité dans les métiers du CNRS 2013³

Concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

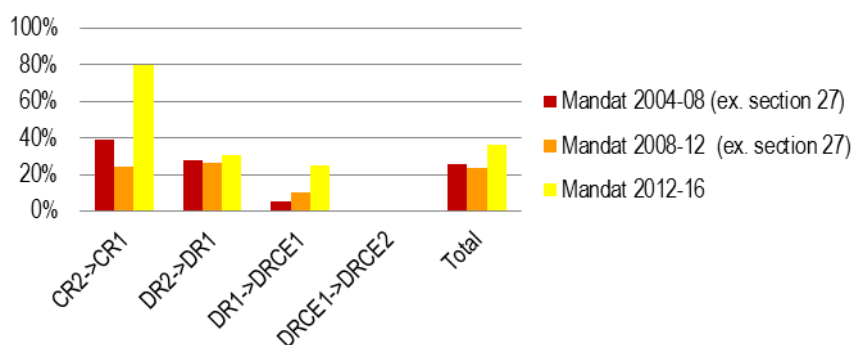
² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	11	15	42,3%	14	34	29,2%							25	49	33,8%
Admis-es à poursuivre	0	5	0,0%	6	10	37,5%	12	29	29,3%				18	44	29,0%
Admissibles	0	4	0,0%	4	3	57,1%	3	8	27,3%				7	15	31,8%
Lauréat-e-s	0	2	0,0%	2	0	100%	2	5	28,6%				4	7	36,4%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2013 cumulé-e-s de l'ancienne section 27</i>															
	17	23	42,5%	13	16	44,8%	23	37	38,3%	0	0	0,0%	53	76	41,0%

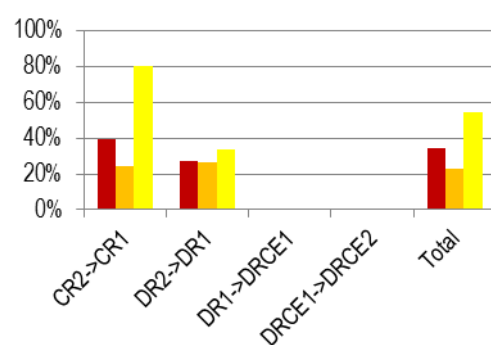
Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Avancements

Évolution de la part des femmes parmi les candidat-e-s



et les promu-e-s



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	7	3	70,0%	20	36	35,7%	9	25	26,5%	0	4	0,0%	36	68	34,6%
Candidat-e-s	4	3	57,1%	4	13	23,5%	1	3	25,0%	0	2	0,0%	9	21	30,0%
Promu-e-s	4	3	57,1%	2	2	50,0%	0	1	0,0%	0	0	0,0%	6	6	50,0%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2012 cumulé-e-s de l'ancienne section 27</i>															
	23	43	34,8%	10	26	27,7%	0	6	0,0%	0	1	0,0%	33	76	30,2%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	0	1	3	5	7	6	10	37,5%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	4	7	36,4%	6	1	85,7%	2	0	100%	12	8	60,0%	0	0
Mandat 2008-12 (Ex. section 27)	4	9	30,8%	3	2	60,0%	2	1	66,7%	9	12	42,9%	0	1

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et La parité dans les métiers du CNRS 2013

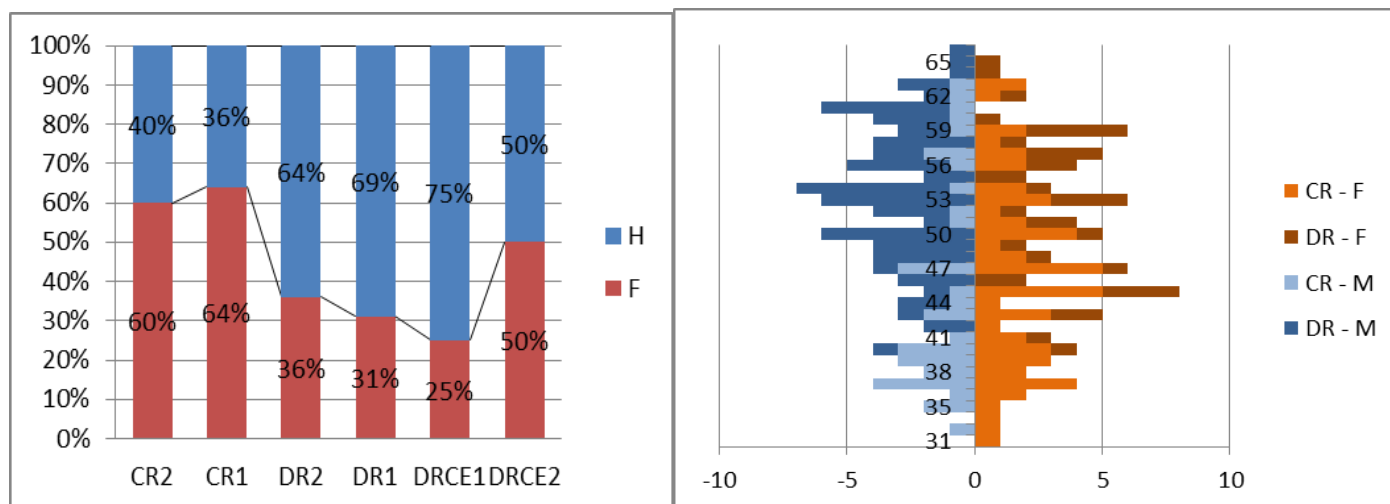
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 27 – Relations hôte-pathogène, immunologie, inflammation

Effectifs par grade au 31/12/2013



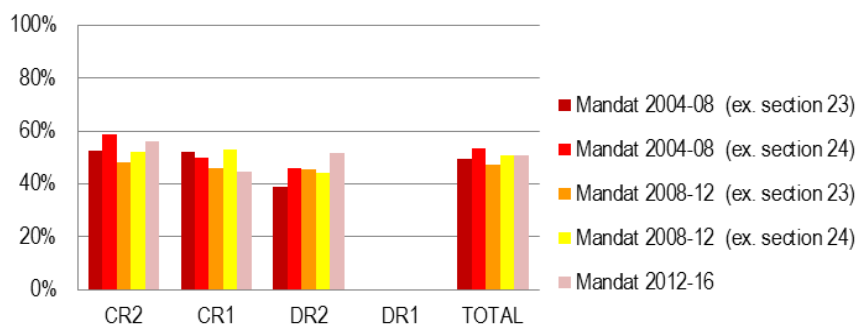
$$\text{Indice d'avantage masculin}^2 = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{66,3\%}{42,9\%} = 1,5$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% F
6	4	54	31	24	43	10	22	1	3	1	1	84	104	44,7%

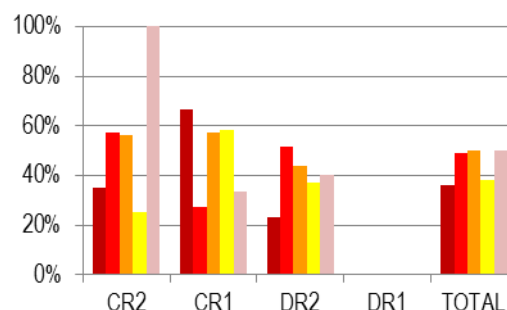
Source : Zento RH et La parité dans les métiers du CNRS 2013³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

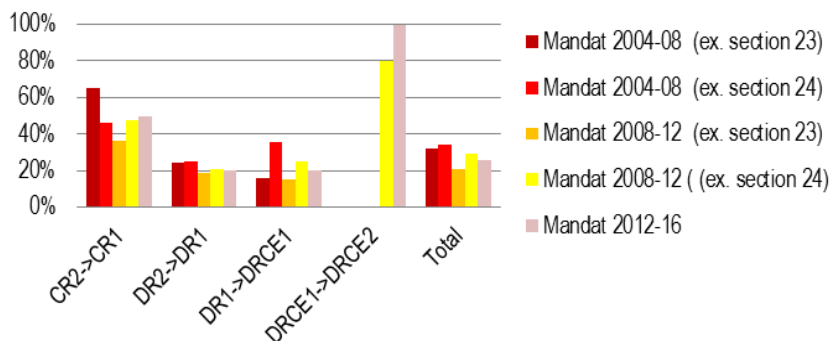
² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	39	48	44,8%	32	34	48,5%							71	82	46,4%
Admis-es à poursuivre	17	14	54,8%	11	7	61,1%	16	14	53,3%				44	35	55,7%
Admissibles	7	6	53,8%	6	4	60,0%	7	4	63,6%				20	14	58,8%
Lauréat-e-s	3	0	100%	1	1	50,0%	4	1	80,0%				8	2	80,0%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2013 cumulé-e-s des anciennes sections 23 et 24</i>															
	34	41	45,3%	27	25	51,9%	51	78	39,5%	0	0	0,0%	112	144	43,7%

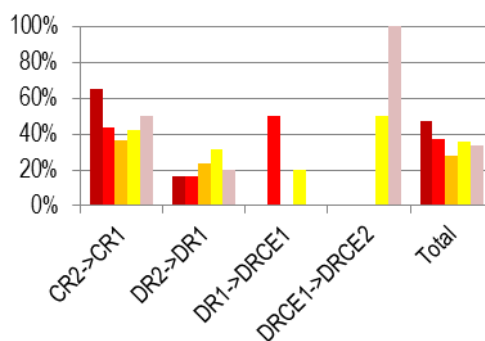
Source : DRH/SDPC et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*

Avancements

Évolution de la part des femmes parmi les candidat-e-s



et les promu-e-s



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	2	0	100%	18	32	36,0%	9	18	33,3%	1	4	20,0%	30	54	35,7%
Candidat-e-s	2	0	100%	3	11	21,4%	3	3	50,0%	0	2	0,0%	8	16	33,3%
Promu-e-s	1	0	100%	1	4	20,0%	1	0	100%	0	1	0,0%	3	5	37,5%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2012 cumulé-e-s des anciennes sections 23 et 24</i>															
	51	57	47,2%	15	50	23,0%	2	11	15,3%	2	3	40,0%	70	121	36,6%

Source : DRH/SDPC et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	0	3	3	1	6	4	9	30,8%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	4	5	44,4%	8	0	100%	0	3	0,0%	12	8	60,0%	0	1
Mandat 2008-12 (Ex. section 23)	5	9	35,7%	3	1	75,0%	1	1	50,0%	9	11	45,0%	0	1
Mandat 2008-12 (Ex. section 24)	5	7	41,7%	2	4	33,3%	2	0	100%	9	11	45,0%	0	0

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*

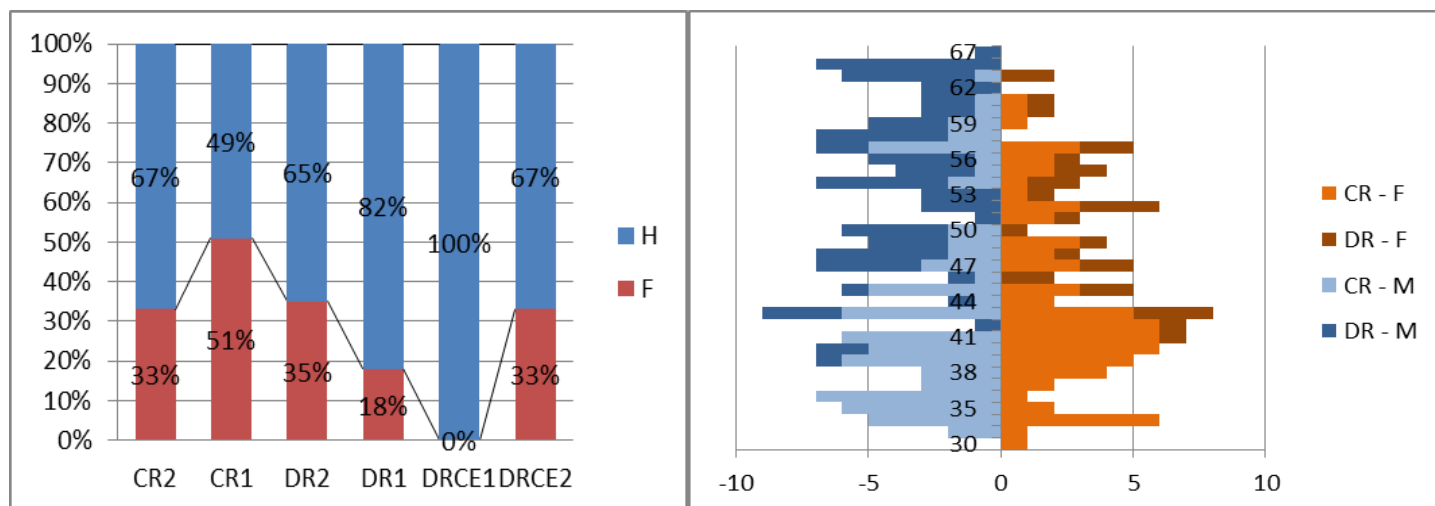
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 28 – Pharmacologie, bio-ingénierie, imagerie, biotechnologie

Effectifs par grade au 31/12/2013



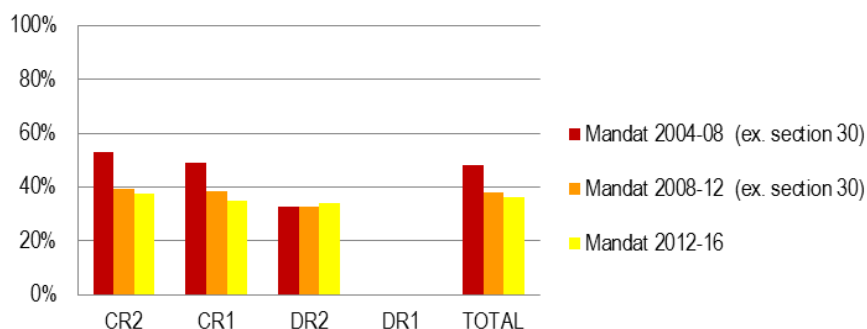
$$\text{Indice d'avantage masculin}^2 = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{48,1\%}{28,6\%} = 1,7$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% F
8	16	67	65	24	45	5	23	0	5	1	2	105	156	40,2%

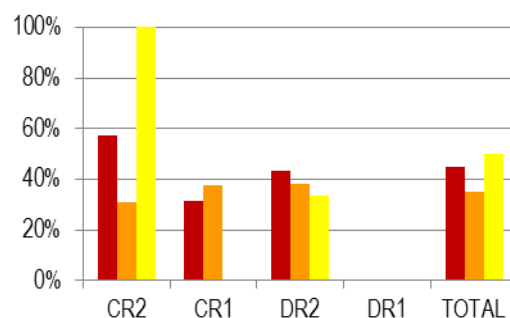
Source : Zento RH et La parité dans les métiers du CNRS 2013³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

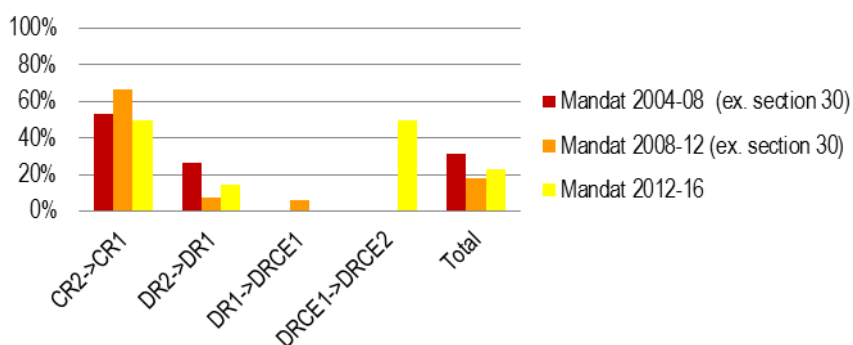
² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	69	74	48,3%	26	43	37,7%							95	117	44,8%
Admis-es à poursuivre	29	26	52,7%	13	9	59,1%	13	36	26,5%				55	71	43,7%
Admissibles	6	11	35,3%	3	2	60,0%	4	6	40,0%				13	19	40,6%
Lauréat-e-s	3	0	100%	0	2	0,0%	3	3	50,0%				6	5	54,5%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2013 cumulé-e-s de l'ancienne section 30</i>															
	24	27	47,0%	8	18	30,7%	23	35	39,6%	0	0	0,0%	55	80	40,7%

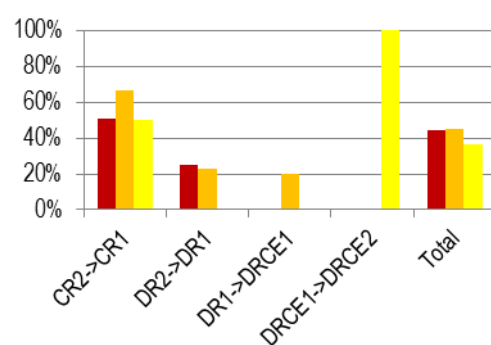
Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Avancements

Évolution de la part des femmes parmi les candidat-e-s



et les promu-e-s



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	1	5	16,7%	14	29	32,6%	4	24	14,3%	0	4	0,0%	19	62	23,5%
Candidat-e-s	1	5	16,7%	3	8	27,3%	1	6	14,3%	0	4	0,0%	5	23	17,9%
Promu-e-s	1	5	16,7%	1	3	25,0%	0	0	0,0%	0	1	0,0%	2	9	18,2%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2012 cumulé-e-s de l'ancienne section 30</i>															
	38	30	55,8%	6	22	21,4%	1	5	16,6%	1	2	33,3%	46	59	43,8%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	0	1	1	5	5	6	6	50,0%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	5	7	41,7%	4	2	66,7%	2	1	66,7%	11	10	52,4%	0	0
Mandat 2008-12 (Ex. section 30)	3	9	25,0%	3	3	50,0%	3	0	100%	9	12	42,9%	0	1

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et La parité dans les métiers du CNRS 2013

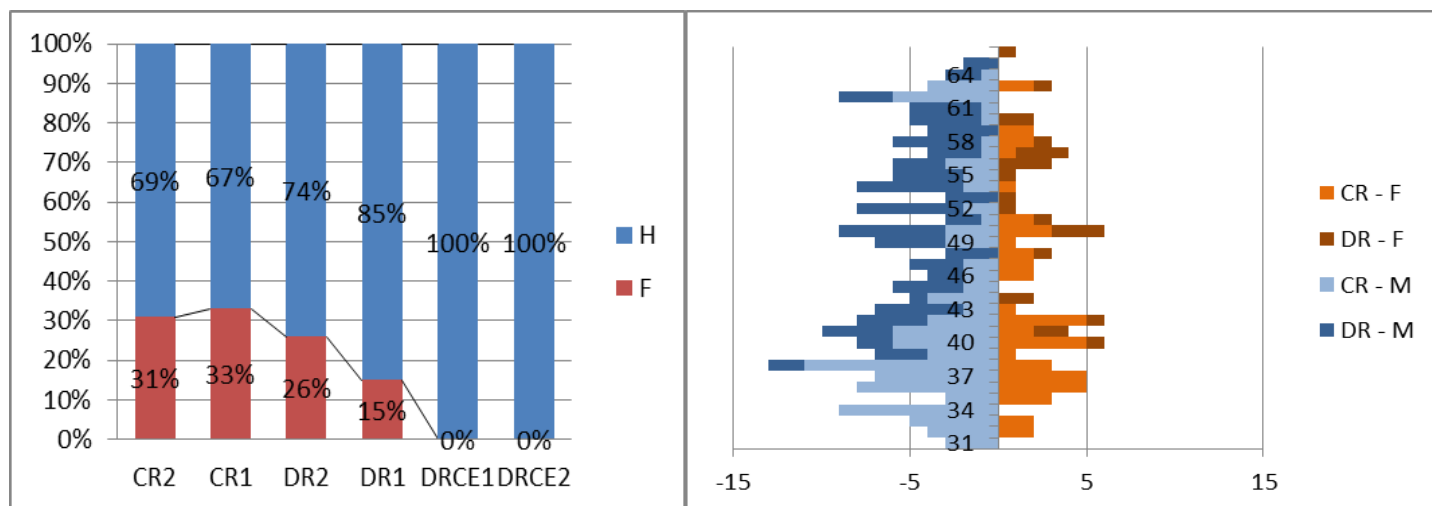
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 29 – Biodiversité, évolution et adaptations biologiques : des macromolécules aux communautés

Effectifs par grade au 31/12/2013



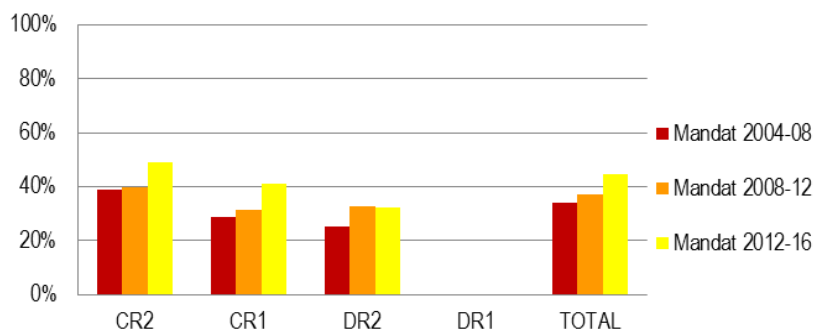
$$\text{Indice d'avantage masculin} = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{45,4\%}{31,6\%} = 1,4$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% F
14	31	40	82	20	57	5	28	0	8	0	1	79	207	27,6%

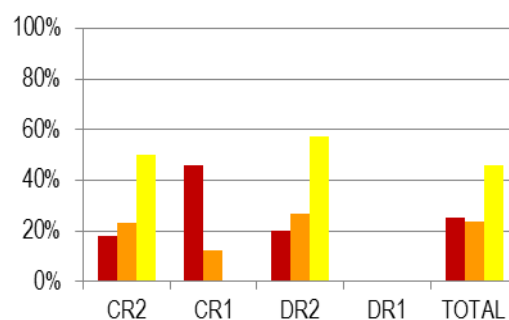
Source : Zento RH et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

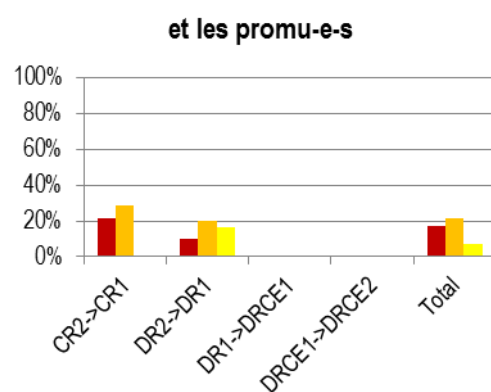
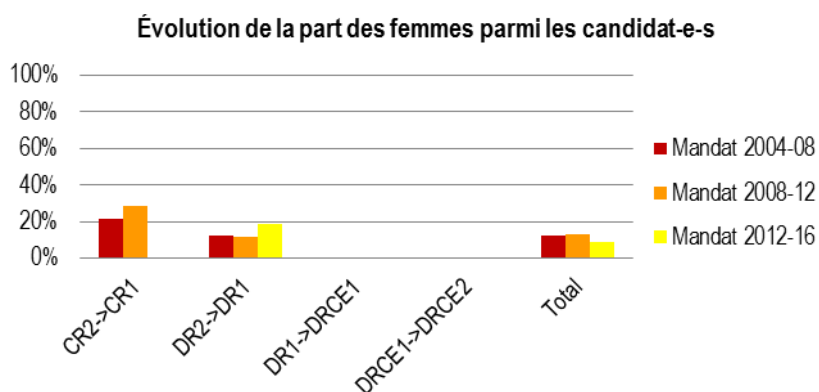
¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	58	67	46,4%	16	26	38,1%							74	93	44,3%
Admis-es à poursuivre	23	22	51,1%	7	12	36,8%	11	21	34,4%				41	55	42,7%
Admissibles	7	4	63,6%	3	3	50,0%	4	8	33,3%				14	15	48,3%
Lauréat-e-s	3	3	50,0%	2	1	66,7%	3	5	37,5%				8	9	47,1%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2013 cumulés</i>															
	13	43	23,2%	7	16	30,4%	17	45	27,4%	0	0	0,0%	37	104	26,2%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Avancements



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	5	11	31,3%	9	30	23,1%	5	22	18,5%	0	6	0,0%	19	69	21,6%
Candidat-e-s	5	7	41,7%	2	10	16,7%	0	7	0,0%	0	2	0,0%	7	26	21,2%
Promu-e-s	5	7	41,7%	0	3	0,0%	0	1	0,0%	0	0	0,0%	5	11	31,3%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2012 cumulés</i>															
	14	48	22,5%	5	26	16,1%	0	10	0,0%	0	3	0,0%	19	87	17,9%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	0	2	5	4	8	6	13	31,6%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	2	10	16,7%	4	2	66,7%	1	1	50,0%	7	13	35,0%	1	0
Mandat 2008-12	3	8	27,3%	3	4	42,9%	1	1	50,0%	7	13	35,0%	0	0

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et La parité dans les métiers du CNRS 2013

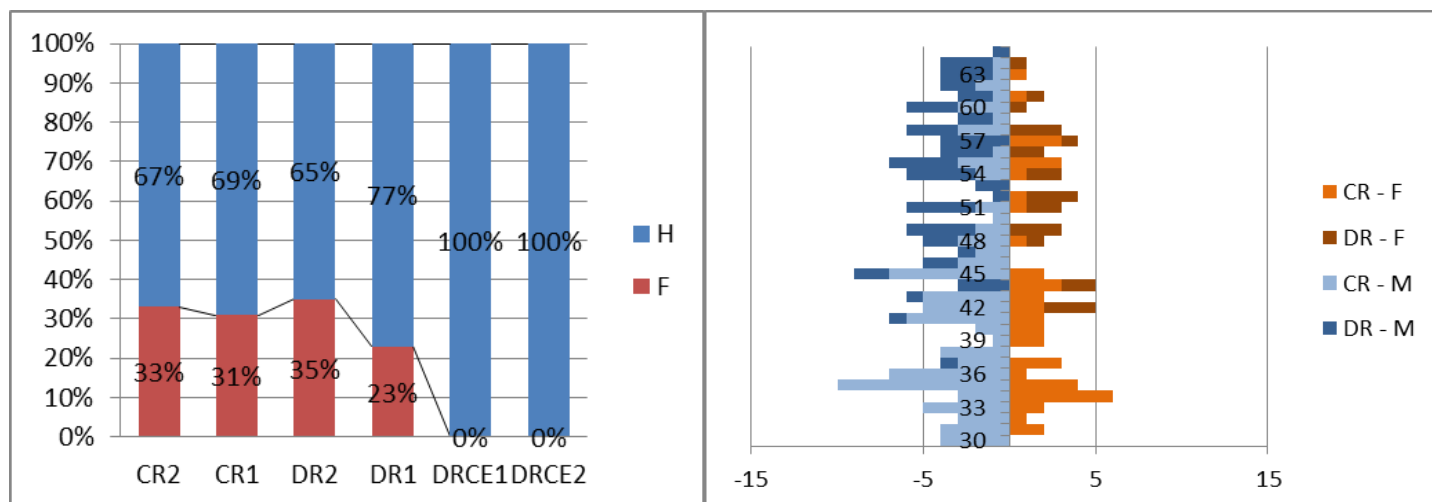
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 30 – Surface continentale et interfaces

Effectifs par grade au 31/12/2013



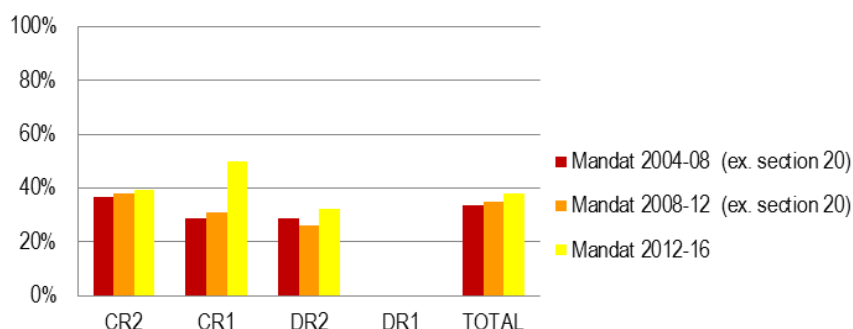
$$\text{Indice d'avantage masculin} = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{36,7\%}{35,2\%} = 1,0$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% F
13	26	33	74	20	37	5	17	0	3	0	1	71	158	31,0%

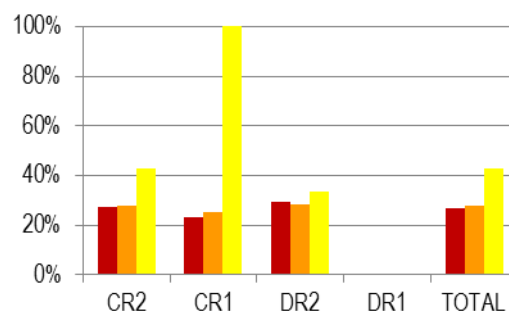
Source : Zento RH et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

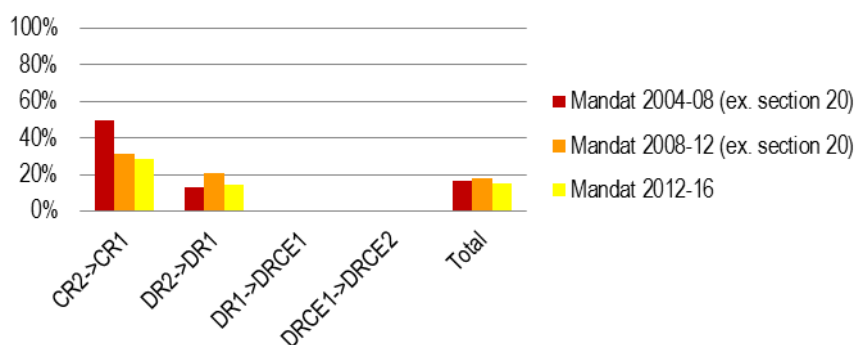
² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	37	50	42,5%	10	20	33,3%							47	70	40,2%
Admis-es à poursuivre	18	23	43,9%	4	10	28,6%	7	17	29,2%				29	50	36,7%
Admissibles	3	5	37,5%	0	4	0,0%	3	5	37,5%				6	14	30,0%
Lauréat-e-s	3	2	60,0%	0	2	0,0%	2	3	40,0%				5	7	41,7%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2013 cumulé-e-s de l'ancienne section 20</i>															
	17	41	29,3%	6	16	27,2%	13	31	29,5%	0	0	0,0%	36	88	29,0%

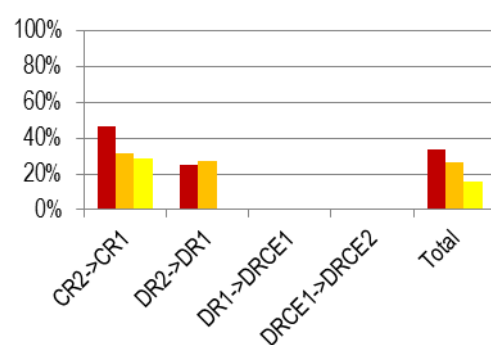
Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Avancements

Évolution de la part des femmes parmi les candidat-e-s



et les promu-e-s



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	3	5	37,5%	12	28	30,0%	5	16	23,8%	0	3	0,0%	20	52	27,8%
Candidat-e-s	3	4	42,9%	5	5	50,0%	1	3	25,0%	0	1	0,0%	9	13	40,9%
Promu-e-s	3	4	42,9%	2	2	50,0%	0	0	0,0%	0	1	0,0%	5	7	41,7%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2012 cumulé-e-s de l'ancienne section 20</i>															
	15	26	36,6%	5	18	21,7%	0	6	0,0%	0	3	0,0%	20	53	27,4%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	0	2	5	3	7	5	12	29,4%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	4	7	36,4%	5	2	71,4%	1	2	33,3%	10	11	47,6%	0	0
Mandat 2008-12 (Ex. section 20)	3	6	33,3%	4	3	57,1%	2	1	66,7%	9	10	47,4%	1	1

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et La parité dans les métiers du CNRS 2013

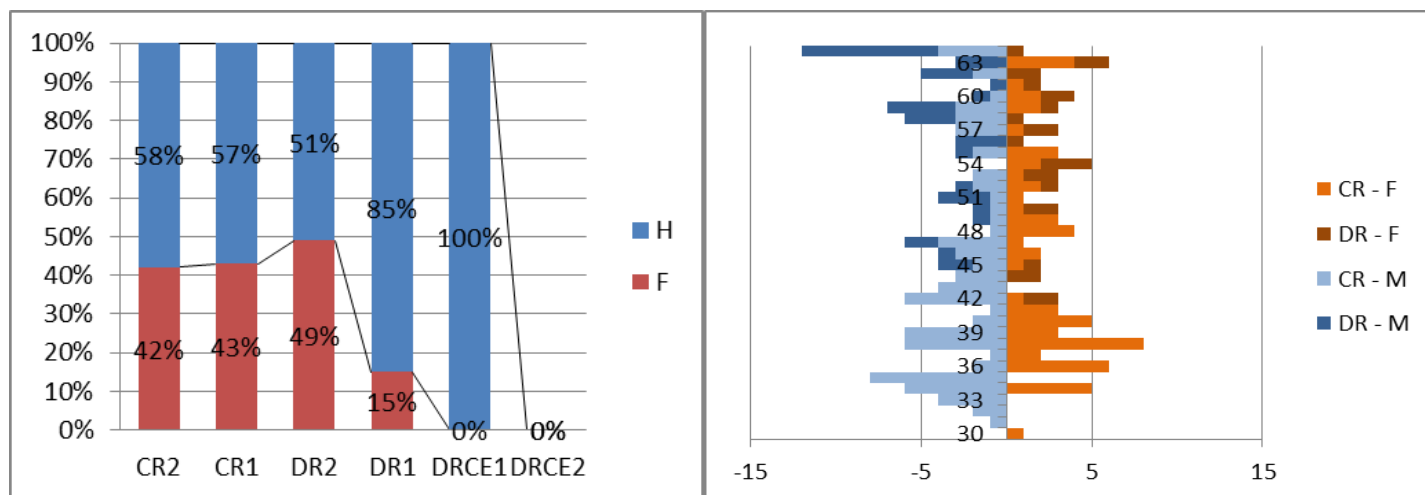
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 31 – Hommes et milieux : évolution, interactions

Effectifs par grade au 31/12/2013



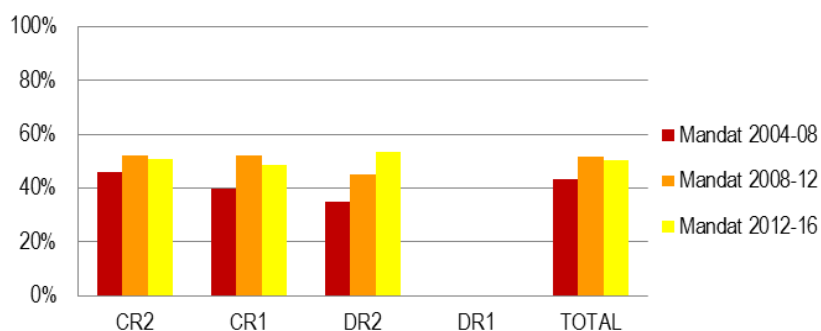
$$\text{Indice d'avantage masculin}^2 = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{30,4\%}{28,6\%} = 1,1$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		% F
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	
11	15	54	72	24	25	2	11	0	2	0	0	91	125	42,1%

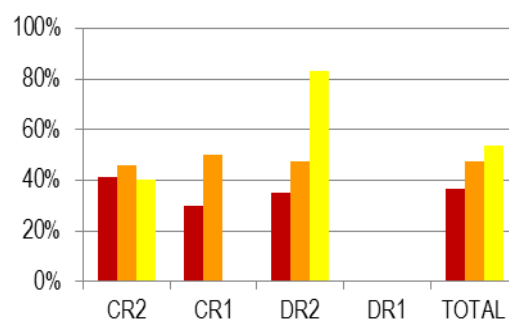
Source : Zento RH et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

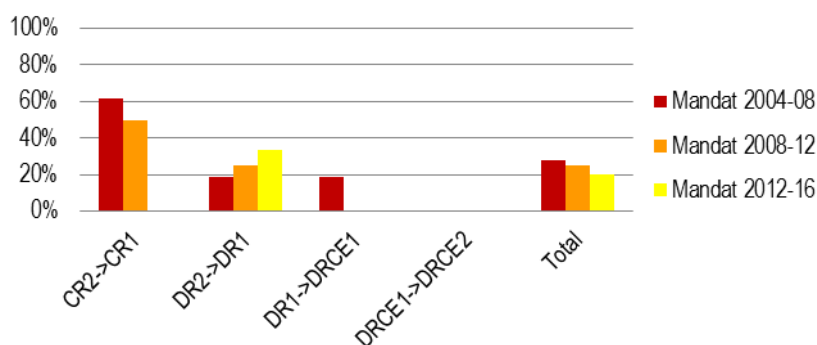
² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	64	60	51,6%	14	13	51,9%							78	73	51,7%
Admis-es à poursuivre	45	42	51,7%	9	8	52,9%	2	13	13,3%				56	63	47,1%
Admissibles	7	4	63,6%	2	2	50,0%	1	6	14,3%				10	12	45,5%
Lauréat-e-s	2	3	40,0%	1	1	50,0%	1	4	20,0%				4	8	33,3%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2013 cumulés</i>															
	20	26	43,4%	8	14	36,3%	21	23	47,7%	0	0	0,0%	49	63	43,7%

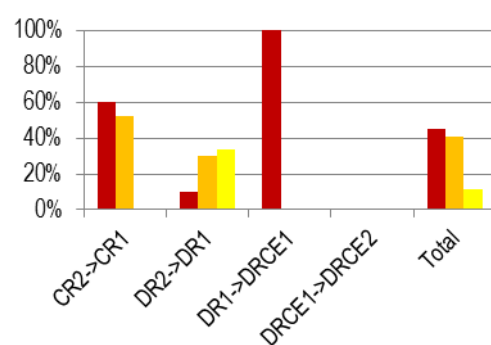
Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Avancements

Évolution de la part des femmes parmi les candidat-e-s



et les promu-e-s



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	4	3	57,1%	15	20	42,9%	3	10	23,1%	0	2	0,0%	22	35	38,6%
Candidat-e-s	4	2	66,7%	5	7	41,7%	0	3	0,0%	0	1	0,0%	9	13	40,9%
Promu-e-s	4	2	66,7%	1	1	50,0%	0	1	0,0%	0	1	0,0%	5	5	50,0%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2012 cumulés</i>															
	22	23	48,8%	5	18	21,7%	1	3	25,0%	0	0	0,0%	28	44	38,8%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	0	3	3	5	8	8	11	42,1%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	3	8	27,3%	3	4	42,9%	3	0	100%	9	12	42,9%	0	1
Mandat 2008-12	4	8	33,3%	3	3	50,0%	3	0	100%	10	11	47,6%	0	0

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et La parité dans les métiers du CNRS 2013

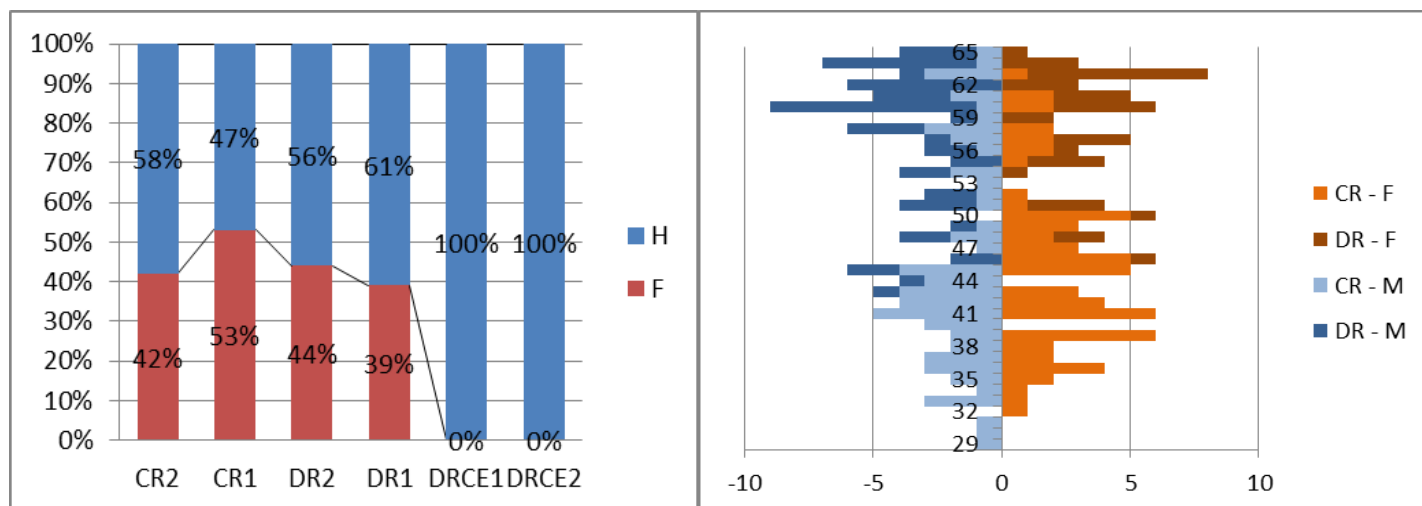
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 32 – Mondes anciens et médiévaux

Effectifs par grade au 31/12/2013



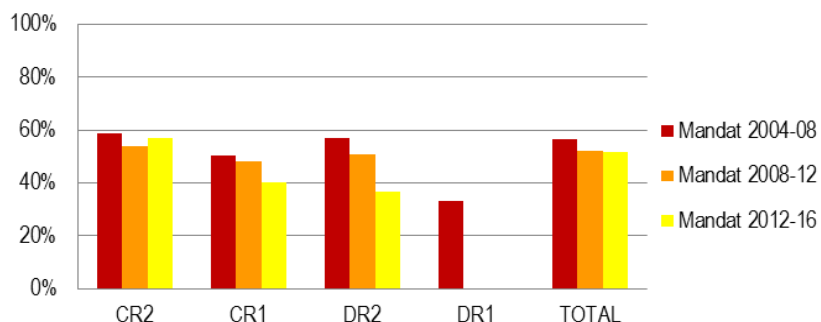
$$\text{Indice d'avantage masculin}^2 = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{44,1\%}{35,5\%} = 1,2$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% F
11	15	58	51	31	39	7	11	0	1	0	1	107	118	476%

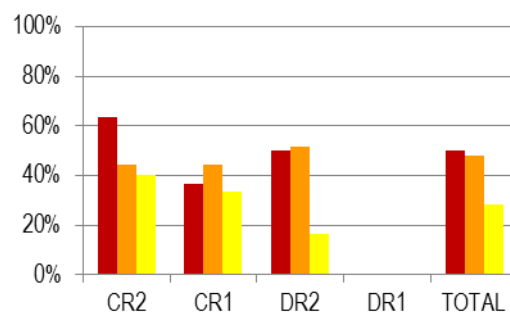
Source : Zento RH et La parité dans les métiers du CNRS 2013³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

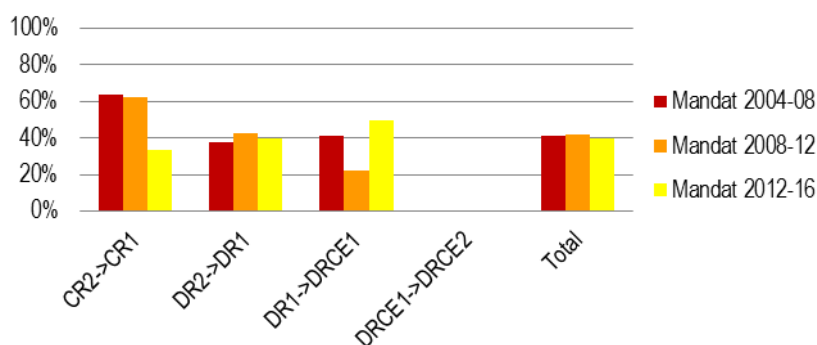
² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	94	69	57,7%	35	29	54,7%							129	98	56,8%
Admis-es à poursuivre	50	30	62,5%	19	13	59,4%	8	6	57,1%				77	49	61,1%
Admissibles	7	1	87,5%	3	3	50,0%	4	3	57,1%				14	7	66,7%
Lauréat-e-s	5	0	100%	1	2	33,3%	4	1	80,0%				10	3	76,9%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2013 cumulé-e-s</i>															
	17	17	50,0%	9	14	39,1%	25	28	47,1%	0	0	0,0%	51	59	46,3%

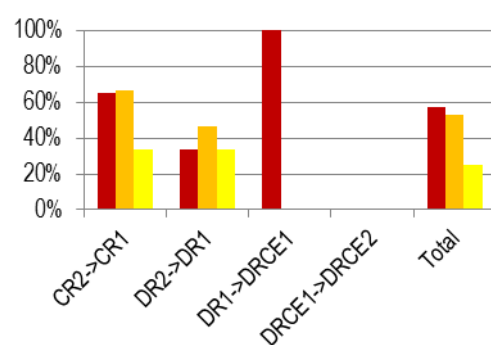
Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Avancements

Évolution de la part des femmes parmi les candidat-e-s



et les promu-e-s



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	3	2	60,0%	22	26	45,8%	8	11	42,1%		0	0,0%	33	39	45,8%
Candidat-e-s	2	1	66,7%	15	11	57,7%	3	4	42,9%		0	0,0%	20	16	55,6%
Promu-e-s	2	1	66,7%	3	1	75,0%	0	0	0,0%		0	0,0%	5	2	71,4%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2012 cumulé-e-s</i>															
	26	15	63,4%	11	16	40,7%	1	3	25,0%	0	1	0,0%	38	35	52,0%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	0	2	2	6	5	8	7	53,3%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	1	6	14,3%	6	4	60,0%	1	2	33,3%	8	12	40,0%	0	1
Mandat 2008-12	7	5	58,3%	4	2	66,7%	1	2	33,3%	12	9	57,1%	1	1

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et La parité dans les métiers du CNRS 2013

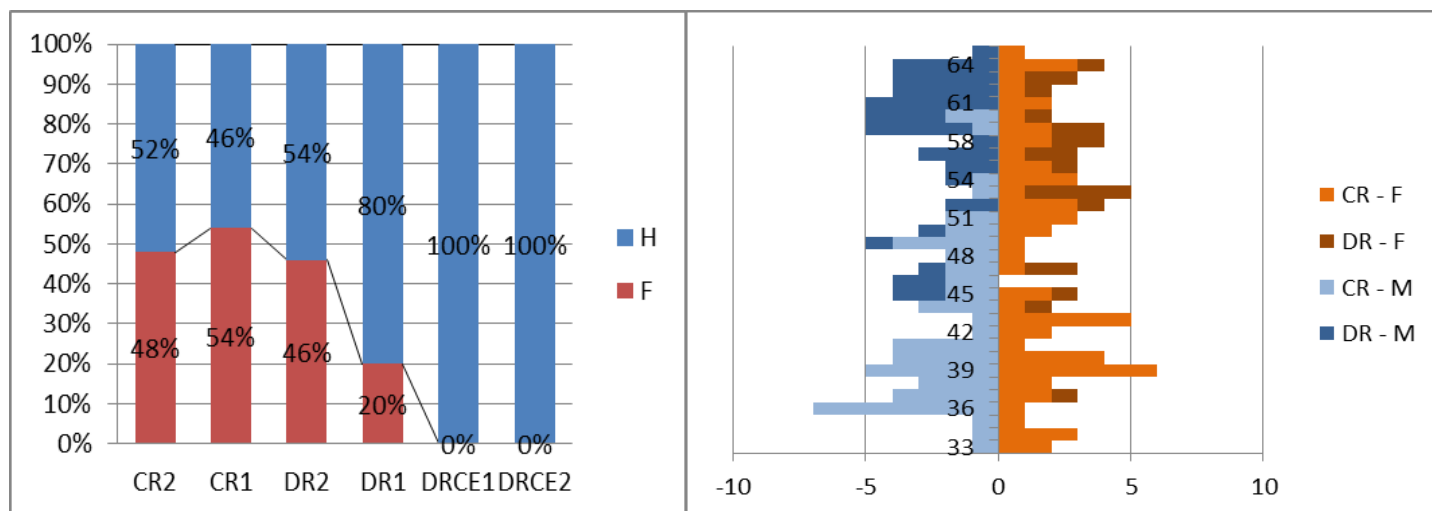
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 33 – Mondes modernes et contemporains

Effectifs par grade au 31/12/2013



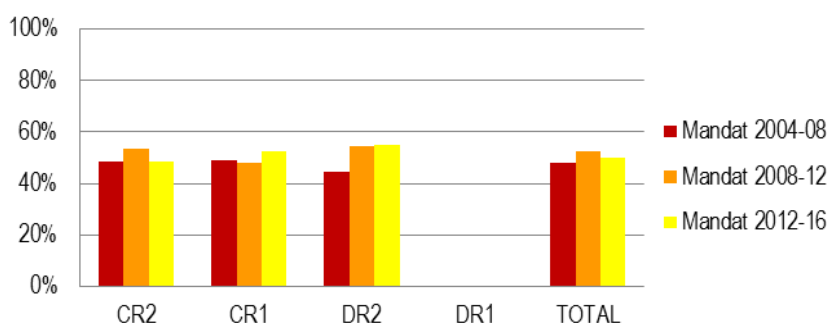
$$\text{Indice d'avantage masculin}^2 = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{42,3\%}{25,9\%} = 1,6$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% F
13	14	50	42	18	21	4	16	0	2	0	2	85	97	46,7%

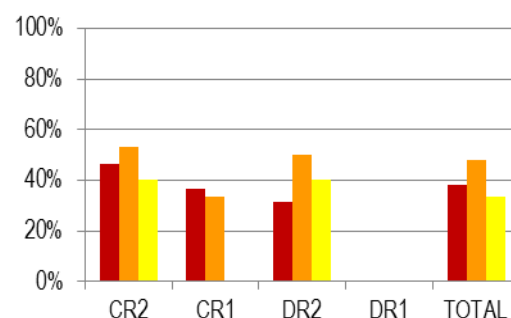
Source : Zento RH et La parité dans les métiers du CNRS 2013³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

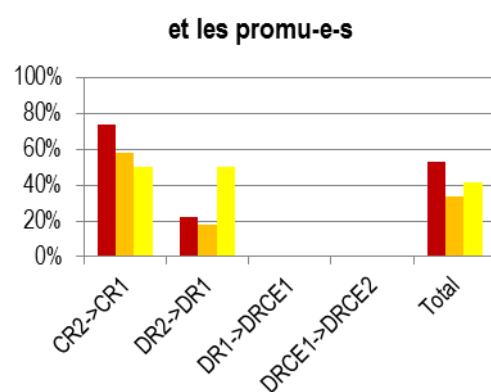
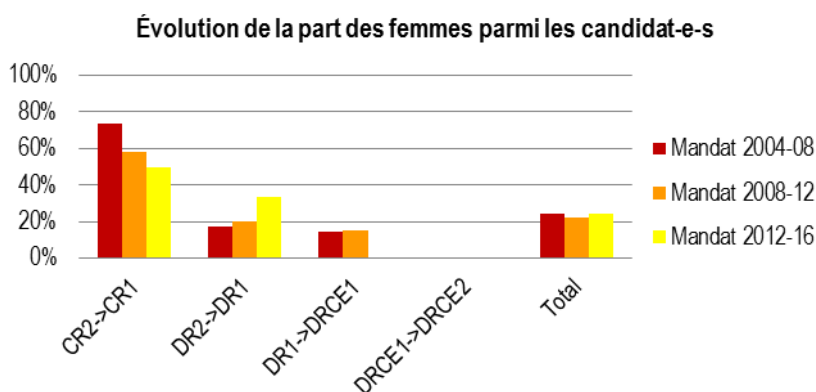
¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	79	86	47,9%	27	24	52,9%							106	110	49,1%
Admis-es à poursuivre	41	47	46,6%	13	15	46,4%	11	6	64,7%				65	68	48,9%
Admissibles	5	2	71,4%	1	3	25,0%	3	4	42,9%				9	9	50,0%
Lauréat-e-s	3	1	75,0%	0	2	0,0%	3	2	60,0%				6	5	54,5%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2013 cumulés</i>															
	18	19	48,6%	7	15	31,8%	17	24	41,4%	0	0	0,0%	42	58	42,0%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Avancements



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	2	5	28,6%	9	17	34,6%	3	15	16,7%	0	1	0,0%	14	38	26,9%
Candidat-e-s	1	4	20,0%	3	4	42,9%	1	7	12,5%	0	0	0,0%	5	15	25,0%
Promu-e-s	1	4	20,0%	1	1	50,0%	0	1	0,0%	0	0	0,0%	2	6	25,0%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2012 cumulés</i>															
	24	13	64,9%	6	18	25,0%	0	6	0,0%	0	2	0,0%	30	39	43,5%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	0	1	1	6	5	7	6	53,3%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	4	4	50,0%	5	5	50,0%	3	0	100%	12	9	57,1%	1	1
Mandat 2008-12	4	3	57,1%	1	1	50,0%	3	0	100%	8	4	66,7%	0	0

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et La parité dans les métiers du CNRS 2013

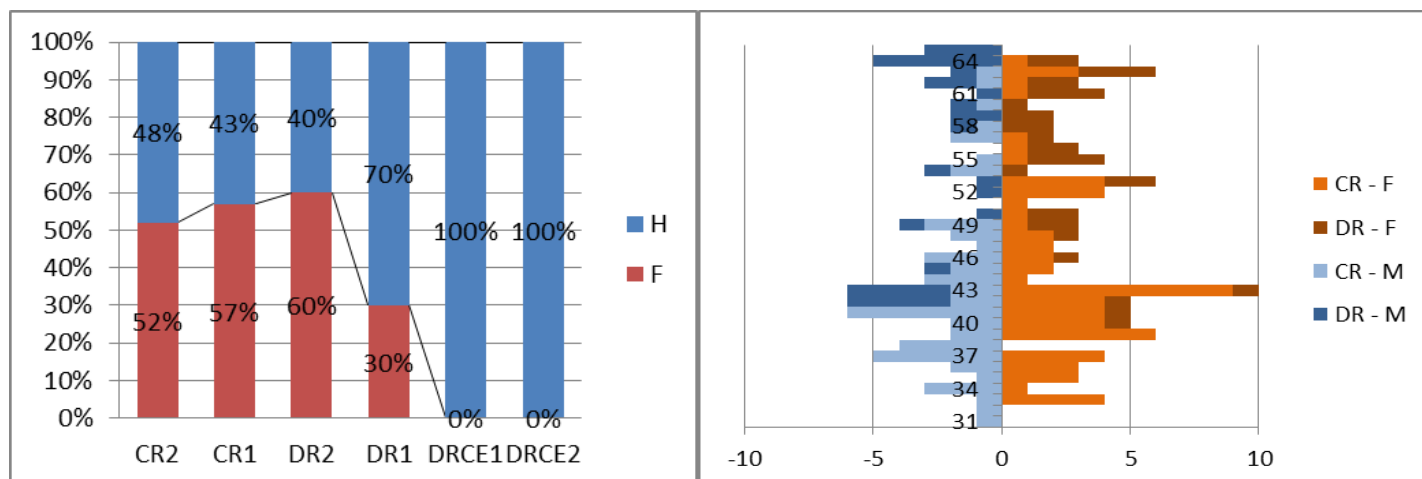
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 34 – Sciences du langage

Effectifs par grade au 31/12/2013



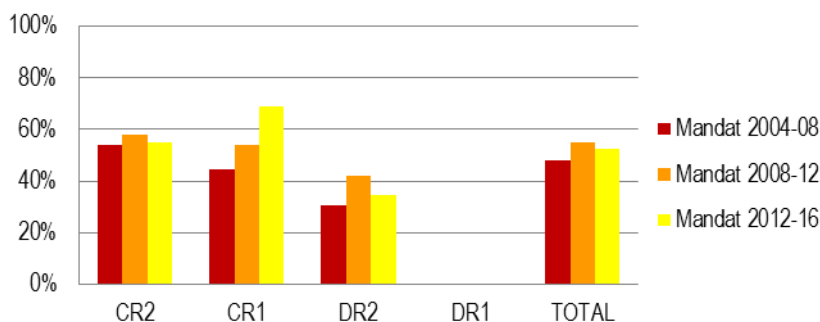
$$\text{Indice d'avantage masculin}^2 = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{35,3\%}{32,4\%} = 1,1$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		% F
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	
11	10	60	45	31	21	3	7	0	1	0	1	105	85	55,3%

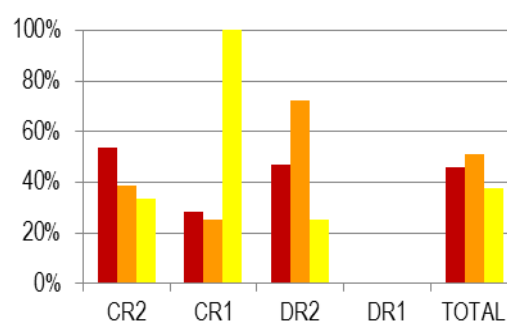
Source : Zento RH et La parité dans les métiers du CNRS 2013³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

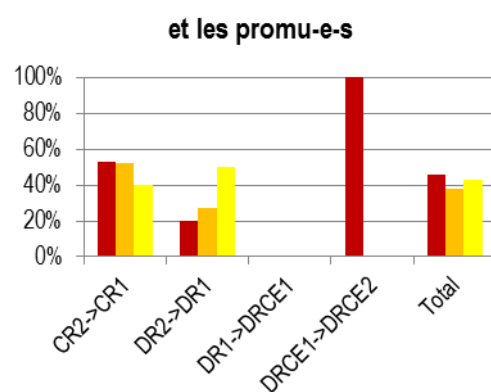
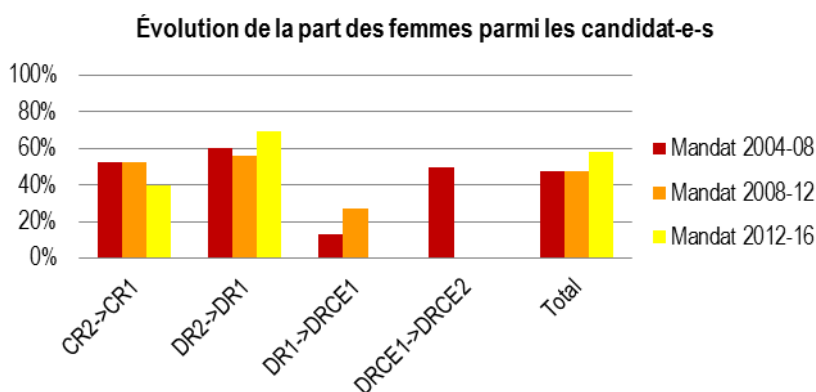
¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	35	29	54,7%	12	10	54,5%							47	39	54,7%
Admis-es à poursuivre	12	9	57,1%	6	5	54,5%	14	21	40,0%				32	35	47,8%
Admissibles	3	3	50,0%	1	2	33,3%	7	7	50,0%				11	13	45,8%
Lauréat-e-s	2	1	66,7%	0	1	0,0%	5	2	71,4%				7	4	63,6%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2013cumulé-e-s</i>															
	13	16	44,8%	5	11	31,2%	22	17	56,4%	0	0	0,0%	40	44	47,6%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Avancements



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	2	2	50,0%	21	15	58,3%	3	6	33,3%	0	2	0,0%	26	25	51,0%
Candidat-e-s	2	1	66,7%	8	3	72,7%	0	2	0,0%	0	1	0,0%	10	7	58,8%
Promu-e-s	2	1	66,7%	2	1	66,7%	0	0	0,0%	0	1	0,0%	4	3	57,1%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2012cumulé-e-s</i>															
	31	29	51,6%	6	17	26,0%	0	4	0,0%	1	1	50,0%	38	51	42,7%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	0	2	1	4	6	6	7	46,2%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	7	5	58,3%	3	3	50,0%	3	0	100%	13	8	61,9%	1	0
Mandat 2008-12	8	5	61,5%	3	2	60,0%	2	1	66,7%	13	8	61,9%	0	1

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et La parité dans les métiers du CNRS 2013

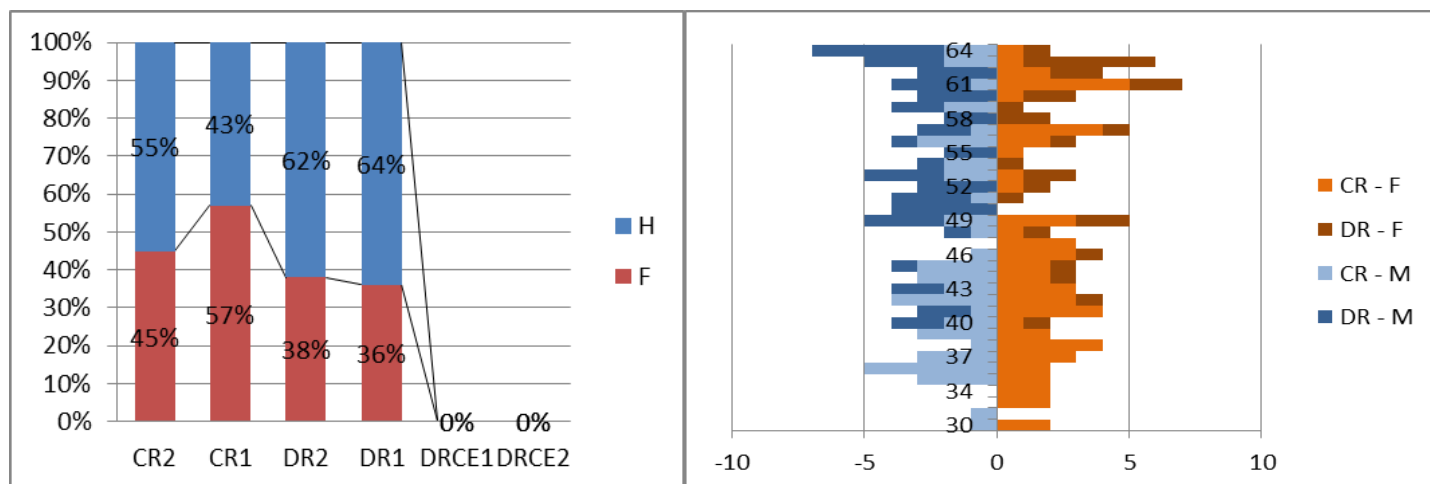
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 35 – Sciences philosophiques et philologiques, sciences de l'art

Effectifs par grade au 31/12/2013



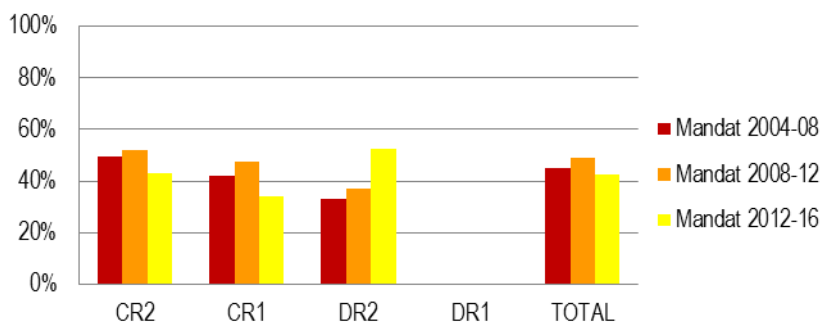
$$\text{Indice d'avantage masculin} = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{49,5\%}{32,3\%} = 1,5$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% F
10	12	53	40	21	35	9	16	0	0	0	0	93	103	47,4%

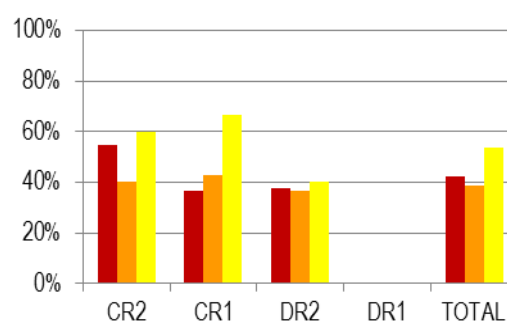
Source : Zento RH et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

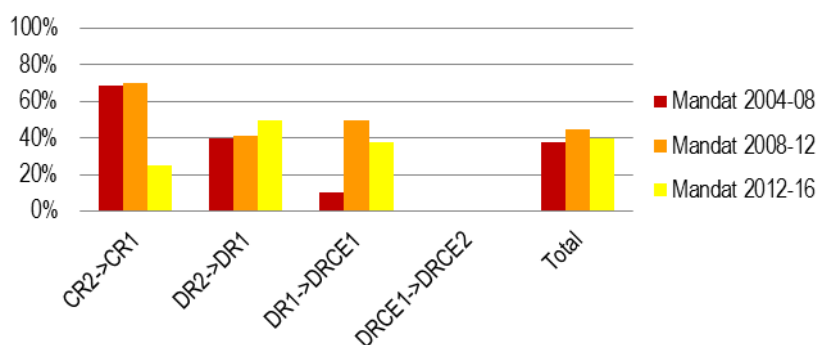
² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	90	107	45,7%	29	32	47,5%							119	139	46,1%
Admis-es à poursuivre	75	90	45,5%	23	30	43,4%	13	9	59,1%				111	129	46,3%
Admissibles	4	4	50,0%	2	3	40,0%	3	3	50,0%				9	10	47,4%
Lauréat-e-s	2	2	50,0%	2	1	66,7%	3	1	75,0%				7	4	63,6%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2013cumulé-e-s</i>															
	15	16	48,3%	9	12	42,8%	16	27	37,2%	0	0	0,0%	40	55	42,1%

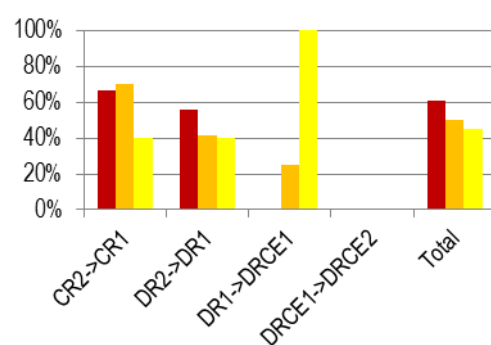
Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Avancements

Évolution de la part des femmes parmi les candidat-e-s



et les promu-e-s



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	1	3	25,0%	15	22	40,5%	10	14	41,7%				26	39	40,0%
Candidat-e-s	1	2	33,3%	6	8	42,9%	3	6	33,3%				10	16	38,5%
Promu-e-s	1	2	33,3%	2	2	50,0%	0	1	0,0%				3	5	37,5%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2012cumulé-e-s</i>															
	21	12	63,6%	12	14	46,1%	2	4	33,3%	0	0	0,0%	35	30	53,8%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	0	1	1	3	7	4	8	33,3%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	5	7	41,7%	4	2	66,7%	2	1	66,7%	11	10	52,4%	0	0
Mandat 2008-12	5	7	41,7%	3	3	50,0%	3	0	100,0%	11	10	52,4%	1	1

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et La parité dans les métiers du CNRS 2013

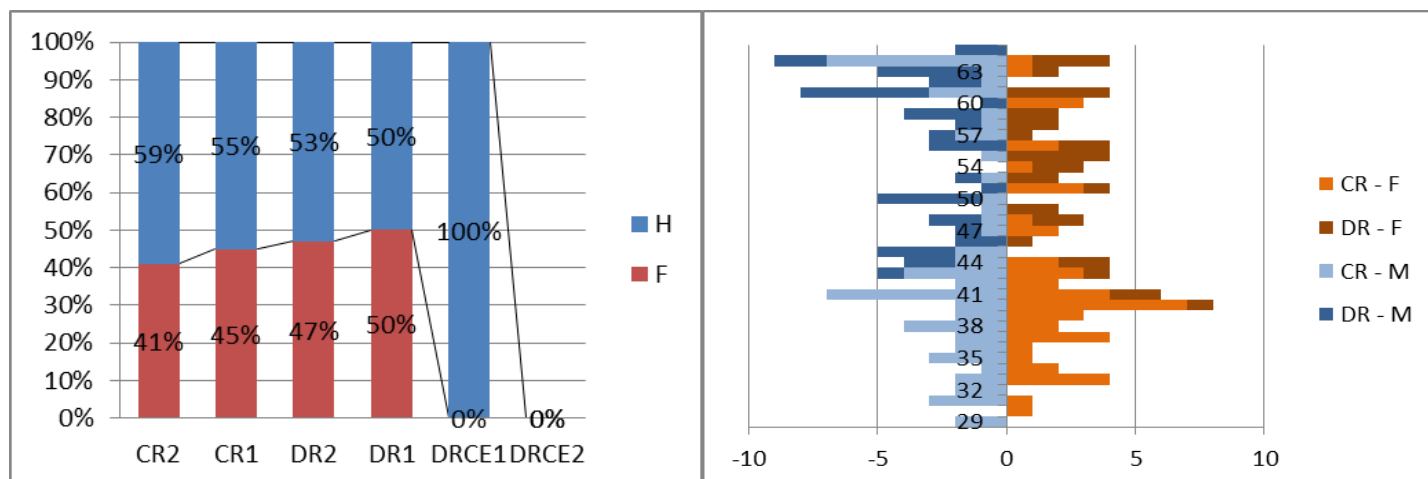
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 36 – Sociologie et sciences du droit

Effectifs par grade au 31/12/2013



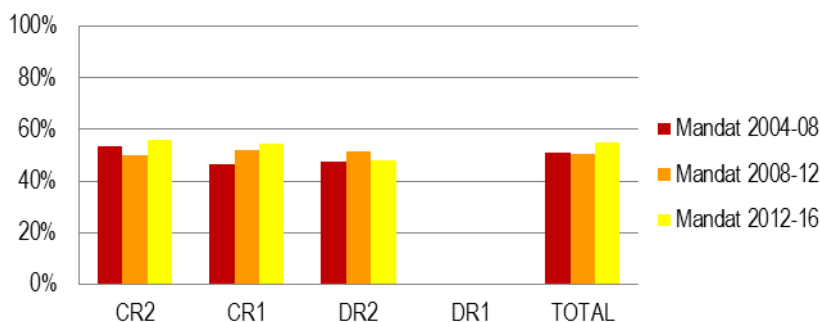
$$\text{Indice d'avantage masculin}^2 = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{39,0\%}{40,7\%} = 1,0$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		% F
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	
12	17	39	47	27	31	8	8	0	2	0	0	86	105	45,0%

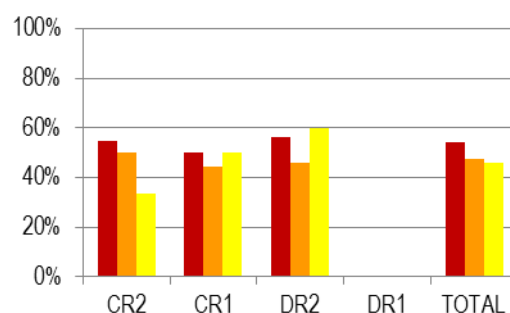
Source : Zento RH et La parité dans les métiers du CNRS 2013³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

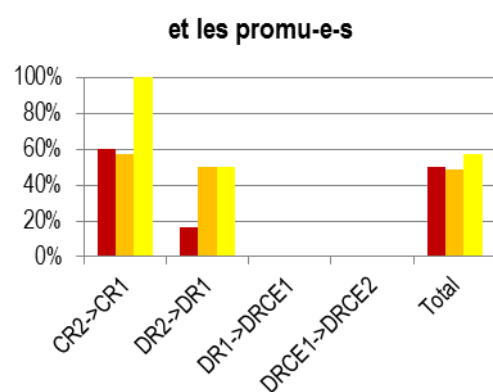
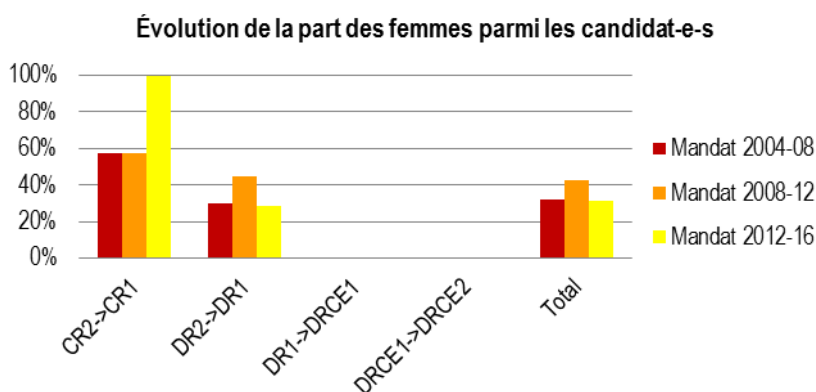
¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	110	107	50,7%	29	19	60,4%							139	126	52,5%
Admis-es à poursuivre	57	47	54,8%	9	9	50,0%	11	11	50,0%				77	67	53,5%
Admissibles	7	3	70,0%	3	2	60,0%	4	7	36,4%				14	13	51,9%
Lauréat-e-s	3	3	50,0%	2	0	100%	2	4	33,3%				7	7	50,0%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2013 cumulé-e-s</i>															
	19	20	48,7%	9	10	47,3%	24	22	52,1%	0	0	0,0%	52	53	49,5%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Avancements



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	2	2	50,0%	13	25	34,2%	8	8	50,0%	0	1	0,0%	23	36	39,0%
Candidat-e-s	2	2	50,0%	7	11	38,9%	1	4	20,0%	0	0	0,0%	10	17	37,0%
Promu-e-s	2	2	50,0%	2	2	50,0%	0	0	0,0%	0	0	0,0%	4	4	50,0%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2012 cumulé-e-s</i>															
	25	16	60,9%	10	14	41,6%	0	4	0,0%	0	1	0,0%	35	35	50,0%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	0	1	3	4	6	5	9	35,7%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	2	7	22,2%	4	5	44,4%	3	0	100%	9	12	42,9%	0	1
Mandat 2008-12	4	8	33,3%	1	4	20,0%	1	2	33,3%	6	14	30,0%	0	0

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et La parité dans les métiers du CNRS 2013

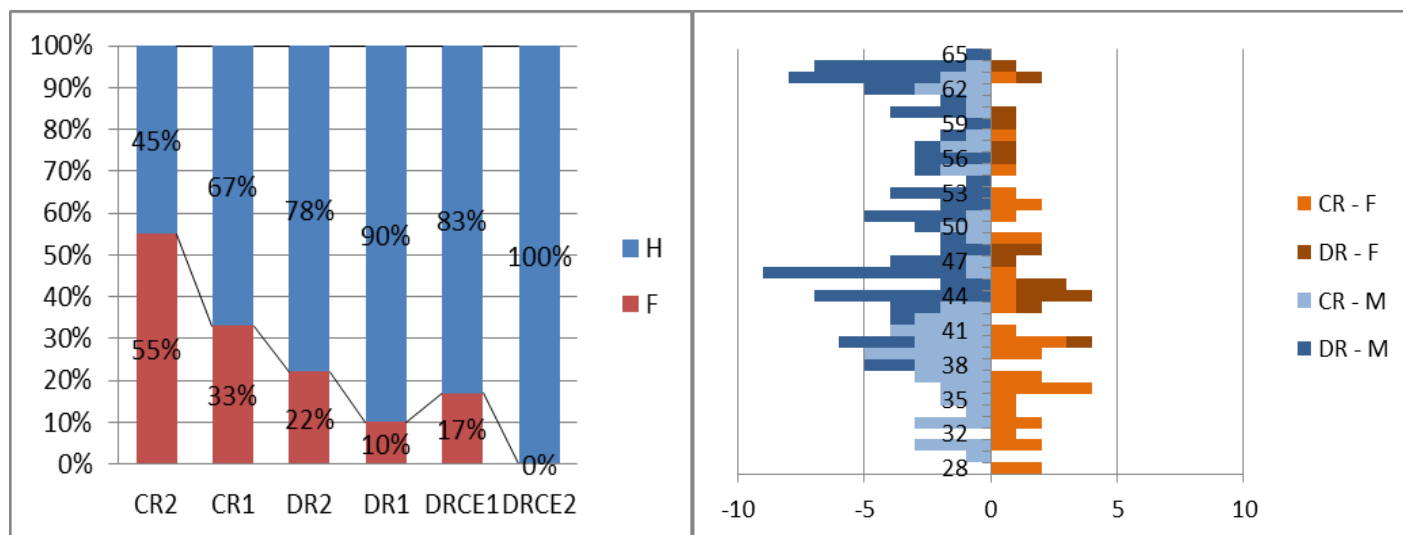
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 37 – Economie et gestion

Effectifs par grade au 31/12/2013



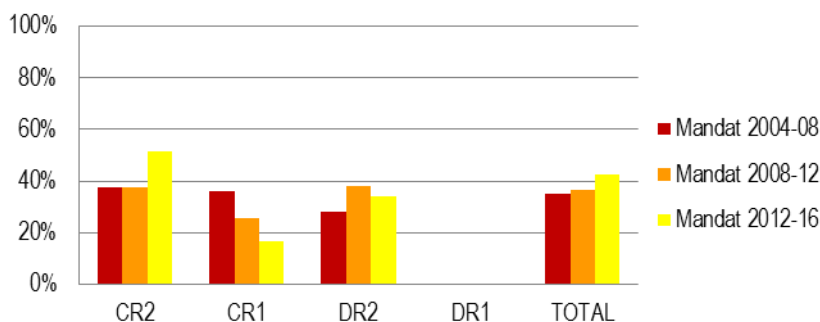
$$\text{Indice d'avantage masculin} = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{56,1\%}{32,0\%} = 1,8$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% F
12	10	22	44	13	45	2	18	1	5	0	1	50	123	28,9%

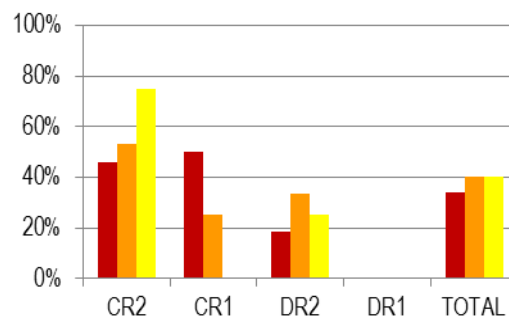
Source : Zento RH et La parité dans les métiers du CNRS 2013³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

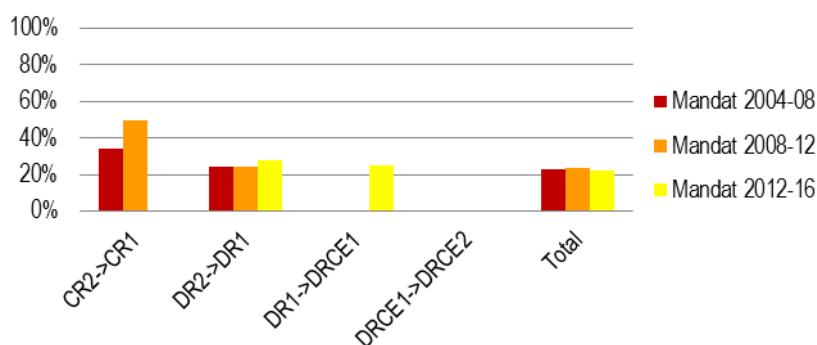
² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	28	55	33,7%										28	55	33,7%
Admis-es à poursuivre	13	16	44,8%				16	15	51,6%				29	31	48,3%
Admissibles	5	5	50,0%				3	5	37,5%				8	10	44,4%
Lauréat-e-s	3	3	50,0%				1	3	25,0%				4	6	40,0%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2013 cumulé-e-s</i>															
	18	16	52,9%	4	8	33,3%	11	30	26,8%	0	0	0,0%	33	54	37,9%

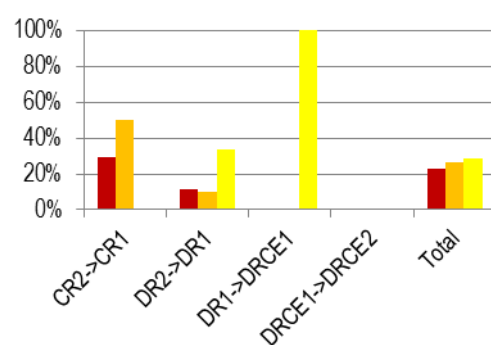
Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Avancements

Évolution de la part des femmes parmi les candidat-e-s



et les promu-e-s



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	1	3	25,0%	7	33	17,5%	2	15	11,8%	0	5	0,0%	10	56	15,2%
Candidat-e-s	1	2	33,3%	3	13	18,8%	1	4	20,0%	0	2	0,0%	5	21	19,2%
Promu-e-s	0	2	0,0%	0	4	0,0%	0	0	0,0%	0	1	0,0%	0	7	0,0%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2012 cumulé-e-s</i>															
	15	29	34,0%	3	19	13,6%	0	7	0,0%	0	2	0,0%	19	57	25,0%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	1	2	1	3	8	5	10	33,3%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	3	10	23,1%	2	3	40,0%	2	1	66,7%	7	14	33,3%	0	1
Mandat 2008-12	6	6	50,0%	1	4	20,0%	0	2	0,0%	7	12	36,8%	0	0

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et La parité dans les métiers du CNRS 2013

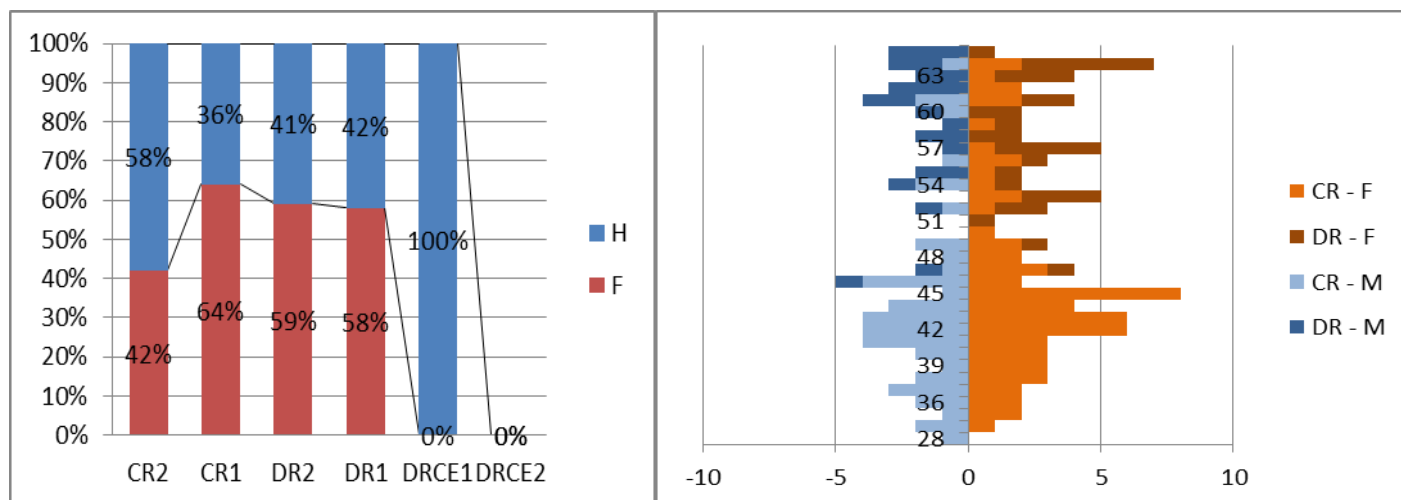
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 38 – Anthropologie et étude comparative des sociétés contemporaines

Effectifs par grade au 31/12/2013



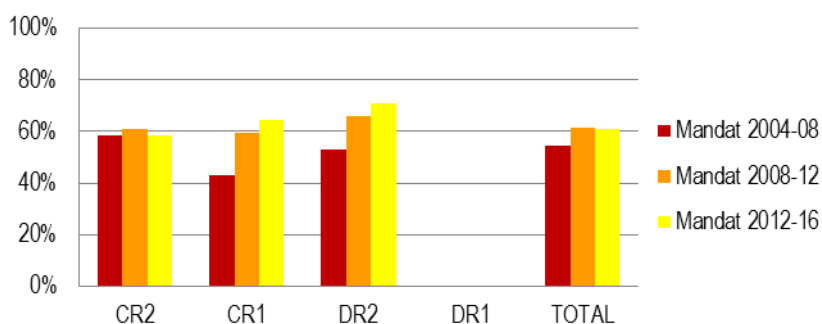
$$\text{Indice d'avantage masculin} = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{33,3\%}{31,0\%} = 1,1$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% F
8	11	61	35	24	17	7	5	0	1	0	0	100	69	59,2%

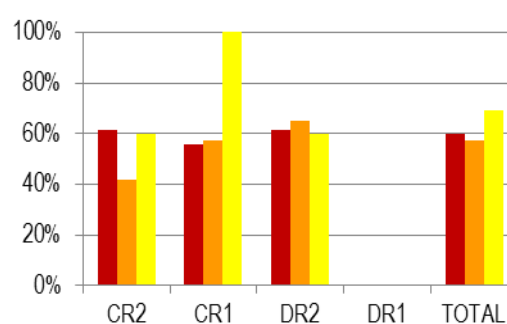
Source : Zento RH et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

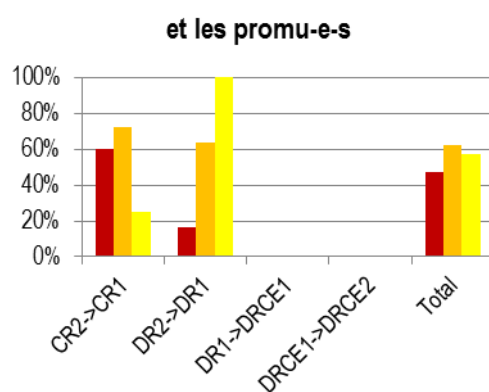
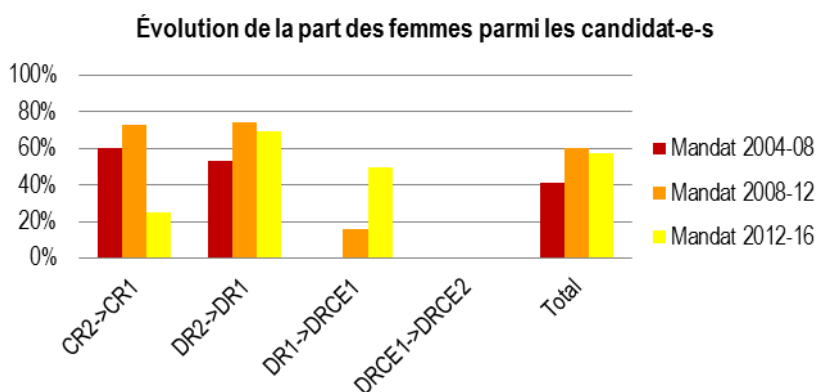
¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	87	68	56,1%	17	12	58,6%							104	80	56,5%
Admis-es à poursuivre	67	42	61,5%	12	6	66,7%	13	5	72,2%				92	53	63,4%
Admissibles	3	5	37,5%	2	1	66,7%	4	2	66,7%				9	8	52,9%
Lauréat-e-s	2	3	40,0%	1	1	50,0%	4	1	80,0%				7	5	58,3%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2013 cumulé-e-s</i>															
	16	14	53,3%	16	10	61,5%	26	15	63,4%	0	0	0,0%	58	39	59,7%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Avancements



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	2	2	50,0%	13	11	54,2%	7	5	58,3%	0	1	0,0%	22	19	53,7%
Candidat-e-s	0	2	0,0%	4	4	50,0%	2	2	50,0%	0	0	0,0%	6	8	42,9%
Promu-e-s	0	2	0,0%	1	1	50,0%	0	1	0,0%	0	0	0,0%	1	4	20,0%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2012cumulé-e-s</i>															
	18	12	60,0%	11	9	55,0%	0	2	0,0%	0	0	0,0%	29	23	55,7%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	1	1	0	8	2	9	3	75,0%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	4	5	44,4%	5	4	55,6%	3	0	100%	12	9	57,1%	0	1
Mandat 2008-12	5	6	45,5%	5	2	71,4%	2	1	66,7%	12	9	57,1%	1	1

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et La parité dans les métiers du CNRS 2013

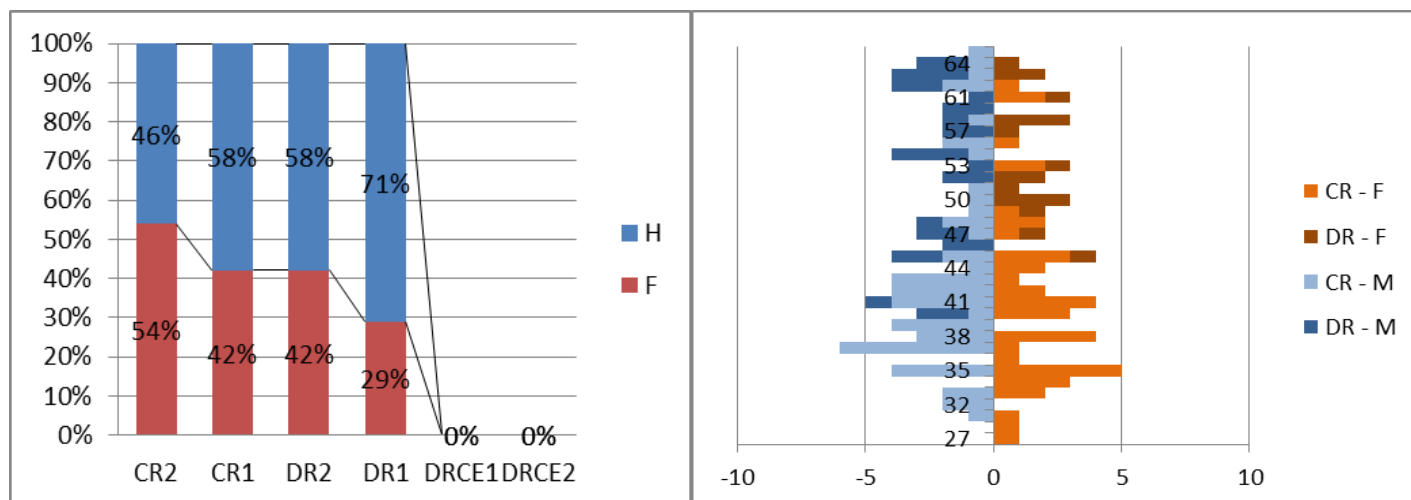
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 39 – Espaces, territoires et sociétés

Effectifs par grade au 31/12/2013



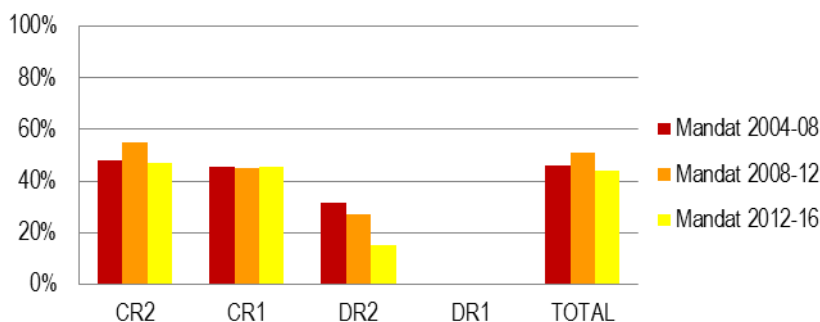
$$\text{Indice d'avantage masculin} = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{35,4\%}{29,0\%} = 1,2$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% F
13	11	31	42	14	19	4	10	0	0	0	0	62	82	43,1%

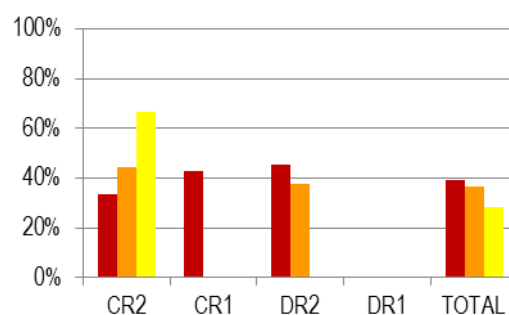
Source : Zento RH et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

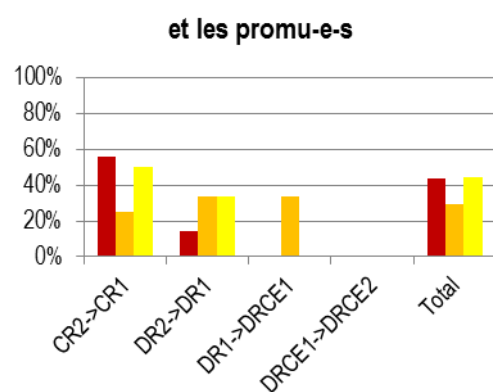
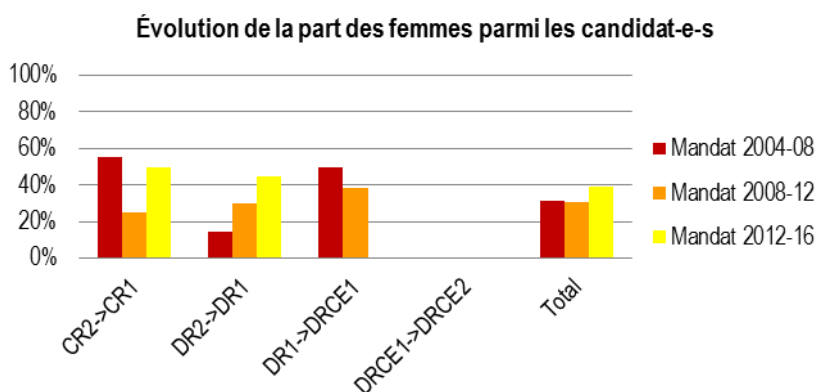
¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	62	75	45,3%	10	14	41,7%							72	89	44,7%
Admis-es à poursuivre	25	24	51,0%	3	6	33,3%	4	12	25,0%				32	42	43,2%
Admissibles	3	5	37,5%	0	3	0,0%	1	5	16,7%				4	13	23,5%
Lauréat-e-s	2	2	50,0%	0	1	0,0%	0	3	0,0%				2	6	25,0%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2013 cumulé-e-s</i>															
	15	21	41,6%	3	9	25,0%	11	19	36,6%	0	0	0,0%	29	49	37,1%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Avancements



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	1	3	25,0%	12	8	60,0%	3	8	27,3%				16	19	45,7%
Candidat-e-s	1	1	50,0%	5	4	55,6%	1	3	25,0%				7	8	46,7%
Promu-e-s	1	1	50,0%	2	1	66,7%	0	0	0,0%				3	2	60,0%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2012 cumulé-e-s</i>															
	17	23	42,5%	6	16	27,2%	1	2	33,3%	0	0	0,0%	24	41	36,9%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	0	2	0	2	3	4	3	57,1%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	9	2	81,8%	4	3	57,1%	2	1	66,7%	15	6	71,4%	0	1
Mandat 2008-12	7	5	58,3%	3	3	50,0%	1	2	33,3%	11	10	52,4%	0	1

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et La parité dans les métiers du CNRS 2013

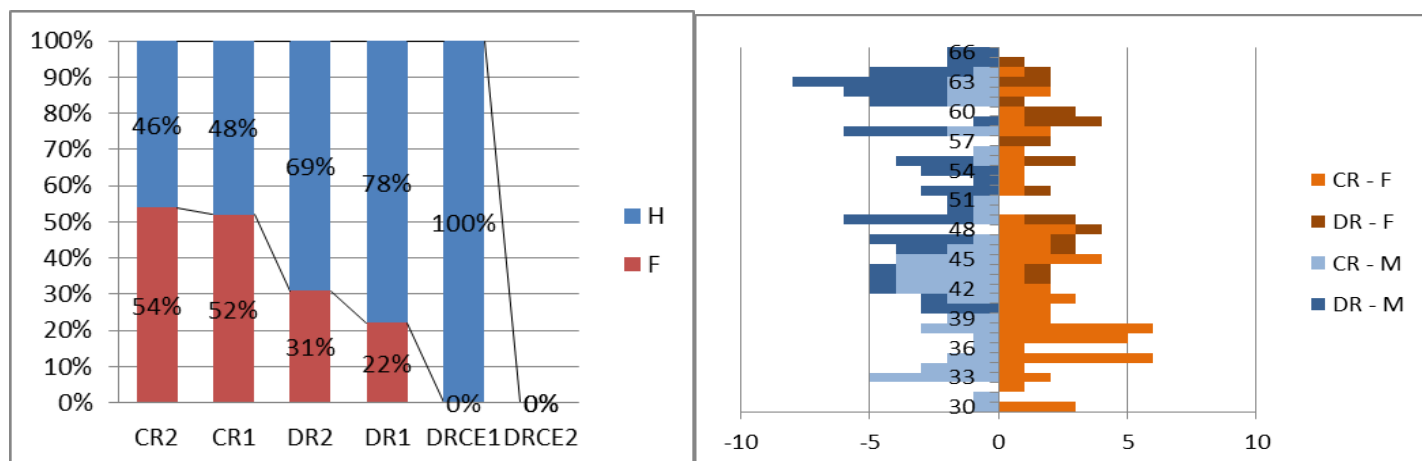
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 40 – Politique, pouvoir, organisation

Effectifs par grade au 31/12/2013



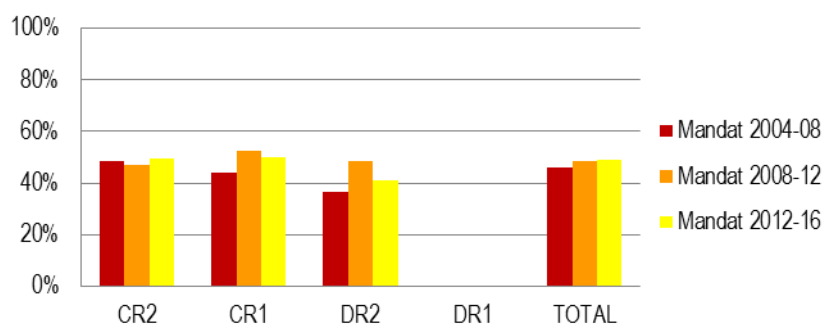
$$\text{Indice d'avantage masculin}^2 = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{50,9\%}{26,8\%} = 1,9$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% F
14	12	46	42	17	37	5	18	0	1	0	0	82	110	42,7%

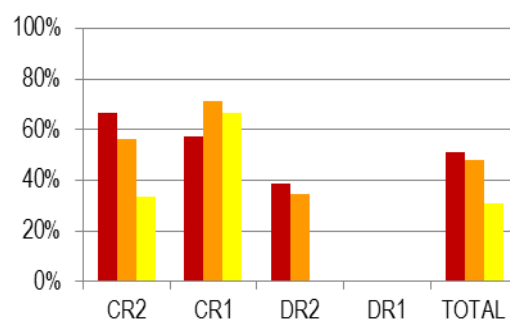
Source : Zento RH et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

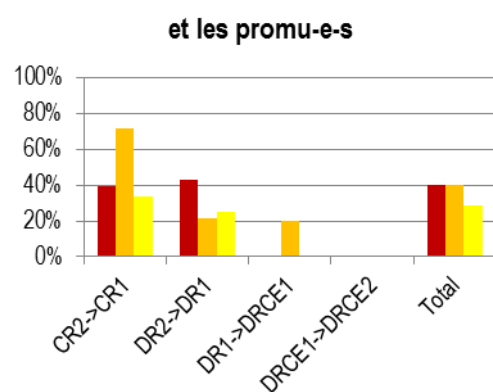
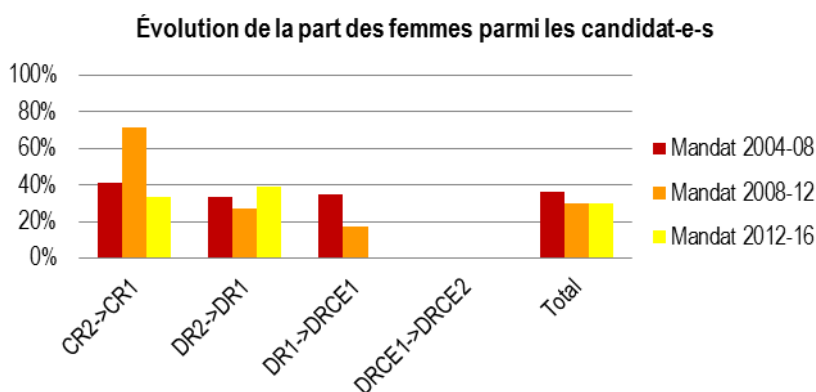
¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	94	118	44,3%	28	20	58,3%							122	138	46,9%
Admis-es à poursuivre	50	64	43,9%	20	18	52,6%	9	11	45,0%				79	93	45,9%
Admissibles	4	4	50,0%	1	3	25,0%	2	3	40,0%				7	10	41,2%
Lauréat-e-s	3	1	75,0%	0	2	0,0%	2	2	50,0%				5	5	50,0%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2013 cumulés</i>															
	19	15	55,8%	11	6	64,7%	15	30	33,3%	0	0	0,0%	45	51	46,8%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Avancements



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	1	2	33,3%	12	24	33,3%	4	20	16,7%	0	2	0,0%	17	48	26,2%
Candidat-e-s	1	2	33,3%	8	9	47,1%	2	6	25,0%	0	0	0,0%	11	17	39,3%
Promu-e-s	1	2	33,3%	2	2	50,0%	1	1	50,0%	0	0	0,0%	4	5	44,4%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2012 cumulés</i>															
	22	23	48,8%	7	18	28,0%	1	4	20,0%	0	2	0,0%	30	47	38,9%

Source : DRH/SDPC et La parité dans les métiers du CNRS 2013

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	0	1	2	5	4	6	6	50,0%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	3	8	27,3%	4	3	57,1%	2	1	66,7%	9	12	42,9%	0	0
Mandat 2008-12	3	9	25,0%	2	4	33,3%	3	0	100%	8	13	38,1%	0	0

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et La parité dans les métiers du CNRS 2013

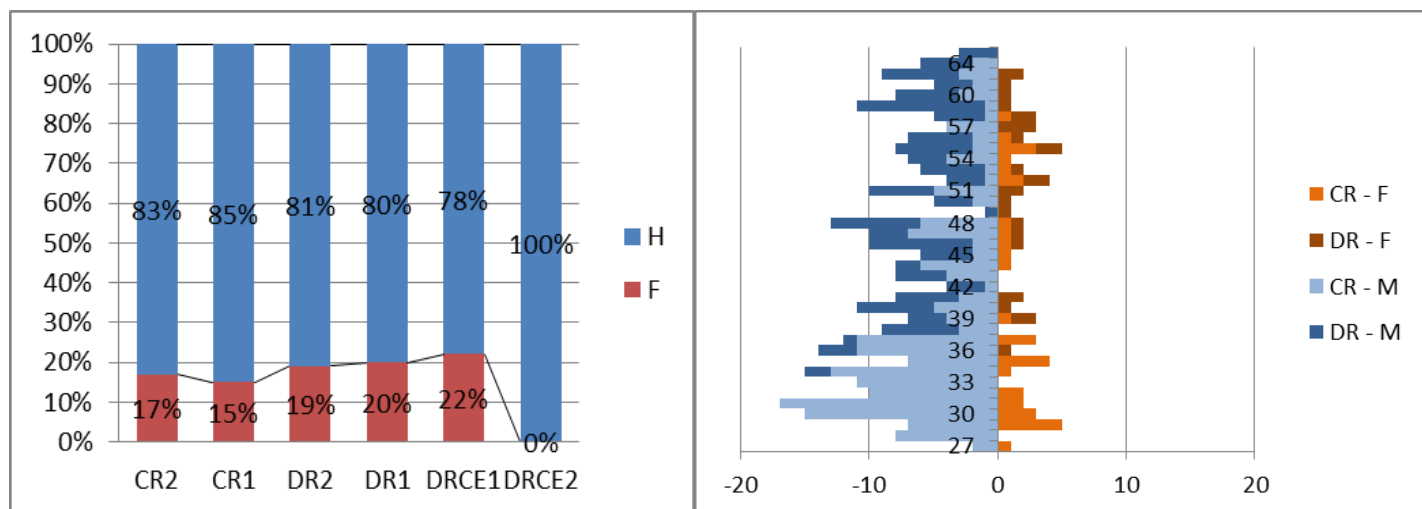
³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>



INDICATEURS D'ÉGALITÉ ENTRE LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS

Section 41 – Mathématiques et interactions des mathématiques

Effectifs par grade au 31/12/2013



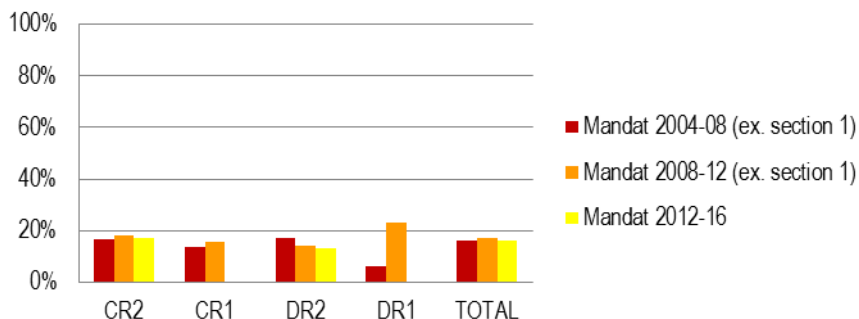
$$\text{Indice d'avantage masculin}^2 = \frac{\text{part des DR chez les hommes}}{\text{part des DR chez les femmes}} = \frac{39,5\%}{44,6\%} = 0,9$$

CR2		CR1		DR2		DR1		DRCE1		DRCE2		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% F
13	62	23	126	17	73	10	40	2	7	0	3	65	311	17,3%

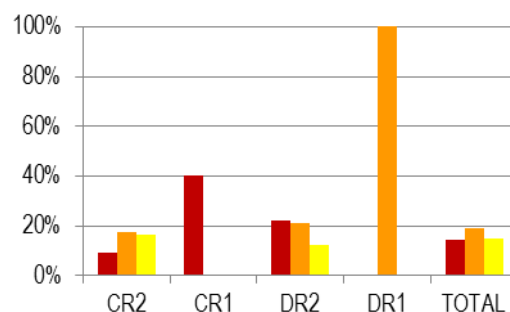
Source : Zento RH et La parité dans les métiers du CNRS 2013³

Concours

Évolution de la part de femmes parmi les candidat-e-s



et les lauréat-e-s aux concours



Les concours 2005 à 2008 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2009 à 2012 au titre du mandat 2008-12 et enfin celui de 2013 au titre du mandat 2012-16.

¹ Pour en savoir plus sur le projet européen INTEGER : www.cnrs.fr/mission-femmes/integer

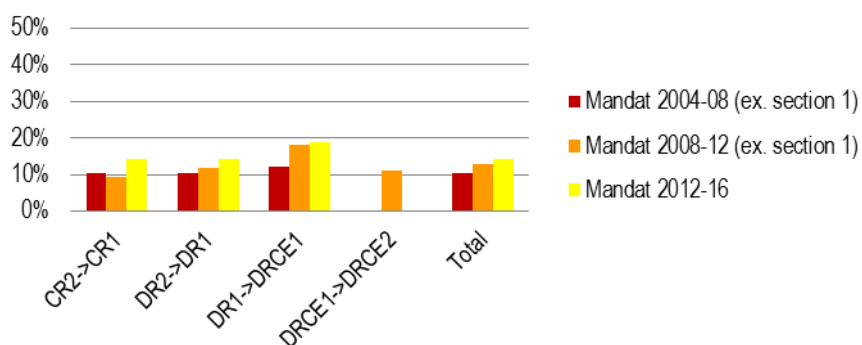
² L'indice d'avantage masculin est défini comme le ratio entre la proportion de directeurs de recherche parmi les chercheurs et la proportion de directrices de recherche parmi les chercheuses. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des sciences et techniques, reflète de manière globale les différences de progression de carrière entre femmes et hommes. Un indice d'avantage masculin supérieur à 1 signifie que la proportion relative d'hommes promus DR est supérieure à celle des femmes. Cet indice varie de 2,6 à 0,9 selon les sections du Comité national.

2014	CR2			CR1			DR2			DR1			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Candidat-e-s	87	331	20,8%										87	331	20,8%
Admis-es à poursuivre	18	60	23,1%				14	78	14				32	138	18,8%
Admissibles	2	13	13,3%				1	6	1				3	19	13,6%
Lauréat-e-s	2	9	18,2%				1	5	1				3	16	15,8%
<i>Lauréat-e-s de 2005 à 2013 cumulé-e-s de l'ancienne section 1</i>															
	18	112	13,8%	2	7	22,2%	14	54	20,5%	1	3	25,0%	35	176	16,5%

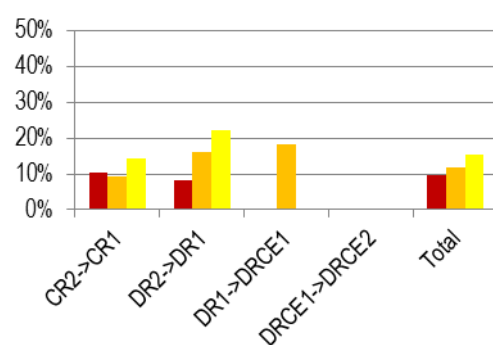
Source : DRH/SDPC et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*

Avancements

Évolution de la part des femmes parmi les candidat-e-s



et les promu-e-s



Les avancements 2004 à 2007 sont comptabilisés au titre du mandat 2004-08, ceux de 2008 à 2011 au titre du mandat 2008-12 et enfin ceux de 2012 au titre du mandat 2012-16.

2013	CR2->CR1			DR2->DR1			DR1->DRCE1			DRCE1->DRCE2			TOTAL		
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F
Promouvables	1	19	5,0%	10	48	17,2%	10	34	22,7%	2	7	22,2%	23	108	17,6%
Candidat-e-s	1	15	6,3%	4	24	14,3%	3	9	25,0%	1	3	25,0%	9	51	15,0%
Promu-e-s	0	15	0,0%	2	5	28,6%	0	1	0,0%	0	1	0,0%	2	22	8,3%
<i>Promu-e-s de 2004 à 2012 cumulé-e-s de l'ancienne section 1</i>															
	12	103	10,4%	7	39	15,2%	2	12	14,2%	0	6	0,0%	21	160	11,6%

Source : DRH/SDPC et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*

Distinctions du CNRS : médailles de 2005 à 2015

OR		ARGENT		BRONZE		TOTAL		
F	H	F	H	F	H	F	H	% F
0	0	4	4	2	10	6	14	30,0%

Source : Site web du CNRS – Rubrique « les talents et les distinctions » et Mission pour la place des femmes au CNRS

Composition des membres de la section

	DR/PU			CR/MCF			IT			TOTAL			Présidente	Secrétaire
	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F	F	H	% F		
Mandat 2012-16	3	9	25,0%	2	4	33,3%	1	2	33,3%	6	15	28,6%	0	0
Mandat 2008-12 (Ex. section 1)	4	10	28,6%	1	3	25,0%	1	2	33,3%	6	15	28,6%	0	1

Source : SGCN (données au 12/02/2014) et *La parité dans les métiers du CNRS 2013*

³ Le livret « La parité dans les métiers du CNRS 2013 » est consultable en ligne et téléchargeable à partir du site web du Bilan Social du CNRS : <http://bilansocial.dsi.cnrs.fr/>